Montréal dimanche 29 mars 2009 Le plus grand quotidien français d'Amérique • 125e année N° 157 48 pages, 4 cahiers **89 ¢** taxes en sus – Édition provinciale **97 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

JOUEZ SUR LES MOTS AVEC NOTRE SUPERGRILLE ! **EXPRESSO/LECTURES** PAGE **5**

cyber LA PRESSE

MARCEL AUBUT AUX COMMANDES DU COMITÉ OLYMPIQUE CANADIEN

Premier francophone à occuper le poste, il entrera en fonction après les Jeux de Vancouver.

PAGES **A2** ET **A3**

« C'était une grosse bataille »

RÉJEAN TREMBLAY PAGE **A3**

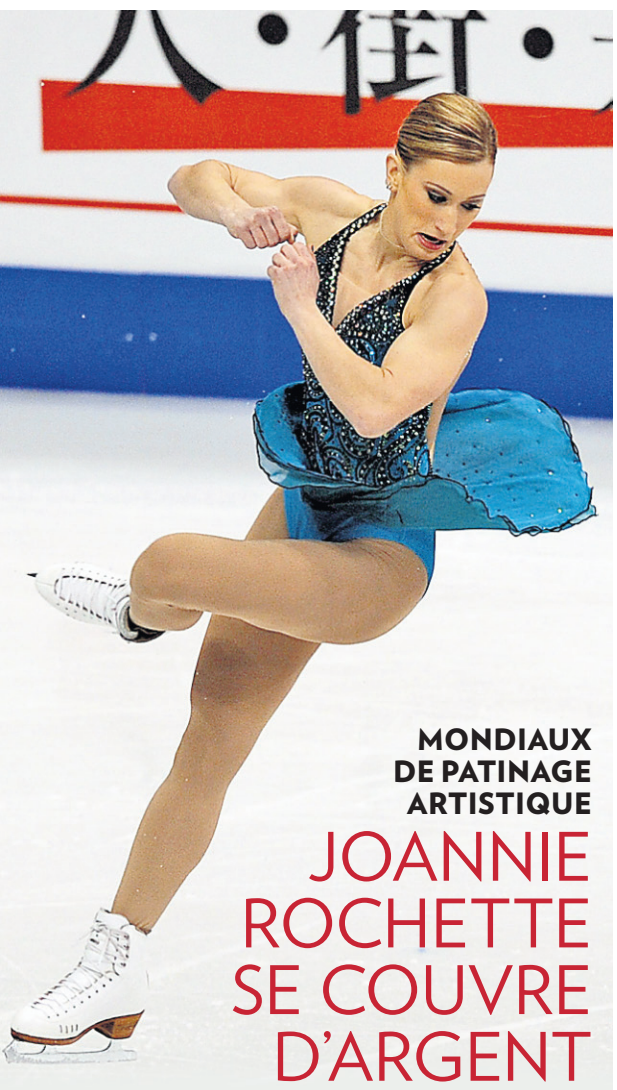

MONDIAUX DE PATINAGE ARTISTIQUE

JOANNIE ROCHETTE SE COUVRE D'ARGENT

La Québécoise tient le coup à Los Angeles.

SIMON DROUIN RACONTE
SPORTS PAGE **4**

PHOTO AFP

SABRES **4** CANADIEN **3** (P)

Alex Kovalev a déjoué deux fois Ryan Miller en deuxième période, hier soir au Centre Bell.

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

GROS POINT, BEL EFFORT

Alex Kovalev a compté deux fois dans un match qui permet au Tricolore de s'accrocher au huitième rang. Mais les Panthers de la Floride s'approchent du CH. Et les Sabres n'ont pas dit leur dernier mot. **SPORTS** PAGES **2** ET **3**

FAILLITE PERSONNELLE

N'attendez pas qu'il soit trop tard

À VOS AFFAIRES
PAGES **A18** ET **A19**

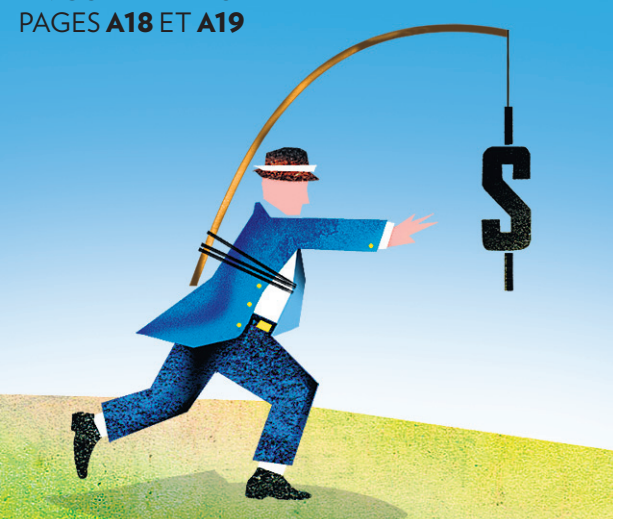

MISSION CANADIENNE EN AFGHANISTAN

DES SOLDATS À BOUT DE SOUFFLE

Des femmes et des hommes au bout du rouleau. Des véhicules qui tombent en morceaux. Ces sept ans de guerre commencent à peser très lourd sur les soldats. Et sur le matériel. Tout ça alors que des chars presque neufs dorment à Montréal.

UN DOSSIER D'ISABELLE HACHEY PAGE **A12**

OUI, JE LE VEUX!

Au Québec, des élus municipaux ont célébré plus de 5000 mariages depuis que la loi sur les unions civiles a été modifiée pour le permettre, en 2002. Et une mairesse d'arrondissement de Montréal y a pris goût.

SARA CHAMPAGNE PAGE **A8**

RIVIÈRE ROUGE

Le Dakota-du-Nord retient son souffle

PHOTO PC

Le Dakota-du-Nord a intensifié hier ses efforts pour empêcher des inondations historiques. Mais on craint le pire. La rivière Rouge, qui sépare le Dakota-du-Nord du Minnesota, a vu ses eaux atteindre les 12 m, alors que les digues ne peuvent la contenir que jusqu'à 13 m. Le Manitoba est aussi en état d'alerte et se prépare à l'éventualité d'inondations importantes occasionnées par des embâcles et la crue de la rivière Rouge.
Notre compte rendu en page A13.

LEONARD COHEN

En concert... sur un DVD bientôt près de chez vous.

EXPRESSO PAGE **7**

Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE
« Les profs de l'UQAM font la grève. Ils nous montrent enfin quelque chose qu'on va pouvoir mettre en pratique rapidement. »
– Un étudiant de l'UQAM

Venez voir mon blogue !
cyberpresse.ca/laporte

DIM 6 21924 12352 3

MORT DE L'ACTRICE NATASHA RICHARDSON

LES MÉDIAS AMÉRICAINS S'EN MÊLENT

VIOLAINE BALLIVY PAGE **A6**

VOTRE MÉMOIRE

Prenez-en note !

VIVRE EN SANTÉ PAGES **2** ET **3**

UN FRANCOPHONE À LA TÊTE DU COMITÉ OLYMPIQUE

Marcel Aubut
PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

MARCEL AUBUT : UNE CARRIÈRE

1972

Admission au barreau après une formation en droit à l'Université Laval. Jeune avocat, il fait tourner des têtes lorsqu'il gagne une cause qui l'oppose à Jean Lesage, ancien premier ministre du Québec. Les deux hommes se lient d'amitié. Lesage lui offre un poste au conseil d'administration des Nordiques, une équipe de hockey qu'il a fondée avec un groupe de gens d'affaires.

1978

Marcel Aubut devient le président des Nordiques. Dans les mois qui suivent, il convainc les gouvernements fédéral, provincial et municipal d'allonger 15 millions pour agrandir le Colisée de Québec. L'amphithéâtre compte maintenant 15 000 places.

1979

Il est l'un des principaux acteurs de la fusion de l'Association mondiale de hockey avec la Ligue nationale de hockey. Il devient du coup l'artisan de l'entrée des Nordiques dans la LNH. Il sera gouverneur de la Ligue nationale de hockey pendant 16 ans.

1980

Le président des Nordiques réalise un coup fumant lorsqu'il organise la défection des frères Peter, Anton et Marian Stastny, trois hockeyeurs tchécoslovaques. La LNH est forcée de s'ouvrir aux hockeyeurs du bloc de l'Est, jusqu'ici perçus comme des « voleurs de jobs ».

UNE NOMINATION HISTORIQUE

SIMON DROUIN

Les Nordiques, les frères Stastny, Rendez-Vous 87… Marcel Aubut a réussi plusieurs coups fumants dans le sport professionnel. Le voilà maintenant au sommet de l'Olympe canadien.

À l'issue d'une campagne efficace mais discrète, Aubut a été élu président du Comité olympique canadien (COC), hier, à Vancouver. L'avocat de 61 ans devient ainsi le premier président francophone de cet organisme plus que centenaire.

Joint par téléphone, Me Aubut s'est dit « profondément touché » par cette nomination historique. « Ce n'est jamais arrivé et ça n'a jamais passé proche non plus », a relevé le nouveau président, une heure après l'annonce de sa victoire. « Ce n'est pas une question politique ni une question de langue. Il s'agit simplement d'être fier de ce que nous sommes. Il n'y a jamais eu une espèce d'alternance. Il y en a maintenant une et c'est moi qui la provoque. C'est un cadeau en trois dimensions. »

Me Aubut estime par ailleurs que le COC a fait « beaucoup de progrès » en matière de bilinguisme depuis quelques années. « Il s'agit de capitaliser là-dessus et même d'ajouter de la vitesse », a-t-il indiqué.

À l'issue d'un scrutin auquel participaient 79 membres du COC, Aubut a devancé sa seule rivale, Tricia Smith. L'ancien propriétaire des Nordiques de Québec a reçu 62 % des suffrages. Mme Smith, une avocate de la Colombie-Britannique qui a fait partie de quatre équipes olympiques en aviron, a obtenu l'un des deux postes de vice-président du COC.

PHOTO JONATHAN HAYWARD, ARCHIVES PC

Le défi qui attend Marcel Aubut est de taille: comme il entrera en poste après les Jeux de Vancouver, l'an prochain, il devra composer avec le traditionnel creux postolympique en plus de la crise économique. Ci-dessus, vue aérienne du centre-ville vancouverois.

« Moment exaltant »

« Je range cela dans les grands événements de ma vie, a commenté Me Aubut. C'est une élection à la tête d'un mouvement qui représente tout un pays. Une cinquantaine de personnes ont voté pour moi. J'ai reçu des appuis de toutes les régions. Et ça arrive à un moment vraiment exaltant, avec les Jeux d'hiver dans notre pays. Je suis d'ailleurs élu dans la ville même des Jeux. C'est un grand accomplissement. »

Aubut succédera à Michael Chambers, en poste depuis 2001. Le deuxième mandat de ce dernier a été exceptionnellement prolongé jusqu'au terme des Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver, en mars 2010. À titre de président « désigné » – une première dans l'histoire du COC –, Aubut travaillera en collaboration avec Chambers.

Élu au conseil d'administration et au comité de direction du COC en 2005, Me Aubut est un supporter de longue date de l'olympisme. Il a assisté à tous les Jeux olympiques depuis ceux de Barcelone, en 1992.

« J'ai toujours eu cette face cachée de ma vie, a-t-il tenu à souligner. J'ai été le premier président des Nordiques à 29 ans mais, en parallèle, je me suis toujours occupé d'athlètes comme Gaétan Boucher, Sylvie Bernier, Pierre Harvey. J'ai eu beaucoup de succès dans ma vie professionnelle et dans le sport professionnel, mais j'ai été capable de démontrer que je ne suis pas nouveau là-dedans. »

« Il fallait ne pas avoir fait beaucoup d'erreurs pour gagner. »

Appuis de taille

Depuis le mois de janvier, Me Aubut et son équipe ont mené une campagne active auprès des 79 membres électeurs du COC. Il a reçu l'appui de poids lourds comme Dick Pound, ancien président du COC, et Walter Sieber, directeur des sports aux Jeux de Montréal en 1976 et très branché dans le mouvement olympique international. L'ancien Crazy Canuck Steve Podborski et l'ex-coureuse Charmaine Crooks, quintuple olympienne, ont également milité en faveur du Québécois.

Très appréciée dans le milieu, où elle est active depuis une trentaine d'années, Tricia Smith avait pour sa part l'appui de John Furlong, président du comité d'organisation des Jeux de Vancouver.

« Il fallait ne pas avoir fait beaucoup d'erreurs pour gagner, a souligné Me Aubut. Mais on a fait comme d'habitude : on a travaillé plus fort que tout le monde. À un moment donné, ça rapporte. »

Dans son programme de campagne, Aubut exprime de grandes ambitions pour le COC, dont il veut faire « un des meilleurs comités olympiques nationaux au monde ». Il souhaite que l'organisme soit plus actif et plus visible auprès du grand public, des fédérations sportives et des gouvernements. « Il faut passer à l'autre niveau », a-t-il résumé. Sa priorité sera d'assurer la pérennité du financement des programmes d'excellence À nous le podium (sports d'hiver) et Vers l'excellence (été).

Le défi est néanmoins de taille. Me Aubut le reconnaît : « Le COC devra traverser les années les plus difficiles de son histoire : un creux postolympique jumelé à une crise économique mondiale sans précédent. » En ce sens, la mise à contribution du secteur privé sera cruciale, estime le nouveau président.

Et Québec?

Tout en s'engageant à appuyer sans réserve la candidature de Toronto aux Jeux panaméricains de 2015, Me Aubut ne cache pas que le projet de tenir des Jeux olympiques d'hiver à Québec est toujours bien vivant.

« En tant que patron du Comité olympique canadien, j'ai une obligation de réserve, a-t-il prudemment mentionné. Mais tout le monde comprendra que d'avoir le président du comité dans la ville où on veut des Jeux, ça ne peut pas nuire. Parce que ça passe par là en premier. »

Aubut amorce un mandat renouvelable de quatre ans qui prendra fin en 2012.

SOMMAIRE

Amusez-vous !	ACTUEL **10**
Astrologie du jour	VIVRE EN SANTÉ **7**
Décès	VIVRE EN SANTÉ **9**
Forum	A **14 et 15**
Horaire télévision	LECTURES **8**
Loteries	A **13**
Monde	A **16 et 17**
Personnalité	LECTURES **8**
Petites annonces	VIVRE EN SANTÉ **5**
Sudoku	A **20**
Supergrille	LECTURES **5**

Météo

Nuageux avec faible pluie, maximum **8**, minimum **7**. VIVRE EN SANTÉ **8**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

L'homme aux précieux atouts

MARTIN CROTEAU

S'ils ont salué l'élection du premier francophone à la tête du Comité olympique canadien, les partisans de Marcel Aubut ont surtout vanté ses talents d'organisateur. Ces atouts lui seront précieux dans les prochaines années, ont-ils souligné hier, car il devra trouver de nouveaux revenus pour l'organisme après la manne des Jeux de Vancouver.

Interrogé à savoir pourquoi le choix de M. Aubut est le bon, Dick Pound, membre du Comité international olympique et président de l'Agence mondiale antidopage, n'a pas hésité : « Son expérience dans le monde commercial et le fait qu'il est très bien connu dans les cercles d'affaires et au gouvernement. » M. Pound, qui a ouvertement appuyé M. Aubut dans sa campagne, estime que le COC devra trimer pour maintenir ses revenus. Les entreprises privées et les gouvernements ont été fort généreux envers le mouvement olympique à l'approche des Jeux de Vancouver, qui auront lieu l'an prochain. Une fois ces Jeux terminés, on craint une importante chute de revenus.

Après Vancouver, le programme « À nous le podium » disparaîtra.

Créé en 2005 pour coordonner les efforts du Canada en vue de finir en tête du tableau des médailles à Vancouver, le programme « À nous le podium » dispose d'un budget de 110 millions sur cinq ans, dont la moitié vient d'Ottawa. Après les Jeux, toutefois, le programme disparaîtra. Un défi de taille pour Marcel Aubut, estime Jean Dupré, membre de la direction du COC et directeur de Patinage de vitesse Canada.

« Un leader »

« On avait besoin d'un leader qui a les connaissances nécessaires pour nous ouvrir les portes des différents ordres de gouvernement et du milieu des affaires », affirme-t-il.

Ce sont ces qualités qui ont permis à M. Aubut de se démarquer de sa rivale, Tricia Smith, estime Jean Dupré. Cette dernière, avocate native de Vancouver, a participé quatre fois à des Jeux olympiques dans les épreuves d'aviron. Elle avait recueilli un appui de taille dans sa campagne en la personne de John Furlong, le directeur général du comité d'organisation des Jeux de Vancouver.

Marcel Aubut n'entrera en fonction qu'après les Jeux de Vancouver. D'ici là, il devra se familiariser avec le milieu sportif amateur, estime Dick Pound. Car contrairement à Mme Smith, qui a été élue vice-présidente du COC, il est plutôt associé au sport professionnel. Il avait notamment orchestré l'accession des Nordiques de Québec à la Ligue nationale de hockey, en plus d'organiser Rendez-vous 87.

« S'il a un problème, c'est qu'il n'est pas très bien connu dans le monde olympique, explique Dick Pound. Dans ceux du hockey sur glace et des affaires, il l'est beaucoup plus. »

UN FRANCOPHONE À LA TÊTE DU COMITÉ OLYMPIQUE

EN 10 ÉTAPES

1984

La « guerre des ondes », avec une rivalité entre deux brasseries pour toile de fond, prend fin lorsque Marcel Aubut s'associe à CTV pour diffuser des matchs de hockey. Il met fin au monopole détenu par Radio-Canada et son commanditaire Molson sur la télédiffusion des matchs de hockey. Ces derniers contestent l'entente – la brasserie O'Keefe est propriétaire des Nordiques –, mais en vain.

1987

Malgré les critiques qui craignent une répétition du fiasco de Québec 84, Aubut amasse les millions nécessaires à l'organisation de Rendez-vous 87. Les étoiles de la LNH disputent deux matchs face à l'Armée rouge de l'U.R.S.S., pendant que des défilés de mode et des soirées culturelles sont organisés dans la Vieille Capitale. L'événement attire plusieurs vedettes sportives et récolte des profits de 2 millions.

1988

À la tête d'un consortium de gens d'affaires, Marcel Aubut achète les Nordiques de la brasserie O'Keefe.

1995

Après des années de performances médiocres sur la glace, les déboires financiers des Nordiques s'accentuent. Le 25 mai 1995, Aubut annonce la vente de l'équipe, qui déménage au Colorado. Me Aubut dirige depuis la Fondation Nordiques, qui a distribué plus de quatre millions en aide financière aux athlètes.

2005

Aubut accède au conseil d'administration et au comité de direction du Comité olympique canadien. Malgré l'échec de la candidature de Québec pour l'organisation des Jeux de 2002 et de 2010, l'homme d'affaires cultive toujours l'ambition d'organiser les JO en 2022.

2009

Il devient le premier francophone élu président du Comité olympique canadien.

PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

Le futur président du Comité olympique canadien se dit un supporter de longue date de l'olympisme. Il a assisté à tous les Jeux depuis ceux de Barcelone, en 1992. Sur la photo : la délégation canadienne lors de la cérémonie de clôture des Jeux de Pékin, l'année dernière.

Un mordu des Jeux

RÉJEAN TREMBLAY
CHRONIQUE

Marcel Aubut est le nouveau président du Comité olympique canadien. Le premier francophone en 106 ans. Et il a vaincu une adversaire de fort calibre en la personne de Tracia Smith, médaillée d'argent aux Jeux de Los Angeles et habituée du mouvement olympique depuis ce temps.

En plus, Mme Smith est avocate et pratique à Vancouver, là où auront lieu les Jeux d'hiver de 2010.

C'était une grosse bataille pour mon ami Marcel. Chaque fois que j'en parlais avec lui, il me suppliait de ne pas aborder le sujet publiquement pour ne pas effaroucher l'adversaire. Quand Marcel demande qu'on ne parle pas de lui, c'est que la bagarre est féroce.

Hier soir, j'ai voulu l'appeler pour le féliciter. Mais la boîte vocale de son téléphone était pleine. Trop de gens qui lui laissaient des messages.

Quand il a fini par rappeler, il était ému. Je connais l'homme, je partage quelques-unes de ses batailles depuis 34 ans. Il venait d'en gagner une grosse et, dans ce temps-là, il n'arrive pas à savourer sa victoire. Parce qu'il est déjà dans l'action du lendemain. Il est comme ça : « Je suis content parce que, avec 62 % des votes, ça veut dire que des membres de toutes les régions du pays ont voté pour moi. Et puis, s'ils avaient pensé que j'allais là comme un outsider qui cherchait un titre et la gloire, je n'aurais pas gagné. Mais ceux qui votaient savaient que j'étais engagé sincèrement dans le mouvement olympique », a expliqué Me Aubut pendant la conversation.

////////////////////////

Je peux témoigner. Ça commence pour moi à Sarajevo en 1984. Il y a déjà 25 ans. J'avais réussi à faire entrer Marcel dans la salle de presse des Jeux. Un exploit en soi. Marcel était arrivé avec ses épinglettes des Nordiques et quelques casquettes, et à force d'expliquer qu'il était le propriétaire des Nordiques, il s'était retrouvé avec les journalistes dans le Saint des Saints. Sa fierté, et un exploit qu'il devait répéter à Nagano en 1998.

Un soir de grosse neige molle, il m'avait accompagné à Igman, à une trentaine de kilomètres de Sarajevo, dans les montagnes où se disputaient les courses de ski de fond. Il voulait encourager Pierre Harvey. Cette fois, il n'avait pu forcer l'entrée du village. Il m'avait attendu dehors une bonne demi-heure, le temps que je trouve Harvey et que je l'amène à un Marcel Aubut qui ressemblait à un gros bonhomme de neige dans la nuit yougoslave. Ne vous demandez pas pourquoi Pierre Harvey a appuyé l'avocat de Québec (et de Montréal) dans sa campagne électorale.

Le nouveau président a participé aux 10 derniers Jeux olympiques. À sa façon. Habillé d'une façon très spectaculaire de vêtements rouge Canada, des tuques et des bérets du pays, il fonçait partout où c'était interdit pour arriver à ses fins, encourageait les athlètes de toutes les façons et savourait l'atmosphère des Jeux comme un gourmet hume un mets raffiné. Ou peut-être gourmand, ça dépendait de ses régimes.

À Albertville, il a entraîné Carl Lindros à la Taverne pour tenter de le convaincre de tenir tête à Bonnie Lindros et de permettre à Eric de venir jouer avec ses Nordiques. À Lillehammer, il est entré comme un conquérant dans un restaurant viking et a filé dans la cuisine pour demander au chef « that, that and that ». À Nagano, avec ses vêtements Roots écarlates, je pouvais le repérer dans la foule d'un seul balayage du regard. À Salt Lake City, il encourageait et suivait des athlètes qu'il avait aidés avec la fondation des Nordiques ou personnellement.

Il a parcouru le monde en achetant ses billets et en tripant avec son grand ami Jim Cummings, un milliardaire canadien établi à Atlanta, complètement fou de hockey et qui possède des souvenirs qui rendent jaloux le Temple de la renommée.

Les 79 membres habilités à voter à l'élection d'hier ont tous croisé Marcel Aubut quelque part dans une activité des Jeux olympiques. Personne ne peut l'accuser de ne pas aimer son nouvel univers.

////////////////////////

Le nouveau président était déjà engagé dans l'action hier soir : « Il faut entraîner le COC encore plus loin. Oui, il faut gagner plus de médailles ; oui, il faut tenir tête aux autres pays du G8 et oui, il faut que les fédérations sportives se surpassent toutes. Et puis il faut faire face aux défis posés par la crise économique et l'après-Jeux », m'a-t-il dit.

Et puis l'expérience a déjà démontré que la seule façon pour les Québécois francophones de ne pas subir de discrimination dans le sport amateur canadien, c'est de diriger sa fédération. Ce fut le cas en patinage de vitesse dans les années 80, quand le Dr Jean Grenier est devenu président de la fédération de patinage de vitesse. Gaétan Boucher et toute l'éclosion des patineurs de vitesse courte piste ont pu compter sur une fédération qui ne les méprisait pas.

Si Sylvie Fréchette et les jumelles Penny et Vicky Vilagos avaient pu compter sur une fédération aussi équitable, leur carrière aurait été différente. Et tellement plus facile jusqu'à l'or.

Il a suffi d'un ministre déterminé et vaillant comme Denis Coderre pour transformer en deux ans le sport amateur canadien ; la présidence gagnée hier par Marcel Aubut va payer des dividendes aux athlètes québécois. Ils auront plus de chances d'être traités avec justice. Tout simplement. Parce que le président est conscient de la situation et du problème.

////////////////////////

Le Comité olympique canadien, habitué aux pas feutrés de Mike Chambers, va découvrir le pas volontaire et décidé de Marcel Aubut. On va trouver parfois que les bottes sont grosses. Et cet homme qui a une capacité extraordinaire de convaincre n'a pas fini de bouleverser le quotidien tranquille du COC.

Par ailleurs, et ce n'est pas très important pour le lecteur, cette élection va nous compliquer la vie. Comment on va faire pour rouler une semaine à moto sans aborder les dossiers du COC ? On a justement une randonnée prévue le week-end de Pâques à West Palm Beach. Il va mourir d'envie de raconter les péripéties de son élection et il va falloir faire accroire qu'on va tout oublier le lendemain…

Et comment faire une entrevue avec un homme qui est ton ami depuis toujours, envers et contre tout ? Commencer par : « Me Aubut, nous savons que vous désirez… » Ben voyons donc, ça ne marchera pas. Surtout qu'il va craindre comme la peste de se faire accuser de favoritisme envers un journaliste ami.

C'est rien, ça. Attendez qu'il se lance à la conquête de la présidence du Comité olympique international…

Non, non, c'était une blague. Du moins, je l'espère.

Le Comité olympique canadien, habitué aux pas feutrés de Mike Chambers, va découvrir le pas volontaire et décidé de Marcel Aubut.

ACTUALITÉS

Découverte d'un cadavre dans une ruelle

Saint-Henri secoué

VIOLAINE BALLIVY

La ruelle du quartier Saint-Henri où le corps de Jessica Neilson a été découvert, vendredi, aura rarement été aussi fréquentée qu'hier. Des dizaines de personnes y ont défilé pour tenter de comprendre comment la voiture de la jeune femme a pu passer inaperçue pendant quatre mois dans ce coin pourtant densément peuplé de Montréal.

Tout de noir vêtue, la chanteuse montréalaise Suzie Arioli est venue y déposer sur le coup de 13 h un bouquet de lis blancs. Elle ne connaissait pas la victime, mais elle avait tout de même le cœur gros. « Je trouve cela horrible. Comment peut-on imaginer que personne n'a vu la voiture? Comment expliquer que personne n'ait rien fait? C'est inexplicable et inexcusable. »

« Comment expliquer que personne n'ait rien fait? C'est inexplicable et inexcusable. »

Avant elle, Jeanine Gilbert était aussi venue avec une amie. « Je n'ai pas pu m'empêcher de venir. Cela m'intriguait trop. Je voulais voir où elle était, comment expliquer que la voiture ait pu rester là aussi longtemps sans que personne ne la remarque. Mais je ne comprends pas davantage. »

La voiture de Jessica Neilson a été découverte vendredi matin au fond de la ruelle qui se trouve entre les rues Notre-Dame et Workman. Personne ne l'avait vue depuis le 8 décembre, et tout porte à croire qu'elle a passé l'hiver garée là, jusqu'à ce qu'un travailleur sonne l'alarme.

« Il faut bien habiter à Montréal pour que de telles choses se produisent », a lancé plus tard Carole Soucy, à l'instar de plusieurs autres résidants du secteur, rencontré hier après-midi par *La Presse*.

« Pas si vite! Ce n'est pas qu'on a fermé les yeux parce qu'on est individualistes », a réagi à ces propos Mike, qui a préféré taire son nom de famille. La cour de l'appartement de sa copine donne directement sur l'endroit où la voiture de Jessica a été trouvée. Entre les deux, il n'y a que quelques pas, mais aussi une imposante clôture de bois qui obstrue complètement la vue, a constaté *La Presse*. « On ne l'a jamais, jamais vue. C'est une ruelle où personne ne va. On ne s'y est jamais garés », a insisté le jeune homme.

La ruelle n'est pas bien entretenue et on imagine mal des enfants s'y amuser. Une section est envahie par les conteneurs à déchets d'un restaurant. « Les choses auraient sûrement été différentes dans le Plateau-Mont-Royal, où les ruelles sont dégagées, animées, et où les gens circulent beaucoup. Mais ce n'est pas comme ça ici », ajoute Mike.

Même son de cloche à quelques portes de là: l'appartement de Bao Trang offre une vue en plongée sur la ruelle. Il précise que seule une petite portion en est dégagée l'hiver et que la neige est entassée à l'endroit précis où la voiture de Jessica Neilson a été découverte, dans une portion sans issue de surcroît. « Elle a certainement été ensevelie dès la première tempête, et après on ne l'a plus revue. Personne ne va là », a-t-il dit.

Oden Richards regrette tout de même aujourd'hui de ne pas être allé faire un tour à l'occasion derrière son commerce d'antiquités. « Je suis tellement triste de savoir maintenant que cette fille était si proche... »

« C'est un avertissement sérieux qu'il faut être plus attentifs à ce qui nous entoure », dit-il.

Une autopsie sera faite en début de semaine prochaine pour tenter de percer le mystère de la mort de Jessica Neilson, qui demeurait entier, hier. La police n'a d'ailleurs pas encore confirmé qu'il s'agit bel et bien de la jeune mère de famille de 25 ans, quoique, pour ses proches, la chose semble d'ores et déjà entendue. Joint par *La Presse* hier soir, son conjoint, Shawn Murray, a confirmé que la voiture était bien celle de Mme Neilson. Plusieurs amis sont venus déposer des gerbes de fleurs et des messages à son nom à l'entrée de la ruelle.

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Des messages et des fleurs ont été déposés en mémoire de Jessica Neilson, rue Workman, près de l'endroit où elle a été trouvée morte dans sa voiture.

EN BREF

Cadavre découvert dans la rue

Le cadavre d'un homme âgé a été découvert hier après-midi à l'arrière d'un commerce du quartier Saint-Michel, à Montréal. C'est un promeneur qui a alerté les policiers lorsqu'il a aperçu le corps de l'homme, allongé sur le sol près d'un dépôt à neige situé à l'angle du boulevard Pie-IX et de la 44e rue. Une autopsie sera pratiquée, mais aucune trace de violence n'a été remarquée et la thèse de la mort naturelle était favorisée, hier, par les policiers. L'identité de l'homme n'a pas encore été dévoilée. – La Presse

Grave accident du travail dans une usine

Un travailleur d'une cinquantaine d'années a été grièvement blessé hier soir à Bécancour, en Mauricie. L'accident s'est produit vers 22 h dans une usine de fabrication de panneaux solaires. Le travailleur a été rapidement conduit à l'hôpital, où il se trouvait toujours entre la vie et la mort au moment de mettre sous presse. Les policiers ont été dépêchés à l'usine, où ils ont délimité un large périmètre de sécurité. Une enquête sera menée au cours des prochains jours pour déterminer les causes de cet accident du travail. – La Presse

UNE PREMIÈRE DANS L'INDUSTRIE

CHEVROLET

ON MET LE PAQUET

AVEO5 LS

9 994 $[1]

À L'ACHAT

5,7 L AUX 100 KM

ROUTE : 5,7 L/100 KM (50 mi/gal)
VILLE : 7,9 L/100 KM (36 mi/gal)[2]

★★★★★ Sécurité 5 étoiles[3]

5 ANS[4] ENTRETIEN Goodwrench INCLUS

COBALT XFE

FINANCEMENT À L'ACHAT

0 % pour 72 mois[5]

MEILLEURE ÉCONOMIE DE CARBURANT SUR ROUTE de sa catégorie[6] (à l'exclusion des hybrides)

ROUTE : 5,4 L/100 KM (52 mi/gal)
VILLE : 8,0 L/100 KM (35 mi/gal)[2]

Modèle SS illustré.

CHEVROLET

offreschevrolet.ca

GM Canada

LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS
160 000 KM*
• GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
• ASSISTANCE routière
• TRANSPORT DE COURTOISIE
* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2009 neufs suivants : Aveo5 (1TV48/1SA), coupé Cobalt (1AJ37/1SA) et berline Cobalt (1AJ69/1SA). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Transport (1 325 $), frais d'immatriculation, assurance et toutes les taxes en sus. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. 2. Selon les tests de consommation de GM conformément aux méthodes approuvées par Transports Canada pour une réserve de carburant de 10 % et une capacité de réservoir de 45 L pour l'Aveo5 LS avec moteur de 1,6 L et boîte manuelle 5 vitesses et de 49,2 L pour la Cobalt LS avec moteur de 2,2 L et boîte manuelle 5 vitesses. Les économies de carburant réelles peuvent varier selon les conditions routières, la météo et les habitudes de conduite. 3. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant (tests d'impacts frontaux) pour l'Aveo5. Les cotes de classification du gouvernement des États-Unis font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA — www.safercar.gov). 4. Offre en vigueur chez les concessionnaires Chevrolet du Canada participants, entre le 13 février 2009 et le 1er juin 2009, à l'achat de l'un des véhicules admissibles neufs 2008 ou 2009 suivants : Aveo et Cobalt de Chevrolet. La durée du programme d'entretien expire après 60 mois/100 000 km, selon la première éventualité, à partir de la date de mise en service du véhicule. Ce programme d'entretien est un programme de marketing de GM Canada et n'est pas monnayable. L'entretien doit être fait chez un concessionnaire qui pourrait être identifiés comme étant requis lors de l'inspection du véhicule. Rendez-vous chez votre concessionnaire pour en apprendre davantage. 5. Taux de financement à l'achat de 0 % pour un terme de 72 mois sur approbation de crédit de GMAC seulement. 6. S'applique à la Cobalt XFE 2009 (1AJ37/69). Selon les données publiées dans *EnerGuide* 2009 par Ressources naturelles Canada et la segmentation des véhicule GM pour les petites voitures — segment standard. Cette offre est exclusive et ne peut être combinée avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

1736177A

1760885

VOUS CHERCHEZ ? VOUS TROUVEREZ !

CARRIÈRES

Le samedi dans LA PRESSE

Université de Montréal

DYSLEXIE

Vous connaissez une personne avec des difficultés de lecture?

Le laboratoire de neuropsychologie de la vision du Département de psychologie de l'Université de Montréal recherche des volontaires souffrant de dyslexie faisant suite à une lésion au cerveau pour participer à une étude.

Une compensation financière est offerte.

Contactez Daniel Fiset, 514-343-6111; poste 4618

1765687

Sortir avec le printemps

STÉPHANE LAPORTE
COLLABORATION SPÉCIALE
CHRONIQUE

Je m'apprête à sortir et je le sens déjà. Le printemps n'est pas seulement dehors. Le printemps est aussi en dedans. Ça traverse la maison. Ça redonne vie aux odeurs et les murs s'illuminent. Je cherche le bon manteau dans le placard. Je prends ce que j'ai dans les poches de mon Kanuk et je les mets dans mon petit coupe-vent. Voilà, la transition des saisons est faite.

Enfin, aller dehors n'est plus une tâche. Aller dehors n'est plus une épreuve. Aller dehors est redevenu un pur bonheur. C'est sortir qui est plus compliqué. Parce que, voyez-vous, notre chat Bécaud a aussi le goût de renifler le gazon et de vivre des rapprochements avec quelques jolies chattes. Alors il est prêt. Aussitôt qu'il nous entend ramasser les clés, il se tapit derrière la porte. Comme Carl Lewis dans ses blocs de départ. Mais souvenez-vous, Bécaud n'a pas le droit de sortir. Il erre de fenêtre en fenêtre depuis sept mois, depuis son gros accident. En août dernier, une voiture a failli le propulser au paradis des chats. Le vétérinaire a été limpide. Si on laisse notre minou gambader dans l'arrondissement, il ne se rendra pas à 5 ans. Il en a 3.

Vivre le printemps et l'été sans jamais voir l'hiver. Sans jamais revoir un autre printemps et un autre été. Ou vivre le printemps, l'été, l'automne, l'hiver. Mais de l'autre côté de la porte.

L'hiver, c'était facile. On pouvait laisser la porte ouverte durant plusieurs minutes, Bécaud s'approchait du seuil, recevait une bourrasque de vent dans les moustaches et retournait sur son coussin préféré, en se disant: « Quel temps de chien ! » Mais le printemps, c'est le printemps ! Il a envie de se rouler dedans.

« Bécaud, tasse-toi ! » Je parle à mon chat. Je sais, c'est absurde. Mais ça fait du bien : « Tu sais que tu ne peux pas sortir parce que tu es nul pour traverser la rue. Tu ne regardes pas des deux côtés. Tu fouilles dans les nids-de-poule. Tu t'étends sur la ligne blanche. Bref, tu es con. Alors tu restes dans la maison. »

Bécaud ne m'écoute pas, il a le museau dans la craque de la porte. Je le tasse avec mon pied et je me glisse à l'extérieur. Plus vif qu'un chat.

Bécaud me regarde. Avec ses petites pattes, il gratte le carreau de la fenêtre en miaulant. Lui aussi me parle. Il me dit qu'il préfère mourir libre plutôt que vivre enfermé. Que le bonheur est dans le pré, pas dans l'évier. Qu'il n'est pas un toutou. Qu'il est le roi lion. Et qu'il doit parcourir son territoire. Imposer sa loi aux écureuils et aux papillons. C'est ça, sa vraie nature. La raison de son existence.

Je lui fais un petit salut de la main et je continue mon chemin, le cœur gros. Que faire ? Ma blonde opterait pour le laisser sortir. Un chat doit vivre sa vie de chat. Très bien. Mais une vie de chat, c'est pas une vie dans la rue. C'est une vie à la campagne. À courir après les souris. Quand les souris sont des Honda et des Toyota, ce n'est plus du jeu. Déjà que Binette, sa mère, s'est sauvée ou s'est fait écraser, je ne veux pas risquer de perdre mon Bécaud. C'est notre devoir de faire attention à lui. Même contre son gré.

Être dehors ou ne pas être dehors, voilà la question. En ce moment, c'est un moindre mal. Mais en juin, quand il fera 28° et que tout Montréal profitera du soleil, devrai-je encore garder Bécaud à l'ombre ? Je connais l'opinion du vétérinaire. Et c'est pour ça que je le tiens en résidence. Mais ça me prendrait l'opinion d'un philosophe. Je me demande comment Jacques Languirand réglerait ce dilemme.

Vivre le printemps et l'été sans jamais voir l'hiver. Sans jamais revoir un autre printemps et un autre été. Ou vivre le printemps, l'été, l'automne, l'hiver. Mais de l'autre côté de la porte. En se collant le nez sur la moustiquaire pour essayer d'en faire partie un peu.

Fétiche, la chatte de mon enfance, a vécu 20 ans en ville. En parcourant le macadam. Mais la chatte de mon enfance était brillante. Elle traversait les rues comme une flèche. Et puis elle avait la chance d'avoir une ruelle. Et c'est là qu'elle vivait ses saisons. Bécaud a un parc, mais il est en face. Et les autos roulent en Villeneuve devant chez moi. Je pourrais demander au maire Tremblay d'installer deux dos d'âne directement devant la maison. Un passage déminé pour que mon chat aille se délasser. Mais je ne suis pas sûr qu'il va accepter, les chats ne votant PAS.

Je me sens comme un correspondant de Louise Deschâtelets. Complètement désemparé. J'ai besoin que quelqu'un décide pour moi. J'ai besoin que quelqu'un me dise quoi faire. Amis lecteurs, voulez-vous répondre à mon courrier du chat ? Bécaud sort ou ne sort pas ? Dépêchez-vous, il m'attend collé sur la porte et je m'apprête à entrer...

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur : stephane@stephanelaporte.com

Roues voilées, pneus endommagés

Les nids-de-poule font leurs ravages, constatent encore une fois les garagistes

MARTIN CROTEAU

Le printemps vient à peine de commencer que les nids-de-poule laissent déjà leurs traces sur les véhicules qui circulent à Montréal et dans les environs. Les automobilistes affluent par dizaines chez les garagistes pour faire réparer des jantes, des pneus ou des suspensions endommagées par les trous.

« On n'est pas encore débordés, mais ça commence à bouger plus », constate Carl Duchesne, copropriétaire du garage Gene Venne, à Longueuil.

Depuis quelques semaines, ce mécanicien a remarqué une hausse de 10 % à 20 % des clients qui éprouvent des problèmes avec le système de direction, les roulements à bille ou les roues de leur voiture. Il lui est impossible de diagnostiquer avec certitude la cause de chaque bris, mais il croit que l'état des routes y est pour beaucoup.

« Et ça empire un peu chaque année », affirme-t-il.

Au moment où *La Presse* l'a joint, hier matin, un client venait justement d'arriver pour faire réparer un ressort de suspension brisé.

Même son de cloche chez Merson Automotive, rue Saint-Jacques, à Montréal. Cet établissement, qui répare chaque semaine plus de 150 véhicules, connaît un regain de vie par les temps qui courent.

« Beaucoup de clients ont des problèmes avec les nids-de-poule, des roues voilées, indique le gérant Celso Louro. Il n'y a pas longtemps, un client est venu faire inspecter ses jantes en magnésium et trois d'entre elles étaient brisées. Ça lui a coûté plus de 1000 $. »

Le garagiste estime que 60 % des bris de suspension sont dus au mauvais état des routes. Mais il croit que les automobilistes connaîtront un répit dans les années à venir.

« Il y a un sous-investissement important sur nos routes, explique-t-il. Mais je crois qu'il y a de la lumière au bout du tunnel avec les investissements massifs annoncés dans les dernières années, notamment à l'échangeur Turcot. »

Depuis quelque temps, chez Touchette pneus et mécanique, deux ou trois automobilistes par jour viennent faire réparer les roues ou la direction de leur auto.

« Il y en a un peu plus que d'habitude », constate le directeur du service à la clientèle, Patrick Lussier, qui précise toutefois que les garages sont souvent occupés dans les semaines qui suivent la fonte des neiges. Il suggère aux automobilistes de modifier leur conduite s'ils veulent protéger leur voiture, et de cesser d'éviter les nids-de-poule à tout prix.

« C'est lorsqu'on tourne la roue que l'impact a lieu, dit-il. Et ça peut causer plus de dommage que si on absorbe l'impact de front. »

Pneus gonflés à l'azote

Tous les garagistes n'observent pas la même affluence.

« On n'a pas travaillé jusqu'à minuit hier parce que des gens tombaient dans un nid-de-poule, affirme Daniel Bélisle, propriétaire du Centre de mécanique et pneus Papineau. Des roues croches, des pneus endommagés, il n'y en a pas plus qu'à l'habitude. »

Le mécanicien suggère toutefois à ses clients de gonfler leurs pneus à l'azote, un gaz dont les propriétés restent les mêmes en dépit des fluctuations de la température. Les pneus restent bien gonflés, ce qui assure une meilleure protection lorsque la voiture franchit un trou.

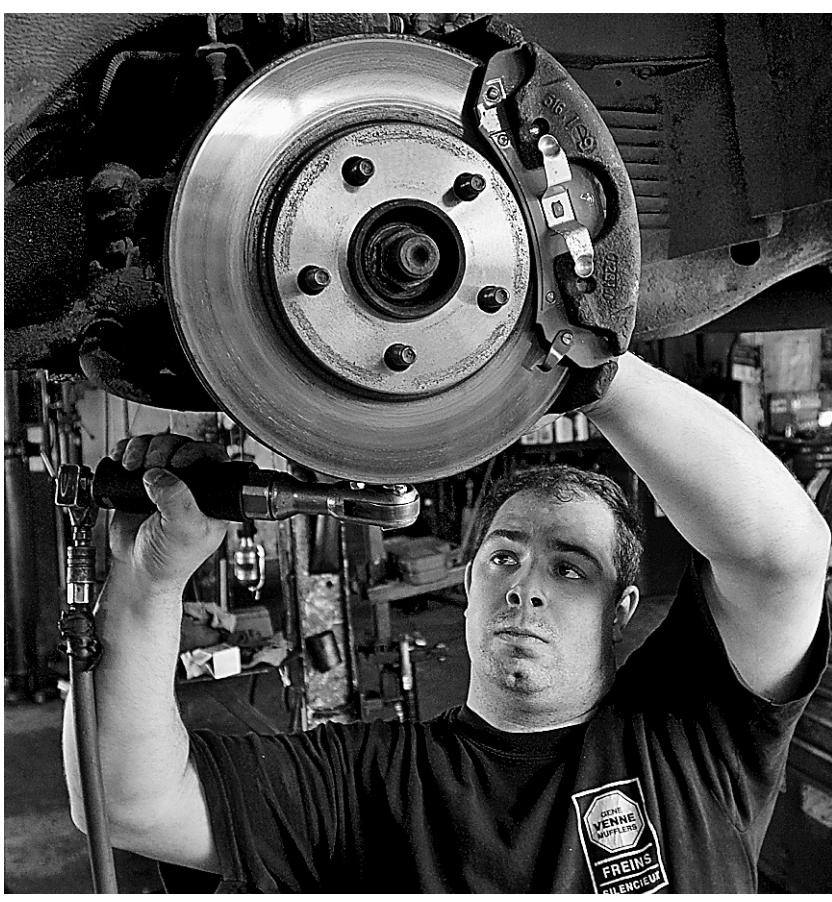

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE
Le mécanicien Jeremy Goulet en action au garage Gene Venne, à Longueuil.

La Fondation J. Armand Bombardier remet la somme de 50 000 $ à la Fondation Source Bleue

Boucherville, Québec, le 19 mars 2009 – La Fondation Source Bleue est heureuse d'annoncer le don important de la Fondation J. Armand Bombardier.

Madame Lyne Lavoie, directrice générale de la Fondation J. Armand Bombardier, a remis un chèque au montant de 50 000 $ à la Fondation Source Bleue. Monsieur Claude Beauchamp, président de la Fondation Source Bleue, monsieur Pierre Fréchette, président de la campagne majeure de financement et président et chef de la direction de Sandoz Canada ainsi que madame Chantale Beaudoin, directrice du développement, ont reçu avec plaisir ce généreux don.

« La Fondation J. Armand Bombardier accorde une grande importance aux soins apportés aux patients en fin de vie. C'est pourquoi nous sommes heureux de contribuer à la réalisation de la Maison de soins palliatifs Source bleue, qui est appelée à jouer un rôle essentiel au sein de la communauté montérégienne », souligne madame Lyne Lavoie, directrice générale de la Fondation J. Armand Bombardier.

Tous les fonds recueillis serviront à la construction et l'installation d'une maison de soins palliatifs pour personnes en fin de vie. La Maison de soins palliatifs Source Bleue sera située à Boucherville et offrira **gratuitement** ses services à la population de la Montérégie.

1769525

DERNIÈRE JOURNÉE!

NO 1 DEPUIS 30 ANS
RÉNOVATION
DÉCORATION
AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR

RE/MAX PRÉSENTE
SALON NATIONAL DE L'HABITATION
EN COLLABORATION AVEC BANQUE LAURENTIENNE

~ CONCOURS 30 ANS! ~
~ 30 SEMAINES DE RÊVE! ~

LA PRESSE et cyberpresse.ca vous offrent la chance de

Offert par GROUPE SERVICOM GROUP

GAGNER UN DES 30 SÉJOURS D'UNE SEMAINE DANS UN PAVILLON SCANDINAVE SERVICOM
Situé dans la magnifique région des Laurentides!

Pour participer, remplissez ce coupon de participation et déposez-le au kiosque de La Presse # 1605, au kiosque de Servicom # 1519 ou à l'entrée du Salon! Ou participez sur Cyberpresse à http://www.cyberpresse.ca/salonhabitation.

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse postale complète : _____

Téléphone : ( ) _____ Âge : _____ Sexe : _____

Courriel : _____

☐ Oui, je souhaite recevoir des renseignements et des offres promotionnelles du Salon national de l'habitation.

☐ Oui, je planifie l'achat d'une maison ou d'un chalet et souhaite recevoir des offres VIP du Groupe Servicom.

Question d'habileté mathématique : [(48 + 18 - 6) ÷ 20] x 10 = _____

Règlement disponible au salonnationalhabitation.com

Aucun achat requis. Le prix est un séjour d'une semaine dans un pavillon scandinave semblable à celui présenté au Salon et situé dans les Laurentides. Valeur de 1 000$. Le prix ne sera ni échangeable. Ni remboursable. Le prix sera non transférable. Les fac-similés et reproductions mécaniques ne sont pas acceptés. Ouvert aux résidants du Canada ayant atteints l'âge de la majorité dans la province de résidence. Valeur totale des prix : 30 000$.

PLACE BONAVENTURE
20 AU 29 MARS

salonnationalhabitation.com

1732061A

ACTUALITÉS

CYBERPRESSE.CA

FORMULE 1

Voyez nos photos du premier Grand Prix en Australie sur cybepresse.ca/australie

CINÉMA

Juliette Ruer vous propose sa critique vidéo de *Grande Ourse – La clé des possibles* sur cyberpresse.ca/ourse

PHOTO ALLIANCE

GASTRONOMIE

Connaissez-vous la cuisine moléculaire? À voir et à lire sur cyberpresse.ca/moleculaire

NOS BLOGUES

ANDRÉ DÉSIRONT

Traverser l'Atlantique en paquebot

Q. Je souffre d'une maladie pulmonaire qui m'interdit de prendre l'avion. Or je voudrais retourner en Europe. Est-il possible de traverser l'Atlantique en bateau?

Lire la réponse sur cyberpresse.ca/desiront

MORT DE L'ACTRICE NATASHA RICHARDSON

Le système de santé canadien esquinté

VIOLAINE BALLIVY

« La mort tragique de Natasha Richardson aurait-elle pu être évitée si son accident avait eu lieu aux États-Unis? » Près de deux semaines après le drame, le système de santé canadien continue de s'attirer des critiques dans les médias américains. Les médecins d'ici ripostent.

Cette fois, l'attaque vient d'un éditorial publié dans le *Chicago Tribune* et le *New York Post*, qui affirme que les chances de survie de l'actrice aurait été « nettement meilleures » si elle avait été blessée dans un centre de ski américain. Son auteur, le Dr Cory Franklin, médecin à Chicago, reproche au Québec ne de pas être doté d'un hélicoptère médical et critique le fait qu'il n'y a pas de service de neurologie au centre hospitalier de Sainte-Agathe-des-Monts (où Mme Richardson avait d'abord été conduite).

« Le système de santé canadien ne met pas assez d'accent sur l'accès aux technologies de pointe, comme les scanners, et l'accès rapide aux spécialistes comme les neurochirurgiens », accuse-t-il.

Cette affirmation a fait bondir le président de l'Association médicale canadienne, le Dr Robert Ouellet. « On ne remet pas en question un système de santé sur la base d'un seul cas! Les Américains ne peuvent pas profiter de l'occasion pour conclure que leur système est meilleur que le nôtre », a-t-il déclaré à *La Presse* hier.

L'urgentologue Alain Vadeboncœur n'est pas plus tendre: « Le Dr Franklin y va de charges extrêmement agressives envers notre système de santé, comme si le fait qu'il soit public et universel avait un rapport dans cette histoire. Ce n'est pas le cas du tout. »

« Les indicateurs de santé sont même meilleurs ici qu'aux États-Unis. Ils n'ont vraiment pas de leçon à nous donner », ajoute le Dr Vadeboncœur, qui est aussi porte-parole du regroupement Médecins québécois pour le régime public.

PHOTO TINA FINEBERG, AP

L'actrice Natasha Richardson, morte après une chute en ski au Mont-Tremblant, aurait eu de bien meilleures chances de survie si son accident était survenu aux États-Unis, selon un éditorial publié dans deux importants journaux américains. Ci-dessus, l'acteur Liam Neeson arrive aux funérailles de sa femme entouré des siens, dimanche dernier.

Le chef du service des soins intensif de l'hôpital de Sainte-Agathe, le Dr Bertrand Bissonnette, relève que le texte du Dr Cory Franklin est truffé d'imprécisions. « Il s'avance sur un cas dont il ne connaît même pas les détails. Et, contrairement à ce qu'il a écrit, il y a bel et bien un scanner à l'hôpital de Sainte-Agathe. »

Le Dr Bissonnette note que ces critiques fusent au moment où le président Barack Obama amorce une réflexion sur la politique américaine en matière de santé. « Pour beaucoup de démocrates, le système canadien est exemplaire, alors l'occasion était belle, pour certains lobbys, de noircir le tableau. »

« Le système de santé canadien ne met pas assez d'accent sur l'accès aux technologies de pointe et aux spécialistes », accuse le Dr Cory Franklin, médecin à Chicago.

Des questions

Le Dr Vadeboncœur estime toutefois que cet incident soulève certaines questions. « Il n'y a pas eu faute, mais peut-être que l'organisation du travail et l'utilité d'avoir un hélicoptère médical devraient être révisées », dit-il.

Pour faire une réelle différence, un hélicoptère médical devrait alors être basé en permanence à Mont-Tremblant ou à l'hôpital de Sainte-Agathe, et non à Montréal. Le Québec n'a pas les moyens de se doter de plusieurs hélicoptères médicaux, souligne le Dr Bissonnette. Le transport de Natasha Richardson entre Sainte-Agathe et la métropole a pris moins de 45 minutes.

Le Dr Robert Ouellet estime de son côté qu'il faudrait plutôt envisager de rendre le port du casque obligatoire. « Cet accident-là aurait peut-être pu être évité dès le départ », croit-il.

Des poursuites difficiles

La famille de Natasha Richardson n'a pas commenté les propos du Dr Franklin, pas plus que les autres critiques soulevées le week-end dernier dans d'autres médias américains. Mais si elle décidait d'entamer des poursuites contre le centre de ski ou le système de santé québécois, sa tâche serait des plus difficiles, dit Paul Brunet, porte-parole du Conseil de protection des malades.

Ses avocats devraient d'abord prouver qu'il y a eu faute ou négligence, puis des dommages, et faire le lien entre les deux. Or, la victime a refusé de porter un casque protecteur et refusé d'être transportée à l'hôpital immédiatement après sa chute. « Est-ce qu'elle s'est elle-même placée en situation de risque? Ce serait certainement soulevé dans un procès », a-t-il dit. La famille a trois ans pour intenter une poursuite judiciaire.

Cabanons Fontaine
DEPUIS 1976
Promotion printanière

#RBQ 8040-6026-41

*Applicable sur le prix de base 2009. Financement disponible de 48 ou 60 versements à un taux d'intérêt de 8,9 %, montant minimum de 2 000 $. Voir détails et conditions en magasin. Valide jusqu'au 31 mars.

1751569

RABAIS DE 10 % sur les ENS. BRICOLEUR A*

RABAIS DE 7 % sur les ENS. BRICOLEUR B*

RABAIS DE 5 % sur les MODÈLES ASSEMBLÉS SUR PLACE*

RABAIS DE 3 % sur les garages, ENS. BRICOLEUR B ou installés sur place*

2 % DE RABAIS ADDITIONNEL SUR LES CABANONS LIVRÉS AVANT LE 30 AVRIL 2009

POUR CONNAÎTRE LE DÉTAILLANT LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS COMMUNIQUER AU:

1 888 838-3563 450 536-3563

3497, chemin de l'Industrie, St-Mathieu-de-Beloeil

1751566

www.cabanons.com

promotion

ÇA SE PASSE PAS?

Ça vous dit « quekchose », les mots: chondroïtine, bêche de mer, spirée, saule, uncaria tomentosa et glycyrrhiza glabra? Ne vous en faites pas, on ne peut pas tout savoir. Ce sont les six principes parmi les éléments essentiels qui vous livrent une multitude de nutriments naturels nécessaires au bon fonctionnement des articulations, tout simplement.

Ce sont 600 mg de nutriments chondroprotecteurs, 600 mg de principes chondro-actifs de Flex-O-Chondrin. Optimisez votre biomécanique articulaire avec Flex-O-Flex Chondrin. La mécanique va mal? Ça se passe pas? Avec Flex-O-Flex Chondrin, votre déséquilibre articulaire n'aura pas le dernier mot!

*Le Chondrin de Flex-O-Flex contribue à la formation de tissus conjonctifs et aide à soulager les douleurs dans le dos et les articulations.

À savoir! Le Chondrin de Flex-O-Flex : titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales en tant que produit de santé naturel : NPN 80001547. * Ces allégations font partie intégrante de la licence. En vente partout, mais pas n'importe où!

1756767

CHUM

Le maire Tremblay abandonne ses réserves

MARTIN CROTEAU

Après avoir exprimé certaines réserves sur la nouvelle mouture du Centre hospitalier universitaire se Montréal (CHUM), le maire Gérald Tremblay y a donné son aval, hier. Il ne s'opposera pas aux modifications proposées au futur hôpital, bien qu'il craigne qu'un stationnement deux fois plus grand que prévu ne nuise à la promotion du transport collectif.

« On considère que les modifications sont de nature à être bien expliquées, a affirmé le maire Tremblay, hier, quelques minutes après avoir inauguré le nouveau Taz. Et partant de là, si on a à cœur la réussite du CHUM à Montréal le plus rapidement possible, on devrait y donner suite. »

La Presse a dévoilé hier que le gouvernement, avec l'appui de l'administration Tremblay, s'apprête à adopter un décret pour éviter une nouvelle ronde de consultations publiques. Celles-ci auraient été rendues nécessaires par des changements aux plans du futur hôpital.

La hauteur maximale du futur CHUM sera de 85 m, cinq de plus que dans le projet qui avait été soumis à l'Office de consultation publique il y a deux ans. On prévoit aussi la démolition complète de l'actuel hôpital Saint-Luc. Le stationnement, lui, passerait de 1150 à 2050 places.

Tout en se disant favorable au nouveau projet, le maire Tremblay avait exprimé des réserves face à l'agrandissement du stationnement. Il craignait que cette mesure n'inonde le centre-ville de voitures et nuise aux efforts municipaux pour promouvoir l'autobus et le métro.

Mais une rencontre avec le président de la Fédération des médecins spécialistes, Gaétan Barrette, a convaincu le maire de ne pas s'opposer à la mesure. M. Tremblay fait valoir qu'au moins 950 places seront réservées aux médecins et aux résidants du futur CHUM, et que plusieurs infirmières et préposés doivent venir de l'extérieur de l'île pour y travailler.

« On veut toujours favoriser le transport en commun, mais on peut très bien comprendre que, dans les circonstances, surtout avec un centre hospitalier universitaire, il y ait des gens pour qui c'est plus difficile de venir en métro, en bicyclette ou de marcher », a indiqué M. Tremblay.

Des « pseudo-consultations »

De public aura l'occasion de se prononcer sur le CHUM même si Québec va de l'avant avec un décret, fait valoir le maire. Mais la consultation relèvera alors du gouvernement provincial et pourra se limiter à une seule séance.

Voilà pourquoi la position du maire a été sévèrement critiquée par le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron. « Des pseudo-consultations bidon, on en a vu d'autres », a-t-il dit. Il a fait valoir que le forum organisé lorsque Québec a annoncé la modernisation de la rue Notre-Dame n'a pas permis de modifier un projet que contestaient plusieurs habitants de l'est de la métropole.

M. Bergeron a écrit au premier ministre Jean Charest, la semaine dernière, pour lui demander d'abandonner le mode PPP et de tenir des consultations.

Il estime que le maire Tremblay fait preuve « d'à-plat-ventrisme » face à Québec.

« Il nie lui-même ses propres responsabilités, a-t-il déploré. Il appelle à sa propre mise sous tutelle. »

ACTUALITÉS

PHOTO MATHIEU BÉLANGER, ARCHIVES REUTERS

Monique Leroux, présidente et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

Assemblée générale du Mouvement Desjardins

La présidente présente son plan d'action

ROLANDO GOMES
LA PRESSE CANADIENNE

Malgré des pertes trimestrielles historiques et une provision pour ristournes qui a fondu de près de 64 %, l'assemblée générale annuelle du Mouvement Desjardins s'est déroulée sans débats houleux. Les questions sur les placements risqués de Desjardins y ont même à peine été abordées.

Début mars, le Mouvement Desjardins avait annoncé un déficit record avant ristournes de 476 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2008. Ce résultat est imputable aux fonds de couverture et au papier commercial adossé à des actifs (PCAA). En 2007, le groupe coopératif avait enregistré des excédents de 273 millions.

Malgré ces résultats, la revue d'exploitation des filiales Valeurs mobilières Desjardins, Desjardins Gestion d'actifs et Desjardins Capital de risques n'a pris que quelques minutes. Elle s'est en outre déroulée en l'absence des présidents et chefs de l'exploitation des composantes.

Les activités des quatre autres filiales du Mouvement Desjardins ont quant à elles fait l'objet de discussions plus approfondies. La présidente et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Monique Leroux, a même échangé quelques blagues avec ses gestionnaires.

À la conférence de presse qui a suivi l'assemblée, interrogée à propos de cette différence de traitement dans la revue d'exploitation des différentes filiales, Monique Leroux s'est défendu d'avoir voulu évacuer le sujet le plus rapidement possible.

Elle a expliqué que l'assemblée annuelle avait duré deux jours et que les participants avaient eu d'autres occasions pour poser leurs questions. De plus, a-t-elle poursuivi, des contraintes de temps ont fait en sorte que la revue d'exploitation de ces trois composantes a dû être abrégée.

Au cours de la période consacrée aux échanges avec les participants, une seule question a porté sur les pertes subies par le Mouvement Desjardins en raison de ses investissements dans le PCAA.

L'intervenant a demandé pourquoi Desjardins, qui avait affirmé ne pas avoir fait la promotion des PCAA auprès de ses clients, en était arrivé à en détenir pour environ 2,5 milliards.

M^me^ Leroux a tout d'abord tenu à préciser que, au moment de l'éclatement de la crise, en août 2007, le Mouvement Desjardins ne possédait qu'environ 180 millions en PCAA. Elle a ensuite ajouté que la direction d'alors avait décidé de racheter les PCAA détenus par des membres du groupe coopératif.

Cette décision a été prise « afin de protéger les intérêts de nos membres, de nos clients et la réputation du Mouvement Desjardins », a-t-elle dit.

En mars 2008, Monique Leroux est devenue la première femme élue à la tête du Mouvement Desjardins.

Hier, elle a profité de l'occasion pour présenter un plan d'action voué à faire évoluer le Mouvement Desjardins et à l'adapter à la mondialisation des marchés.

Intitulé *Coopérer pour créer l'avenir*, le plan de M^me^ Leroux se divise en cinq chantiers portant sur divers aspects, tels la croissance et le développement, le rôle de la Fédération des caisses, l'optimisation de la performance des filiales ou encore le personnel du groupe financier.

Des groupes de réflexion se pencheront sur les chantiers proposés par M^me^ Leroux, et des décisions seront prises au congrès en novembre.

M^me^ Leroux estime que son plan s'inscrit dans le changement tout en demeurant dans la continuité des valeurs du Mouvement Desjardins. Selon elle, Desjardins se trouve devant un moment charnière et décisif qui commande un tel projet.

ABITIBIBOWATER

Employés préoccupés

LE SOLEIL

Les travailleurs d'AbitibiBowater au Québec sont inquiets et suivent de près les négociations entre la société et trois de ses prêteurs garantis pour le refinancement de la dette de 1,8 milliard de dollars de sa filiale américaine. « Les seules nouvelles que nous avons sont que l'une des trois banques, Citigroup, a accepté de participer au refinancement alors que deux autres n'étaient pas encore sûres », explique Daniel Leblond, président du Syndicat des travailleurs de la scierie AbitibiBowater de Dolbeau-Mistassini.

« On pensait que c'était de bon augure, car 60 % des bailleurs de fonds avaient accepté la relance. Mais depuis, on n'a pas eu de nouvelles, alors tout le monde s'interroge», a-t-il poursuivi. Il espère que la compagnie n'aura pas à recourir à la protection de la loi sur la faillite.

Même les ex-travailleurs de l'usine de Donnacona, dont la fermeture définitive a été confirmée en novembre, s'intéressent grandement au dossier.

OFFRES EXCLUSIVES

NOUVEAUTÉS
PRINTEMPS/ÉTÉ 2009

3 POUR 1

Calvin Klein
Costume 4 saisons, 100% laine

JACQUES BRITT
Chemise 100% coton 2 plis

SERICA
MADE IN ITALY
Cravate 100 % soie, fabriquée en Italie

3 items pour 395 $ Valeur de plus de 1200 $

Venez voir nos nouveautés déjà soldées! Détails en magasin.

IMPERMÉABLE
Idéal pour la température actuelle! Modèle classique 7/8, 3 couleurs disponibles
DANIEL HECHTER
199 $

BLOUSON
3 couleurs disponibles
Idéal pour la température actuelle!
RADLEY
169 $

CUIR D'AGNEAU
Modèle court et 3/4
Doublure amovible
B&C BODD & CHRISTENSEN
ROBERT SMITH
299 $

Plusieurs autres offres en magasin!
COSTUMES · VESTONS · PANTALONS · CHANDAILS · MANTEAUX · ETC.

FÉRAUD PARIS BAUMLER Calvin Klein JACQUES BRITT BOGOSSE Gran Sasso MADE IN ITALY

OUVERT DÈS 11H!

François Côté
COLLECTION

CENTROPOLIS
140, rue Promenade-du-Centropolis
Laval (Québec) H7T 2Z6
450.689.1111

QUARTIER DIX30
Brossard (Québec) J4Y 0A5
450.926.0777
Voisin du Fruits et Passion
Près du théâtre de l'Étoile DIX30

WWW.FRANCOISCOTE.COM

Photos à titre indicatif seulement. L'offre ne peut être jumelée ou associée à aucune autre promotion en magasin. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin. Jusqu'à épuisement de la marchandise.

1763589A

L'Apprenti Millionnaire

Séminaire avec
MARC FISHER ET GUY BOURGEOIS

INVITÉE SPÉCIALE : CHRISTINE MICHAUD

« Une journée qui changera votre vie - et votre compte en banque ! »

Date : le samedi 18 avril, de 9 h à 16 h 30
Lieu : Holiday Inn, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
Prix : 125 $ taxes incluses (95 $ avant le 11 avril)
Réservations et info : 450-584-2660 ou 1-800-361-0666

www.guybourgeois.com/apprentimillionnaire

1762794

1763557

ACTUALITÉS

Célébration de mariages civils

Anie Samson a le beau rôle

Parmi les élus de Montréal, la mairesse de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension est la plus active

SARA CHAMPAGNE

Au Québec, des élus municipaux ont célébré plus de 5000 mariages depuis que la loi sur les unions civiles a été modifiée pour le permettre, en 2002. À Montréal, la palme du plus grand nombre d'unions revient à Anie Samson, mairesse de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, qui a célébré jusqu'ici 95 mariages et qui en aura bientôt une centaine à son actif.

En entrevue avec *La Presse*, Mme Samson explique qu'elle a décidé de suivre sa formation de célébrant civil pour ajouter une touche « humaine » à son mandat de mairesse d'arrondissement. Hier après-midi, elle s'apprêtait d'ailleurs à célébrer deux mariages, dont un dans son bureau d'arrondissement. Elle s'est déjà rendue jusqu'à l'Île-Dorval, par bateau, pour officialiser l'amour d'un couple.

« Je me souviens aussi d'avoir dû me rendre à l'hôpital pour célébrer un mariage, raconte Mme Samson. La femme a juste eu le temps de sortir du coma pour unir son cœur à son amoureux. Elle est morte trois jours plus tard. J'avais même dû confirmer au directeur de l'état civil que l'union avait bel et bien eu lieu. »

La mairesse explique que son mandat auprès des citoyens se limite la plupart du temps à gérer des chicanes de clôture et des problèmes assez triviaux. Elle trouve donc valorisante l'idée de pouvoir célébrer des mariages, un « service de proximité » différent, dit-elle.

Les élus consacrent entre trois et quatre heures à chaque cérémonie, en comptant le temps de préparation et la signature des documents. Au tarif d'environ 250$ l'union, les élus interrogés sont tous d'avis qu'ils ne célèbrent pas des mariages pour arrondir leurs fins de mois.

Dans l'île de Montréal, 27 élus de 10 arrondissements (sur un total de 19) ont reçu la formation de célébrant. Après Mme Samson, c'est le maire de Ville-Marie, Benoit Labonté, et son directeur des affaires publiques qui ont célébré le plus d'unions, avec 30 mariages, dont huit entre conjoints de même sexe.

Benoit Labonté n'a pas jugé bon de parler de son expérience de célébrant. En revanche, Jacques-Alain Lavallée, porte-parole de l'arrondissement, indique qu'en raison des coûts de location élevés, les unions se déroulent maintenant dans la salle du conseil plutôt que dans la salle des Boiseries de l'UQAM. Les mariages ont par ailleurs lieu à dates fixes, selon un calendrier établi.

« La location de la salle coûtait 4317$ pour cinq mois, ajoute M. Lavallée. Donc, une somme de 650$ pour les mariés, avec les frais de cour. Le coût a baissé à 450$ en célébrant dans la salle du conseil, et les sommes reçues par les élus, environ 80$ la cérémonie, sont versées dans le budget d'arrondissement. »

Outre Benoît Labonté, trois élus de Ville-Marie célèbrent des mariages civils. La conseillère municipale Catherine Sévigny, nouvellement nommée responsable de la culture au comité exécutif de Gérald Tremblay, a même accepté d'unir les destinées d'un collègue fonctionnaire de l'hôtel de ville.

Dans Rosemont-La Petite-Patrie, où le maire André Lavallée et trois conseillers sont célébrants, on indique que seulement un mariage a été célébré jusqu'à maintenant. « Semble-t-il que les gens intéressés à se marier trouvent notre salle du conseil trop terne », précise la porte-parole, France Lebrun.

Ailleurs, dans Outremont, où tous les élus et deux fonctionnaires célèbrent des unions, on n'a pas rappelé *La Presse*. Dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, on a scellé 31 unions, dont deux au Château Dufresne. Le conseiller Richer Dompierre (11 mariages) n'a pas hésité à aller au restaurant St-Hubert pour officier, de même qu'à l'hôtel Auberge Universel.

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

La mairesse de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Anie Samson (au centre), a célébré dans son bureau, hier après-midi, l'union d'Amine Miled et de Hind Rakkay (à gauche). Celle qui détient la palme du plus grand nombre de mariages civils célébrés à Montréal franchira bientôt le cap des 100 unions.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : sara.champagne@lapresse.ca

Difficiles pourparlers chez Chrysler Canada

AGENCE FRANCE-PRESSE

DETROIT — Chrysler a constaté hier l'échec de ses négociations avec le syndicat de l'automobile canadien, mais les deux parties ont manifesté leur volonté de discuter jusqu'au 31 mars, date butoir pour un accord qui permettrait au groupe d'obtenir une aide d'Ottawa.

Le constructeur automobile américain et le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) discutent d'un plan de réduction des coûts depuis lundi.

« Après plusieurs jours de négociations de bonne foi, Chrysler et les TCA ne sont pas parvenus à un accord réduisant l'écart de compétitivité avec les autres constructeurs automobiles au Canada pour permettre à Chrysler d'être viable immédiatement », écrit le groupe américain dans un communiqué.

« Bien que nous ayons fait des progrès, des problèmes importants liés au modèle actuel restent sur la table », ajoute ce texte publié par le siège social de Chrysler.

« Nous continuons à discuter avec les TCA pour résoudre ces problèmes de manière responsable », indique Chrysler dans ce bref communiqué.

Chrysler Canada doit s'entendre avec le syndicat d'ici à mardi s'il veut obtenir une aide d'environ 2,5 milliards de dollars proposée par le gouvernement canadien et celui de la province de l'Ontario.

Jusqu'ici, Chrysler n'avait pas commenté l'avancement de ces discussions.

Vendredi, le président de TCA, Ken Lewenza, avait donné une conférence de presse à Toronto et avait reconnu l'absence « d'accord de principe avec Chrysler ». Il avait cependant ajouté que le syndicat était prêt à poursuivre les négociations jusqu'à la date butoir.

« Écart de compétitivité »

Dans son communiqué, Chrysler dit avoir indiqué « très clairement » au gouvernement canadien qu'il estime « son écart de compétitivité » avec les autres constructeurs présents au Canada à 19$ par heure de travail.

Le syndicat des TCA est parvenu il y a deux semaines à un accord avec le premier constructeur automobile américain, General Motors, pour réduire fortement les coûts de cette entreprise au Canada.

Chrysler estime qu'un accord en des termes similaires à celui conclu entre les TCA et GM ne lui permettrait pas de ramener les coûts de ses activités au Canada à égalité avec ceux des constructeurs asiatiques.

Le groupe, qui emploie 9400 personnes au Canada, a averti il y a deux semaines qu'il pourrait se retirer du pays s'il n'obtient pas du syndicat des concessions pour réduire de 25 % le coût du travail.

Chrysler et GM ont été secourus par le gouvernement américain, qui leur a alloué une aide de 17,4 milliards de dollars au total depuis décembre. Mais celle-ci s'avère encore insuffisante, et les deux groupes demandent encore à l'État 21,6 milliards de dollars supplémentaires pour pouvoir survivre.

Weekend au féminin

Dernier jour aujourd'hui

Grande fête de la forme et du bien-être au féminin. **Rendez-vous au magasin de Montréal, à la succursale de l'Ouest de l'île** pour une gamme d'activités aussi amusantes qu'intéressantes:

- SÉMINAIRES de conditionnement gratuits animés par Kosta Stoyanoff, spécialiste du condionnement et de la perte de poids
- SÉANCES soins de la peau avec essais de produits dermaglow
- SÉANCES D'INFORMATION et de démonstration sur la nutrition, présentées par vega by Sequel Naturals

TIRAGE
- GROS LOT NATIONAL : Tapis roulant faible impact Precor 9.27 (valeur de 2288$)
- Abonnement de 3 mois à Hyperstrike (programme de conditionnement individualisé en ligne)
- Panier-cadeau de services spa de Curage Spa – Valeur +500 $

Precor 9.23
- Une interface simple et intuitive qui vous permet de bonifier votre entraînement
- Prix Rég. 2488$

MAINTENANT 1988$

Épargnez 500$! Sur le Prix Rég.

Precor 9.27
- Choisissez parmi 10 programmes différents pour ajouter de la variété à vos entraînements
- Prix Rég. 2788$

MAINTENANT 2288$

Épargnez 26!$

Ensemble de yoga
Prix Rég 44,88$
MAINTENANT 18,88$

Polar FS3 Heart Rate Monitor
NOTRE PRIX 68,88$

Bosu Ball
NOTRE PRIX 128,88$

fitness DÉPÔT
10e SUPERMARCHÉS D'ÉQUIPEMENTS D'EXERCICES

West Island - Montreal
61A boul. Brunswick
514-421-2302

Laval
3216 AutoRoute 440
450-688-1440

St-Leonard
6131 boul. Métropolitain est
514-321-7000

Decarie
5317 rue Sherbrooke ouest
514-908-0888

Longueuil
612 Place Trans Canada
450-677-9999

ÉQUIPEMENTS D'OCCASION + SOLDE
BOOMERANG ÉQUIPEMENT D'EXERCICE
Mont-Royal, 7900 ch. Devonshire
514-905-0508

1715454A

CONFÉRENCE

La communication authentique

avec Yvan Phaneuf, TRA

Montréal le 7 avril à 19h30
Centre St-Pierre, 1212 rue Panet

Laval le 14 avril à 19h30
Hôtel Sheraton, 2440 Aut. des Laurentides

Trois-Rivières : 21 avril
Île-Perrot : 28 avril
St-Jean : 5 mai
Granby : 12 mai
Victoriaville : 19 mai
Sherbrooke : 26 mai
Québec : 2 juin
St-Hyacinthe : 9 juin

Groupe CRAM

1-877-598-7758
www.cram-eif.org

1662925A

La navette *Discovery* s'est posée en douceur

PHOTO SCOTT AUDETTE, REUTERS

Des curieux ont vu de près la navette *Discovery* et ses sept astronautes se poser sur une piste du Centre spatial Kennedy, hier après-midi en Floride. Une heure plus tôt, la navette filait à 26 000 km/h, de retour d'un voyage de 13 jours dans l'espace, dont neuf passés à la Station spatiale internationale (ISS) pour y livrer des panneaux solaires. De son côté. le vaisseau russe *Soyouz* avec à son bord le touriste de l'espace Charles Simonyi s'est amarré à son tour à l'ISS hier, bien qu'une panne l'ait forcé à le faire en mode manuel. – Agence France-Presse

L'Europe s'approche d'un embargo sur le phoque

AGENCE FRANCE-PRESSE

Les pays européens penchent majoritairement en faveur d'une interdiction totale de l'importation des produits dérivés du phoque en raison des conditions très critiquées de son abattage principalement au Canada, selon des sources diplomatiques.

Lors de la réunion, vendredi, des représentants des 27 États de l'Union européenne, « une majorité suffisante s'est dégagée de la discussion en faveur d'une interdiction totale », a indiqué l'une de ces sources.

Une autre source a souligné que sept pays seulement avaient clairement exprimé leur opposition à un tel embargo: la Suède, la Finlande, le Danemark, la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie et la Bulgarie.

La décision finale doit être prise ultérieurement, en concertation, par les gouvernements de l'Union européenne et par le Parlement européen. Le vote final sur ce dossier est programmé le 22 avril.

La tournée de Galloway ira de l'avant

LA PRESSE CANADIENNE

La tournée canadienne du député britannique George Galloway aura lieu même si ses avocats échouent à convaincre un tribunal de lever l'ordre d'interdiction d'entrer dans le pays émis contre lui, ont indiqué ses organisateurs, hier.

Si la Cour fédérale ne se prononce pas en faveur du député britannique, les organisateurs prévoient rencontrer M. Galloway à la frontière canado-américaine et le faire s'adresser à ses partisans canadiens par téléphone. M. Galloway devait prononcer des discours à compter de demain dans quatre villes canadiennes, dont Montréal.

M. Galloway est *persona non grata* au Canada en raison de son soutien au Hamas.

TÉLÉVISION

CE SOIR 19 H 30

LA SOIRÉE DES JUTRA

ANIMÉE PAR KARINE VANASSE

DIFFUSÉE SUR LE WEB

RÉALISATION : JOCELYN BARNABÉ

LA FIÈVRE DES JUTRA
CE SOIR 18H30

VIENS VOIR LES COMÉDIENS
SPÉCIALE JUTRA
APRÈS LE GALA

artv

ACTUALITÉS

VIE DE FAMILLE

Oser parler d'agression sexuelle

SILVIA GALIPEAU
SOCIÉTÉ

Une fille sur trois sera agressée sexuellement avant d'avoir 18 ans. Chez les garçons, un sur cinq ou six, selon les statistiques.

Pour un parent, c'est le tabou ultime. L'horreur absolue. Imaginer que son enfant soit un jour agressé, c'est insoutenable.

Deux intervenantes sociales viennent de publier un livre sur la question: *Comment protéger nos enfants contre les agresseurs sexuels, pédophiles et autres prédateurs*, aux Éditeurs réunis.

Cela tombe bien. Car comme l'ont révélé la semaine dernière les corps policiers du Québec à l'occasion du lancement d'une campagne de sensibilisation aux agressions sexuelles, bien des mythes perdurent. Le premier, et le plus tenace: l'agresseur. Non, il ne s'agit pas toujours d'un inconnu à cagoule tapi au fond d'une ruelle. La très grande majorité des agresseurs sont connus de leurs victimes et sévissent dans le confort d'une résidence privée.

«Dans 75 à 85% des cas, la personne est connue», insiste Joëlle Boucher-Dandurand, co-auteure et travailleuse sociale dans un CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel).

Deuxième mythe: on ne parle d'agression sexuelle qu'en cas de viol. Erreur. «Une agression à caractère sexuel est un acte à connotation sexuelle, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou, dans certains cas, notamment dans celui des enfants, par une manipulation affective ou par du chantage», disent les auteures. Cela inclut donc l'oncle qui tape systématiquement les fesses de sa filleule, ou le commentaire salace et répétitif du genre «hum, j'aimerais être ta banane», illustre Janique Boivin, co-auteure et travailleuse sociale dans un CALACS également. «C'est de la violence parce qu'on ne respecte pas l'enfant. Et les conséquences sont similaires. L'enfant ne se sent pas bien».

Grosso modo, l'agression type se déroule comme suit: un père, un oncle, un voisin, un gardien ou une personne de confiance de sexe masculin (98% des personnes accusées sont des hommes) se retrouve seul à seul avec l'enfant. Le parent ne se doute de rien, car il a confiance, justement. L'agresseur commence par des petits attouchements, passe à la fellation, puis à la pénétration. «Habituellement, il y a une gradation, mais pas toujours», précisent les auteures. L'agresseur, usant de son rôle d'autorité, force l'enfant à garder le secret par toutes sortes de moyens. Du genre: «Si tu parles, je ferai la même chose à ta sœur...»

Le livre est d'ailleurs bourré de faits vécus, entendus par les auteures dans leur pratique. Certains passages sont d'ailleurs très difficiles à digérer. Mais c'est voulu. «Nous voulions parler des vraies choses, expliquent-elles. Personne n'est à l'abri. On ne peut pas toujours voir ça venir. Notre pouvoir, c'est de nous informer. Et notre livre est un outil.»

Un outil pour décoder les signaux de détresse, mais aussi pour favoriser les confidences (en encourageant l'enfant, quotidiennement, à exprimer ses émotions, ses malaises, à s'affirmer). Le livre propose d'ailleurs des exercices à faire avec l'enfant, pour s'exercer non seulement à le faire parler, mais aussi, surtout, à l'écouter.

Parce que oui, on peut se remettre d'une telle agression. Mais plus l'enfant en parle tôt, mieux c'est. Encore faut-il qu'il soit entendu.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste: silvia.galipeau@lapresse.ca

MOTS D'ENFANTS

La grand-mère de Marie-Maxime, 3 ans, va la chercher à la garderie. Tous les enfants demandent: **«C'est à qui la grand-maman? C'est à qui la grand-maman?»** Et Marie-Maxime de répondre, imperturbable: «C'est à grand-papa Daniel!» (Envoyé par grand-maman Mireille)

Des mots d'enfant? Écrivez-nous!

DES NOUVELLES DE LA MÈRE BLOGUE

Lundi, 11h44: Que veulent les papas?
Mardi, 9h14: Scruter les antécédents judiciaires des profs?
Mardi, 15h36: Racontez-nous votre maternité
Pour poursuivre la discussion, rendez-vous à: cyberpresse.ca/mere

Recherché: médecin de l'adolescence

La clinique de l'adolescence du CHU Sainte-Justine voit de plus en plus de cas de jeunes stressés, qui souffrent de maux de dos ou de ventre, parfois carrément paralysés, incapables de bouger. Les troubles d'anxiété, jadis rarissimes à cet âge, font désormais partie du quotidien. Pour répondre à cette clientèle grandissante, l'Université de Montréal vient de mettre sur pied un nouveau programme de deux ans: le Diplôme d'études spécialisées en médecine de l'adolescence.
(Source: *Journal Forum*)

Traquer la cyberporno juvénile

Les cyberenquêteurs américains ne chôment pas. L'an dernier, le centre d'appels du National Center for Missing and Exploited Children a reçu pas moins de 85 301 signalements de pornographie juvénile, et 8787 signalements de leurre d'enfant. Résultat: 3000 arrestations pour cybercriminalité infantile en 2008, révèle le département américain de la Justice. (Source: AP)

SONDAGE

L'intérêt augmente pour les municipalités rurales

LA PRESSE CANADIENNE

L'intérêt envers les municipalités rurales est en progression au Québec, alors qu'un nouveau sondage réalisé pour l'organisme Solidarité rurale indique que 20% des résidants des régions métropolitaines de recensement de Québec et Montréal ont déjà songé à s'installer en milieu rural.

Le sondage, réalisé par la chaire Desjardins en développement de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et la firme SOS, indique aussi que 8,9% des répondants désirent migrer en milieu rural au cours des cinq prochaines années.

Parmi les raisons qui incitent les gens à s'installer en milieu rural, la recherche de la tranquillité arrive en tête de liste dans une proportion de 58,9%. La recherche de grands espaces a été la deuxième réponse la plus mentionnée, avec 21,6%.

De plus, 34,5% des répondants ont indiqué que l'accessibilité des services est le facteur le plus déterminant lors du choix d'une municipalité rurale. Les soins de santé sont une priorité pour les personnes sondées, alors que 47% estiment qu'un hôpital ou une clinique est un service indispensable dans une municipalité rurale.

Le sondage a été réalisé par téléphone entre le 14 janvier et le 12 février 2009 auprès de 2101 personnes. La marge d'erreur est de 2,8 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Il a été dévoilé vendredi, dans le cadre de la 16e Conférence nationale de Solidarité rurale du Québec, qui se déroulait à Montmagny et à Cap-Saint-Ignace.

Les cigarillos dénoncés

LA PRESSE CANADIENNE

Près d'une centaine d'élèves d'écoles secondaires de Montréal ont tenu une action publique, hier, dans le cadre du forum «Fais-toi entendre!» afin de demander au gouvernement du Québec d'interdire la vente de cigarillos aromatisés.

La comédienne Catherine Brunet, porte-parole de la manifestation, a rappelé que les ventes de cigares et cigarillos sont passées de 50 000 unités en 2001 à plus de 80 millions en 2006. Elle a aussi dénoncé l'attitude des cigarettiers, qui proposent des produits du tabac aromatisés pour atteindre les adolescents.

Par ailleurs, selon l'Institut de la statistique du Québec, si le tabagisme a diminué de 15% chez les jeunes de 12 à 17 ans au Québec entre 2002 et 2006, la consommation de cigarillos a augmenté de 22% au cours de cette période dans ce même groupe d'âge.

CÉLÉBRITÉS...

GERMAINE FAVREAU CHAREST
Félicitations à notre merveilleuse centenaire
Nous t'admirons et t'aimons tous.
Tes enfants, Jacques, Louise, Michel, Francine, Monique.
Tes 11 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants

RITA QUIRION ET RAYMOND QUIRION
Félicitations aux jumeaux pour votre 90ième anniversaire!
Vous êtes deux forces de la nature!
On vous souhaite Santé et Bonheur!
On vous aime! Line et Claude, Pierre et Chantal, parents et amis

VOUS AVEZ UN ÉVÉNEMENT À CÉLÉBRER ?
Soulignez-le !
LA PRESSE
tous les dimanches dans *La Presse*
Composez le (514) 285-7274
appels interurbains (sans frais) **1 866 987-8363**
celebrites@lapresse.ca
CELEB_29-03-09

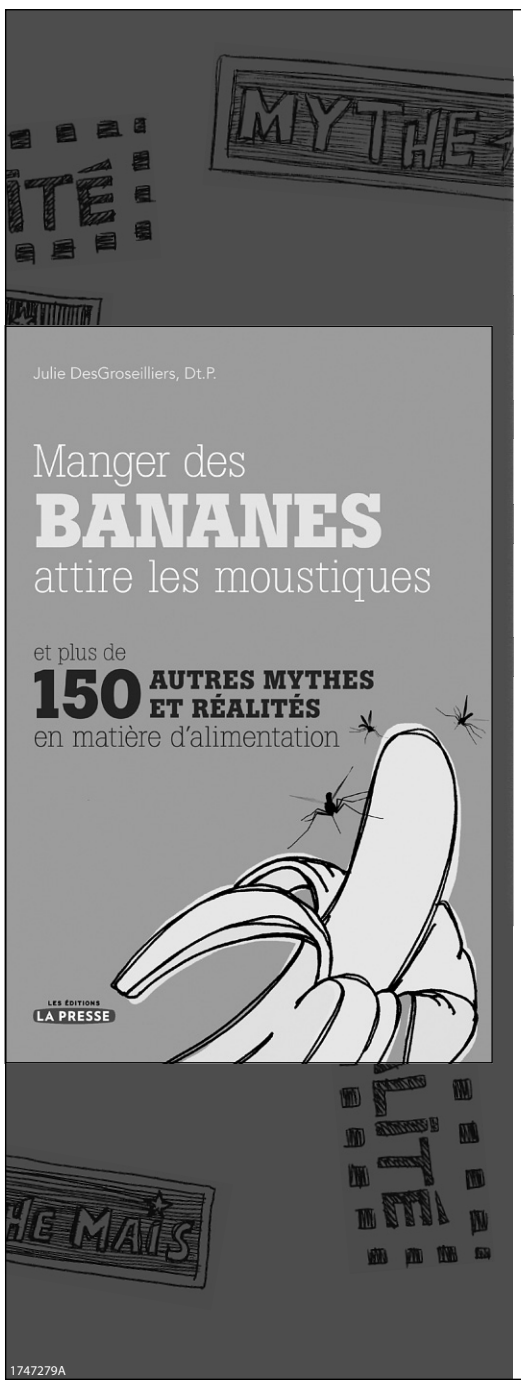

RELEVEZ VOTRE QUOTIENT NUTRITIONNEL!

Les huîtres sont-elles aphrodisiaques?

Le céleri peut-il faire maigrir?

L'aspartame est-elle cancérigène?

… et les bananes attirent-elles vraiment les moustiques?

Julie DesGroseilliers, nutritionniste et conférencière, remet les pendules à l'heure et démêle le vrai du faux en matière d'alimentation.

EN VENTE EN LIBRAIRIE OU SUR WWW.LIBRAIRIE.CYBERPRESSE.CA

LES ÉDITIONS LA PRESSE

1747279A

Galerie du sommeil

BRAULT & MARTINEAU

16 succursales

Sommier gratuit†† + 50 versements sans intérêt*

à l'achat d'un matelas† de la Collection BRAULT & MARTINEAU

jusqu'en mai 2013
sur les matelas†

Sommier gratuit††
valeur de 289$

Fontevraud

Collection BRAULT & MARTINEAU

- Matelas semi-ferme • Sans rotation
- Dessus à coussinet • Contour renforcé

Garantie ferme de 10 ans. Livraison et ramassage gratuits

- 1 place/403 ressorts . . . . . 11,98$*/mois ou 599$
- Grand lit/660 ressorts . . . . . 15,98$*/mois ou 799$
- Très grand lit/1023 ressorts . . . . . 23,98$*/mois ou 1199$

13,98$*/mois ou 699$ 2 places/ 527 ressorts

Sommier gratuit††
valeur de 299$

Bonneval II

Collection BRAULT & MARTINEAU

- Matelas ferme • Sans rotation
- Contour renforcé • Tissu antibactérien
- Ressorts renforcés au centre

Garantie ferme de 12 ans. Livraison et ramassage gratuits

- 1 place/364 ressorts ensachés . . . . 11,98$*/mois ou 599$
- Grand lit/644 ressorts ensachés . . . . 17,98$*/mois ou 899$
- Très grand lit/840 ressorts ensachés 25,98$*/mois ou 1299$

15,98$*/mois ou 799$ 2 places/ 546 ressorts ensachés

Sommier gratuit†† valeur de 299$

Bellegarde

- Matelas semi-ferme
- Sans rotation • Contour renforcé

Garantie ferme de 15 ans. Livraison et ramassage gratuits

- 1 place/400 ressorts ensachés . . . . . 13,98$*/mois ou 699$
- Grand lit/702 ressorts ensachés . . . . . 19,98$*/mois ou 999$
- Très grand lit/972 ressorts ensachés. . 27,98$*/mois ou 1399$

17,98$*/mois ou 899$ 2 places/ 600 ressorts ensachés

Sommier gratuit†† valeur de 299$

Maintenon

- Matelas moelleux
- Dessus à coussinet
- Contour renforcé

Garantie ferme de 15 ans. Livraison et ramassage gratuits

- 1 place/400 ressorts ensachés . . . . . 17,98$*/mois ou 899$
- Grand lit/702 ressorts ensachés . . . . . 27,98$*/mois ou 1399$
- Très grand lit/972 ressorts ensachés. . . 37,98$*/mois ou 1899$

23,98$*/mois ou 1199$ 2 places/ 600 ressorts ensachés

Sommier gratuit†† valeur de 369$

Balmoral II

- Matelas avec surface en viscoélastique
- Sans rotation
- Contour renforcé

Garantie ferme de 15 ans. Livraison et ramassage gratuits

- 1 place/450 ressorts ensachés . . . . . 25,98$*/mois ou 1299$
- Grand lit/810 ressorts ensachés . . . . . 37,98$*/mois ou 1899$
- Très grand lit/1053 ressorts ensachés. . 51,98$*/mois ou 2599$

33,98$*/mois ou 1699$ 2 places/ 675 ressorts ensachés

Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons† !
†Détails en magasin.

Garantie confort 90 jours d'essai
sur TOUS nos matelas
Exclusif à B & M

braultetmartineau.com

***Livraison gratuite** 7 jours sur 7* ***Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 10 h à 17 h

BROSSARD Tél. : 450 619-6777 • 9500, boul. Taschereau (coin boul. Rivard)
GATINEAU Tél. : 819 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. de la Gappe (face aux Prom. de l'Outaouais)
KIRKLAND Tél. : 514 697-9228 • 16 975, route Transcanadienne (sortie 50 de la Transcanadienne)
LASALLE Tél. : 514 364-6110 • 7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)
LAVAL Tél. : 450 682-2516 • 500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)
REPENTIGNY Tél. : 450 470-0815 • 145, rue de Lafayette (près du boul. Brien)
SHERBROOKE Tél. : 819 562-4242 • 1 800 267-4240 • 3950, boul. Josaphat-Rancourt (Plateau St-Joseph)
SAINT-HUBERT Tél. : 450 676-1911 • 1351, boul. des Promenades (près des Prom. St-Bruno)
SAINT-LÉONARD Tél. : 514 254-9455 • 6700, rue Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)
SAINTE-THÉRÈSE Tél. : 450 430-0555 • 125, boul. Desjardins Est (coin boul. Curé-Labelle)

Galerie du sommeil BRAULT & MARTINEAU 16 succursales

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au mercredi 9 h à 18 h • Jeudi et vendredi 9 h à 21 h • Samedi 9 h à 17 h • Dimanche 10 h à 17 h

GRANBY Tél. : 450 372-5656 • 50, rue Simonds Nord
MASCOUCHE Tél. : 450 474-8531 • 210, Montée Masson
ST-HYACINTHE Tél. : 450 774-6116 • 3300, avenue Cusson
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU Tél. : 450 349-1609 • 575, rue Pierre-Caisse
ST-JÉRÔME Tél. : 450 431-9338 • 21, rue Gauthier
VAUDREUIL-DORION Tél. : 450 424-2651 • 585, avenue St-Charles

Accord D Desjardins — Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Interac PAIEMENT DIRECT

Offre en vigueur du lundi 23 mars au dimanche 29 mars 2009. Quantités limitées sur certains articles. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation. Détails en magasin. †Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin. ††Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799 $ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers sauf items sélectionnés. Sur approbation du service de crédit Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Exemple de frais :			
Si votre solde quotidien moyen en souffrance est de :	250 $	500 $	1000 $
Les frais d'intérêts pour une période de 30 jours seront de :	4,01 $	8,01 $	16,03 $

1709019A

MISSION CANADIENNE EN AFGHANISTAN

PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

L'armée de terre canadienne est à bout de souffle, selon les analystes militaires consultés par *La Presse*. « Quand la mission en Afghanistan sera finie, en juillet 2011, ce ne sera pas le temps de les envoyer au Darfour », dit l'ex-colonel Michel Drapeau. Sur notre photo, des soldats canadiens en patrouille dans les rues de Spin Boldak, en Afghanistan.

Les soldats au bout du rouleau

Un animateur de Fox News a soulevé un tollé la semaine dernière en se moquant de l'armée canadienne. À Ottawa, toute la classe politique s'est indignée des propos de Greg Gutfeld, qui a tourné en dérision la pause d'un an que les soldats songent à s'offrir à leur retour d'Afghanistan. Reste qu'ils en ont bien besoin. Les militaires sont à bout de souffle. Et leurs véhicules tombent en morceaux.

ISABELLE HACHEY

Ce n'était pas la meilleure blague à faire, au moment où les corps de quatre soldats tombés au combat étaient rapatriés au Canada : « L'armée canadienne a besoin de souffler pour faire un peu de yoga, peindre des paysages ou courir sur les plages », a raillé la semaine dernière Greg Gutfeld, animateur du réseau américain Fox News, s'attirant les foudres de la classe politique à Ottawa.

N'empêche que, après sept ans de combats en Afghanistan, l'armée de terre canadienne est au bout du rouleau, selon les analystes militaires consultés par *La Presse*. Les soldats ne prendront peut-être pas des cours de yoga mais, « quand la mission sera finie, en juillet 2011, ce ne sera pas le temps de les envoyer au Darfour », dit l'ex-colonel Michel Drapeau.

C'est le chef d'état-major de l'armée de terre lui-même, le lieutenant-général Andrew Leslie, qui a tiré la sonnette d'alarme, le 9 mars, devant le comité sénatorial permanent de la défense. L'armée est « tellement sollicitée » qu'il faut songer à suspendre ses opérations pour un an à son retour d'Afghanistan, a-t-il déclaré. Une pause essentielle pour permettre aux soldats épuisés de reprendre des forces.

La situation est déjà critique. L'élastique est étiré à son maximum, bien qu'il reste encore deux ans à la mission, selon M. Drapeau. « On est juste sur la ligne. Il ne faudrait pas pousser tellement plus. Je pense qu'en 2011 il va y avoir un grand soupir de soulagement. Espérons qu'il n'y aura pas de crise d'ici là parce qu'on n'aura pas les moyens d'y répondre. »

Des départs massifs

Un « signe d'usure » qui ne trompe pas, c'est le nombre croissant de départs, surtout de militaires d'expérience. Après deux, trois, ou même quatre déploiements de six mois chacun en Afghanistan, bien des pères de famille « en ont assez de cette vie de nomade et des risques associés », dit M. Drapeau. De 6 % au début de la mission, l'attrition est passée à 9 % l'an dernier.

« Le recrutement n'est pas suffisant pour combler (nos) pertes. On recrute entre 7000 et 8000 soldats par année, mais on en perd autant. »

« Le recrutement n'est pas suffisant pour combler ces pertes, explique le major-général à la retraite Terry Liston. On recrute entre 7000 et 8000 soldats par année, mais on en perd autant. » Les Forces armées ne parviennent donc pas à accroître leurs effectifs de 1000 recrues par an, comme elles l'espéraient, pour renflouer leurs troupes.

La cause principale de ces départs massifs, c'est « le rythme exagéré d'activité associé à la mission en Afghanistan, qui engendre du stress, des *burnout* et un certain chaos administratif parmi les cadres et la troupe », selon M. Liston.

« Il n'y a pas assez de troupes pour maintenir le roulement des unités, explique-t-il. On déplace les soldats d'un endroit à l'autre pour combler le manque d'effectifs dans leurs rangs. L'essentiel du moral d'une armée, c'est la camaraderie, la cohésion des unités. Les gars s'attachent à leur régiment et, lorsqu'on les ballotte d'un endroit à l'autre pour boucher des trous, cela les décourage. »

Pour cet ancien officier supérieur de l'armée, le constat est dur : « Il est impensable que le Canada, un des leaders du monde du point de vue économique, qui se vante de jouer un rôle important au sein des Nations unies, soit à bout de souffle en maintenant un seul bataillon de fantassins outre-mer. »

Selon lui, les milliards versés par Ottawa depuis quatre ans n'ont pas amélioré les choses. « L'argent a servi à acheter de l'équipement très cher, comme des chars blindés Leopard II, des hélicoptères Chinook et des avions de transport C-17. Cet engouement pour les capacités militaires exotiques a fait en sorte qu'on a négligé l'essentiel, les bataillons d'infanterie. »

Influencé par Rumsfeld

M. Liston regrette que les Forces canadiennes aient été influencées par la vision de Donald Rumsfeld, ex-secrétaire à la Défense dans le gouvernement de George W. Bush. « Lui, il ne croyait ni aux opérations des Nations unies ni aux troupes sur le terrain. Il ne voulait que des frappes aériennes dirigées par des forces spéciales. Mais cette approche s'est montrée désastreuse en Irak et en Afghanistan. »

Le Canada s'est laissé entraîner, créant même son propre bataillon de forces spéciales. « Bien des gens se demandent si on a besoin de ces troupes secrètes. En 2011, notre armée sera prise avec ces forces et ces équipements exotiques, mais dépourvue du personnel nécessaire aux missions des Nations unies, par exemple au Congo ou en Haïti. C'est pourtant ce que les Canadiens attendent d'elle. »

Des chars stockés à Montréal

ISABELLE HACHEY

Pendant que les soldats déployés en Afghanistan s'entassent dans des chars d'assaut vieux d'un demi-siècle, pas moins de 80 chars presque neufs, des Leopard II achetés par le Canada en 2007, dorment dans des entrepôts de Montréal et des Pays-Bas.

Dans une lettre datée du 25 mars, le député bloquiste Claude Bachand exhorte le ministre de la Défense, Peter MacKay, à mettre rapidement ces chars d'assaut au service de l'armée. « Cet équipement a été jugé prioritaire pour la sécurité des troupes canadiennes, écrit-il. Qu'attend votre gouvernement pour procéder à la mise à jour de cet équipement? Il en va de la vie des soldats. »

Le ministère de la Défense veut modifier les Leopard II, notamment en ajoutant une couche de blindage, avant de les rendre opérationnels. Mais depuis deux ans, rien ne bouge. Le lieutenant-général Andrew Leslie, chef d'état-major de l'Armée de terre, n'a pas caché son exaspération face à la lenteur bureaucratique du ministère. « Aucun contrat n'a encore été signé pour leur remise à neuf », a-t-il expliqué, le 9 mars, devant un comité sénatorial. « J'attends depuis deux ans. »

Quarante Leopard II sont entreposés dans un hangar de la base militaire de Longue-Pointe, dans l'est de Montréal. Quarante autres sont toujours cloués chez leurs anciens propriétaires, les Pays-Bas. Seulement 20 sont utilisés en Afghanistan. « Ce sont probablement les meilleurs chars du monde, a dit le lieutenant-général Leslie. Lorsqu'ils sont utilisés pour une mission, ils permettent de sauver la vie de nos soldats. »

Au rythme où vont les choses, les Leopard II ne seront pas prêts avant la fin de la mission afghane.

La plupart des militaires déployés en sol afghan doivent se déplacer à bord de Leopard I, dont le taux de défaillance s'élève à 71 %. « Ils ont été conçus il y a près de 45 ans, a-t-il ajouté. Ils pèsent près de 50 tonnes et sont utilisés au maximum. C'est pourquoi le gouvernement du Canada nous a acheté des Leopard II. »

Mais au rythme où vont les choses, ces chars ne seront pas prêts avant la fin de la mission afghane, en 2011. Au ministère, aucun échéancier n'a été fixé. « Des consultations et une planification sont en cours pour déterminer l'envergure des travaux requis et la façon dont ces travaux seront exécutés », a dit un porte-parole du ministre MacKay. Un processus d'appel d'offres sera lancé par la suite. « Il est inacceptable que la bureaucratie gouvernementale, pendant que les gars sont en train de mourir, soit en train de "téter" pour donner ce contrat », s'insurge le major-général à la retraite Terry Liston.

Le brigadier général Denis Thompson, qui a commandé jusqu'en février les troupes déployées dans la province de Kandahar, se fait toutefois rassurant. « On a acheté les Leopard II pour les futures missions. En Afghanistan, je peux vous dire qu'on a un plus grand nombre de chars d'assaut qu'on a de soldats pour les conduire. »

Des véhicules défaillants

ISABELLE HACHEY

Sept ans de guerre en Afghanistan ont sérieusement dégarni le parc de véhicules de l'Armée de terre canadienne. Certains types de véhicules affichent un taux de défaillance de plus de 70 %. Endommagés par des bombes, des routes accidentées ou des blindages trop lourds, ils finissent souvent dans un gigantesque cimetière de véhicules, situé près de la base militaire de Kandahar.

« C'est presque une crise », a admis le lieutenant-général Andrew Leslie, le 9 mars, devant le comité sénatorial permanent de la défense. « Les taux de défaillance mécanique sont les plus élevés qu'il m'ait été donné de voir. »

« Le présent tempo opérationnel fait en sorte que nous utilisons notre équipement à pleine capacité », a ajouté le chef d'état-major de l'Armée de terre. « Cette situation est très sérieuse, car le nombre et les types d'équipements qui doivent être réparés et remplacés ne cessent d'augmenter à un rythme effréné et l'utilisation de cet équipement est beaucoup plus grande que ce qui avait été planifié lors de leur achat. »

Selon le major-général à la retraite Terry Liston, sur les 600 véhicules blindés légers (VBL3), plus de 200 sont hors d'usage, détruits par des bombes artisanales ou par une utilisation excessive. « Ces véhicules sont conçus pour rouler quelques milliers de kilomètres par an. Actuellement, ils parcourent de 40 000 à 50 000 km par an! »

« Mieux vaut endommager l'équipement que de perdre des vies », dit Colin Kenny, président du comité sénatorial de la défense. Il reconnaît que l'équipement se détériore très vite en Afghanistan, d'autant plus que « les routes sont encore pires là-bas qu'au centre-ville de Montréal au printemps! »

Les véhicules détruits en Afghanistan sont renouvelés en première vitesse par le Canada. Pour l'instant, ce sont donc les soldats en entraînement au pays qui souffrent de la pénurie de véhicules en bon état.

Le problème, c'est que l'Armée manque cruellement de mécaniciens spécialisés pour réparer les véhicules rapatriés au Canada. Selon le lieutenant-général Leslie, il en faudrait « quelques centaines » pour remettre le parc de véhicules en état de marche.

Dakota-du-Nord Montée des eaux sans précédent de la Red River

On redoute une nouvelle crue

MIRA OBERMAN
AGENCE FRANCE-PRESSE

FARGO, Dakota-du-Nord — Les habitants des plaines du nord des États-Unis, frappées par des inondations historiques, guettent dans l'angoisse la montée des eaux qui pourrait déclencher une nouvelle évacuation massive, alors que le président américain a promis hier l'aide du pays.

Les États du Dakota-du-Nord et du Minnesota ont été placés en état de catastrophe naturelle après la crue sans précédent en 112 ans de la Red River, gonflée par les chutes de neige des derniers mois.

En dépit des digues construites à grand-peine par les bénévoles, ce fleuve, qui trace la frontière entre le Dakota-du-Nord et le Minnesota, menace encore de déverser ses flots dans la vallée de Fargo, une ville de 92 000 habitants du Dakota-du-Nord, et à Moorhead, qui abrite 35 000 personnes sur l'autre rive, côté Minnesota.

Les autorités craignent que 30 000 personnes se retrouvent sans abri alors que le froid s'intensifie. Déjà 3500 personnes ont été évacuées, ainsi que des hôpitaux, des cliniques et des établissements scolaires, et les autorités préparent d'autres possibles évacuations.

Si certains pensent que les eaux du fleuve ont atteint leur plus haut niveau hier, les services de météorologie nationale (NWS) ont averti que la crue pourrait être à son comble aujourd'hui. Grâce à des températures froides de la journée (–11°), la fonte des neiges n'aurait pas été aussi rapide et la crue en serait retardée, estime NWS.

Alors que les rues de Fargo sont déjà submergées, les eaux glacées du fleuve commencent à créer des brèches dans les digues de fortune érigées sur des kilomètres par des milliers de bénévoles.

Hier matin, le niveau du fleuve a atteint les 12,4 m, plus que le record de 1897, à 12,2 m, et à quelques centimètres à peine en dessous de la plus haute digue de Fargo, qui fait 12,59 m. Mais le niveau pourrait s'élever entre 12,5 et 12,8 m aujourd'hui et s'y maintenir pendant trois à sept jours, selon les autorités.

Le président Barack Obama a promis hier de l'aide aux victimes. « Nous ferons ce qui doit être fait pour aider, en concertation avec les institutions locales des États concernés, les organisations à but non lucratif mais aussi les bénévoles, qui font tellement dans les opérations de secours », a déclaré le président, dont le prédécesseur, George W. Bush, avait été très critiqué pour sa réponse tardive aux inondations catastrophiques dues au cyclone *Katrina* en 2005 dans le sud des États-Unis.

M. Obama a exhorté les habitants à « rester vigilants en surveillant les informations sur la montée des eaux et en suivant les instructions des autorités locales au cas où des évacuations deviendraient nécessaires ».

La ministre de la Sécurité intérieure, Janet Napolitano, avait indiqué vendredi que le gouvernement se préparait à héberger et à nourrir 30 000 personnes pendant une semaine. « Dans le pire des scénarios, nous pourrions nous retrouver face à 80 000 ou 100 000 personnes évacuées », avait-elle ajouté.

L'Agence des secours d'urgence (FEMA), qui avait été mise en cause pour sa gestion des évacuations au moment de l'ouragan *Katrina*, a indiqué avoir préparé plus de 170 000 repas, 38 000 couvertures, 50 000 trousses d'hygiène, 250 000 litres d'eau et 50 générateurs électriques.

Fargo a été largement désertée par sa population hier, mais de l'autre côté de la Red River en furie, à Moorhead, les hommes de la Garde nationale et des entreprises de BTP s'évertuent encore, malgré le froid, à entasser des sacs de sable pour tenter de contenir la nouvelle crue tant redoutée.

PHOTO ELAINE THOMPSON, ASSOCIATED PRESS

En dépit des digues construites à grand-peine par les bénévoles, la Red River, qui trace la frontière entre le Minnesota et le Dakota-du-Nord, menace encore de déverser ses flots dans la vallée de Fargo, une ville de 92 000 habitants du Dakota-du-Nord, et à Moorhead (photo), qui abrite 35 000 personnes sur l'autre rive, côté Minnesota.

Inondations au Manitoba

On se prépare au pire

WINNIPEG — Les responsables des mesures d'urgence au Manitoba travaillent sans relâche pour parer à d'éventuelles inondations liées aux embâcles et à la crue de la rivière Rouge.

Le ministre des Mesures d'urgence du Manitoba a affirmé que la province voulait à tout prix éviter d'autres inondations causées par des égouts bouchés et la crue des eaux en provenance du Sud.

Les embâcles qui se sont formés la semaine dernière dans un quartier de Winnipeg, et qui ont forcé l'évacuation de 490 maisons, pourraient causer d'autres inondations.

Selon le ministre des Mesures d'urgence, la province aurait appris de ses erreurs lors des « inondations du siècle » de 1997 et a investi depuis 790 millions pour améliorer le réseau de canaux de dérivation des crues. – La Presse Canadienne

DAKAPÔ
Rencontrez aujourd'hui l'artiste en toute simplicité de 13 h à 17 h
EXPOSITION du 29 mars au 4 avril 2009
Galerie d'art Richelieu
Aussi spacieuse qu'un musée, aussi chaleureuse qu'une maison d'amis
7903, rue Saint-Denis, Montréal
(514) 381-2247 crichelieu@bellnet.ca
Du mardi au dimanche, de 10 h à 17 h
Stationnement • Métro Jarry
www.galerierichelieu.com
1768802
Photo : F. Galarneau
Coquelicots aux deux pots

LOTO QUÉBEC
Résultats des tirages du : 2009-03-28
LOTTO 649 : 06 10 33 39 40 48 — 43 compl.
Québec 49 : 07 09 11 12 30 45 — 31 compl.
la Quotidienne : 3 432 ; 4 6538
Banco : 04 07 09 17 20 21 25 27 29 30 31 32 39 45 50 52 53 62 69 70
Triplex : 06 15 17 21 37
Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 24 AVRIL 54 CAPRICORNE
Extra : 8848279
Résultats des tirages du : 2009-03-27
SUPER 7 : 08 10 14 18 28 30 36 — 25 compl.

	GAGNANTS	LOTS
7/7	0	2 500 000,00 $
6/7+C	3	48 629,70 $
6/7	67	2 177,40 $
5/7	4 904	101,10 $
4/7	105 325	10,00 $
3/7+C	97 999	10,00 $
3/7	870 319	Participation gratuite
	Ventes totales :	12 742 912 $
	Prochain gros lot (approx.) :	5 000 000 $

Extra : 0865161
MULTI MILLIONS
VOTRE MEILLEURE CHANCE* DE GAGNER 5 MILLION$! VOUS AVEZ JUSQU'À DEMAIN POUR ACHETER VOTRE BILLET! TIRAGE LE 31 MARS.
*PAR L'ACHAT D'UN BILLET DE LOTERIE AU QUÉBEC.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
Vos numéros sont vérifiés à chaque tirage. Abonnez-vous ! 1 866 628-4783
LOTO MATIQUE
lotoquebec.com

Votre Salon de l'électronique
www.salonsonimage.com
8 étages de démonstrations, de conseils, d'astuces et d'économies
<< 10 000 visiteurs attendus | 325 marques, 80 salons d'écoute personnalisés | débats, spectacles >>
SALON SON & IMAGE

Écran HD ■ Cinéma Maison ■ Haute Fidélité ■ Domotique ■ Nouveautés ■ Accessoires
Ne manquez pas la chronique de François Charron à Salut Bonjour le vendredi 3 avril.
1750843A
SALON SON & IMAGE
Coupon rabais de 2,00 $
Du 3 au 5 avril 2009
Centre Sheraton 1201, René-Lévesque Ouest, Montréal
Vendredi de 11 h 00 à 21 h 00 Samedi de 10 h 00 à 18 h 00 Dimanche de 10 h 00 à 17 h 00
Régulier 15.00 $ Ainés et Étudiants 10 $
(valide pour 3 jours)

FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Vengeance ou incompétence ?

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

L'annonce d'importantes compressions à la Société Radio-Canada a semé l'émoi dans divers milieux. On s'est empressé de condamner le gouvernement Harper, qu'on juge indifférent à la culture et hostile aux médias en général et à la société d'État en particulier.

Dans le cas présent, on a peut-être sauté trop vite aux conclusions. Si Stephen Harper avait voulu faire mal à la SRC, il lui aurait coupé les vivres. Or, au cours des dernières années, la subvention fédérale à la Société est restée à peu près la même (1,1 milliard). À l'heure actuelle, Radio-Canada reçoit même passablement plus qu'il y a 10 ans. Comme l'a rappelé vendredi notre collègue Nathalie Petrowski, ce sont les libéraux qui ont fait le plus mal à Radio-Canada en sabrant dans son budget au milieu des années 90.

Sous son PDG Hubert Lacroix, Radio-Canada a eu l'intelligence de ne pas demander davantage d'argent à Ottawa.

Si Radio-Canada se trouve dans l'impasse aujourd'hui, ce n'est pas parce que les conservateurs ont été chiches, mais en raison d'une chute de ses revenus publicitaires provoquée par la récession. De plus, la télévision d'État fait face au même problème structurel que les autres télés généralistes: ses coûts augmentent tandis que les recettes se dispersent parmi une myriade de nouveaux médias.

Certains estiment que le gouvernement du Canada devrait tout simplement donner plus d'argent à la SRC. Or, qui est convaincu que la Société est gérée de façon serrée? Si le gouvernement doit épauler fermement la société d'État, il doit aussi s'assurer que les fonds des contribuables sont bien investis.

Que faire? La direction et le gouvernement Harper s'entendent sur la nécessité d'apporter des changements au modèle d'affaires de Radio-Canada. Sous son PDG Hubert Lacroix, Radio-Canada a eu l'intelligence de ne pas demander davantage d'argent à Ottawa. Elle a plutôt proposé au gouvernement de l'appuyer dans sa restructuration en lui accordant une marge de crédit ou une avance de 125 millions. Cela aurait permis à la Société, notamment, de payer les indemnités de départ des employés à qui elle aurait offert une retraite anticipée. Les conservateurs ont refusé.

« À long terme, je ne pense pas que ce serait dans l'intérêt de la SRC, a expliqué le ministre du Patrimoine canadien, James Moore. Dans 12, 24 ou 36 mois, la Société ferait toujours face à des revenus moindres, à des exigences plus grandes et, en plus, elle devrait rembourser ce prêt. »

M. Moore s'est montré plus ouvert au scénario de rechange mis de l'avant par M. Lacroix, la vente de 125 millions d'actifs. Voilà une étrange décision de la part du gouvernement. Radio-Canada se trouvera forcée de vendre des immeubles en plein creux du marché. Et elle se trouvera ensuite locataire, donc avec des dépenses courantes accrues.

Au lieu de justifier ce choix, M. Moore s'est plu à dénoncer les coupes faites par les libéraux il y a plus d'une décennie. Or, l'avenir de la Société Radio-Canada est en jeu aujourd'hui, en 2009. L'équipe de M. Lacroix vient de démontrer sa volonté de prendre le taureau par les cornes. S'il croit vraiment à l'importance de Radio-Canada, le gouvernement Harper doit s'élever au-dessus de la bête partisanerie et appuyer concrètement, intelligemment la Société.

Une affaire de femmes

nathalie.collard@lapresse.ca
NATHALIE COLLARD

Les dernières données concernant les accouchements au pays suscitent plusieurs réflexions. L'enquête canadienne sur l'expérience de la maternité révèle que les accouchements seraient surmédicalisés au Canada, en particulier au Québec, où on a davantage recours à la péridurale et à la césarienne.

Or, l'intervention médicale, qu'il s'agisse du monitoring fœtal, du déclenchement du travail ou de l'anesthésie, n'ont pas que des effets positifs (le soulagement de la douleur dans le cas de la péridurale). Ils augmentent également le risque de complications.

Le Québec se distingue en outre des autres provinces par son faible recours aux sages-femmes. Au cours de l'année 2006-2007, seulement 2,6 % des accouchements ont eu lieu à l'aide d'une sage-femme.

Comment expliquer cette surmédicalisation de l'accouchement? Plusieurs pistes ont été proposées, à commencer par le manque de médecins et, conséquemment, le peu de temps qu'ils ont à consacrer à leur patiente en salle d'accouchement. Autre piste: les préjugés à l'endroit des sages-femmes, longtemps alimentés par la méfiance de certains médecins. On note aussi que les futures mères gagneraient à être mieux informées durant toute leur grossesse. Enfin, certains se demandent si l'accélération de notre rythme de vie ne fait pas en sorte que l'accouchement soit devenu un événement à ranger dans une petite case de l'agenda, vite fait bien fait.

Ces pistes sont intéressantes et expliquent, en partie, les statistiques dévoilées cette semaine. Mais il y a d'autres questions auxquelles l'étude ne répond pas et qui mériteraient d'être explorées dans un contexte autre que celui d'une enquête statistique.

Par exemple, la fermeture d'esprit de certains spécialistes qui gagneraient à s'ouvrir aux alternatives. Si les généralistes sont rendus à proposer à leurs patients un peu de yoga et de méditation avant de prescrire la petite pilule pour les brûlements d'estomac, il y a des obstétriciens qui gagneraient sans doute à être moins conservateurs dans leur approche de l'accouchement.

Enfin, certains de nos comportements s'expliquent aussi à la lumière de faits historiques.

Dans son ouvrage *Un Québec en mal d'enfants*, l'historienne Denyse Baillargeon se penche sur les débuts de la médicalisation de l'accouchement au Québec. Elle rappelle qu'à l'époque, il fallait réduire le taux de mortalité infantile et améliorer les conditions dans lesquelles les femmes accouchaient. M^me^ Baillargeon note également que les accouchements ont été pris en charge par des associations privées confessionnelles (on n'a qu'à penser aux sœurs de la Miséricorde!) et que, de façon générale, cela ne s'est pas fait contre la volonté des mères, mais bien avec leur participation.

Y aurait-il là, dans la présence du religieux à l'accouchement, quelque chose qui explique que les femmes se soient éloignées d'un contexte plus « naturel », plus près du corps? Qu'elles ont en quelque sorte « abdiqué » leur expertise et leur toute-puissance maternelle aux mains des médecins et des infirmières? Est-ce que cela pourrait expliquer qu'encore aujourd'hui, les médecins exercent une sorte d'autorité naturelle sur les femmes enceintes? Voilà des questions qui mériteraient d'être explorées afin de mieux comprendre nos attitudes et nos décisions face à l'accouchement.

REPRISE – serge.chapleau@lapresse.ca DROITS RÉSERVÉS

OPINION

La pomme doit être mûre

Trop de femmes enceintes veulent forcer la nature en réclamant inductions et péridurales

NATHALIE FISET

L'auteure est médecin de famille et hypnothérapeute au centre hospitalier Anna-Laberge à Châteauguay.

PHOTO ROSLAN RAHMAN, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Il est tout à fait naturel pour une femme de dépasser sa date prévue (qui devrait plutôt s'appeler date suggérée) d'accouchement.

Je suis médecin de famille, et j'ai assisté plus de 2800 accouchements depuis le début de ma pratique en octobre 1990. J'avoue ne pas avoir été surprise par les statistiques rapportées par l'Agence de santé publique du Canada sur les accouchements, à savoir un taux de césarienne de plus de 25 % et un taux de recours à la péridurale de plus de 66 % au Québec.

Là où le bât blesse, c'est lorsque la hausse du taux de césarienne et d'inductions (très inquiétante, je l'avoue) est imputée au corps médical. Dans le centre hospitalier où j'exerce, nous avons un accord: aucune induction ne sera offerte avant la 41^e^ semaine de grossesse, à moins d'indication médicale, cela va de soi. Vous seriez sidérés de constater le nombre de fois où je me fais apostropher par mes patientes qui en sont à 40, 39, 38, 37 et même parfois 36 semaines de grossesse et qui veulent une induction immédiatement parce qu'elles souffrent des inconforts de la fin de leur grossesse. Je peux vous affirmer que la totalité de mes inductions non médicales sont faites au choix de mes patientes.

Pourtant, la première chose que je dis à mes patientes lors de leur première visite de grossesse est de rajouter quelques jours à leur date prévue d'accouchement. Il est tout à fait naturel pour une femme de dépasser sa date prévue (qui devrait plutôt s'appeler date suggérée) d'accouchement. Je leur explique aussi l'analogie avec un pommier. Lorsque la pomme est mûre, elle tombe naturellement. Toutes les pommes ne mûrissent pas au même rythme. Lorsque l'on force la nature (induction trop hâtive), on tire sur la pomme et la tige peut casser, ou la pomme n'est pas mûre et est difficile à digérer.

Même avec mes belles analogies, plusieurs décident d'une induction dès que possible, ce qui augmente le risque d'intervention et même de césarienne.

Nous vivons dans une ère où tout va rapidement. Alors, neuf mois, c'est souvent le maximum que les couples accordent à leur grossesse.

Le taux de péridurales augmente aussi, mais les péridurales sont faites à la demande des patientes. J'ai souvent eu des patientes qui entrent dans mon bureau après à peine 10 semaines de grossesse et qui m'affirment bien haut: « Moi, je veux la péridurale! » Je blague en leur répondant d'attendre que le travail commence, mais je ne trouve pas cela vraiment drôle. J'ai ensuite beau leur expliquer les risques/bénéfices et effets secondaires potentiels de la péridurale, j'ai l'impression de parler dans le vide. En tant que médecin, je respecte leur choix et autorise la péridurale lorsqu'elles la demandent en travail.

Je suis déçue du nombre de patientes qui me demandent une césarienne parce qu'elles ont peur d'accoucher.

J'ai été récemment déçue de constater le nombre de patientes qui me demandent une césarienne parce qu'elles ont peur d'accoucher. Il est aussi surprenant de constater que plusieurs femmes ayant vécu une césarienne à leur premier accouchement refusent de tenter un AVAC (accouchement vaginal après césarienne) même lorsqu'on leur présente tous les risques et bénéfices, ce qui augmente le taux de césarienne global.

Le système de santé au Québec est saturé et s'essouffle. Plusieurs futurs parents choisissent d'avoir recours aux services d'une accompagnante ou d'une sage-femme, ce qui diminue le taux d'interventions selon plusieurs études. Une femme qui donne naissance devrait cependant avoir accès à un soutien assidu pendant son travail et son accouchement sans avoir à défrayer de coûts supplémentaires.

Dans le souci d'offrir à mes patientes un outil de plus pour accoucher naturellement, j'ai suivi plusieurs formations en hypnothérapie. J'ai ainsi pu créer le programme Hypno-Vie qui aide les femmes à se préparer à un accouchement naturel et confortable (parfois sans douleur). Parmi les femmes ayant utilisé l'hypnose pour se préparer à une naissance naturelle, moins de 30 % ont eu recours à la péridurale et sur plus de 300 femmes ayant accouché avec la méthode Hypno-Vie, moins de 6 % ont eu besoin d'une césarienne.

En conclusion, je ne prône en aucun cas le retour en arrière, mais je crois sincèrement que nous aurons retrouvé notre équilibre lorsque nous serons capables de respecter les rythmes de la nature (éviter les inductions hâtives non indiquées), d'utiliser la technologie qui est à notre portée lorsque indiquée et de redécouvrir notre capacité à nous arrêter et nous émerveiller devant la vie qui commence.

FORUM

Décrochage

Une honte nationale

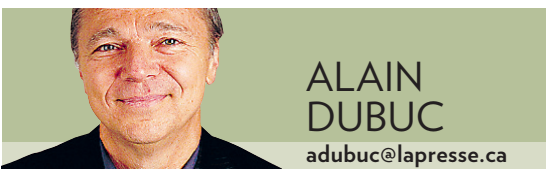

ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca
COLLABORATION SPÉCIALE

Jacques Ménard, le patron de la Banque de Montréal au Québec, a publié il y a 10 jours un rapport qui propose des solutions concrètes, abordables et convaincantes pour réduire le catastrophique taux de décrochage scolaire qui sévit au Québec. On ne peut qu'applaudir.

Le décrochage est un véritable fléau, aux coûts sociaux et économiques considérables. Le Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires, présidé par

Le rapport du groupe Ménard propose une approche terre-à-terre.

M. Ménard, braque les projecteurs sur cet enjeu. Cette intervention a certainement interpellé le premier ministre Charest, qui a déposé vendredi une stratégie d'action-jeunesse où le décrochage est au centre des préoccupations.

Ce rapport, intitulé *Savoir pour pouvoir*, n'a pas été commandé par le gouvernement. C'est une initiative « citoyenne » d'un groupe qui réunissait des gens du monde des affaires, mais aussi du secteur communautaire, du développement régional, du secteur public. Une rencontre inhabituelle qui s'explique par le fait que dans ce dossier, il y a convergence entre les exigences du développement économique et les impératifs de la justice sociale.

Cette initiative soulève une foule de questions. Comment se fait-il que ce soit un groupe d'action qui propose des solutions, plutôt que le gouvernement, avec ses milliers de fonctionnaires, ou le réseau des commissions scolaires, avec tous ses spécialistes?

Comment se fait-il que ce groupe estime être capable de réduire sensiblement le taux de décrochage, de 31 % à 20 %, en 10 ans, avec des sommes relativement modestes – quelques dizaines de millions les premières années, entre 140 et 240 millions ensuite – quand Québec, avec plus de 800 millions par année, n'a pas réussi à réduire le décrochage depuis 20 ans?

Parce que l'approche n'est pas la même. Le groupe propose une approche terre-à-terre. On regarde ce qui a fonctionné, ici ou ailleurs, notamment au Saguenay–Lac-Saint-Jean, on adopte les meilleures pratiques, on se fixe des objectifs et on fait du *benchmarking*. Les expériences qui fonctionnent reposent largement sur les dynamiques régionales, la mobilisation du milieu, la définition de solutions adaptées à chaque cas. L'État, avec ses grandes politiques globales, avec sa logique de grands systèmes, en est incapable.

Pourtant, l'enjeu est considérable. L'abandon scolaire des jeunes coûte cher en salaires perdus, en productivité moindre, en revenus fiscaux. En fait, il coûte plus cher au gouvernement que les pertes de la Caisse de dépôt. Une société en pénurie de main-d'œuvre et qui a besoin de travailleurs de plus en plus qualifiés ne peut pas se payer le luxe d'envoyer sur le marché du travail trop de jeunes sans formation adéquate.

C'est aussi un drame social. Les décrocheurs seront moins payés, plus vulnérables, plus souvent chômeurs. Mais surtout, il y a une forte corrélation entre le décrochage et l'origine sociale. Les enfants de milieux défavorisés abandonnent plus l'école, ce qui limite leur capacité de s'extraire du cycle de la pauvreté. Lutter contre le décrochage, c'est donc un moyen puissant pour lutter contre la pauvreté, en donnant aux jeunes de milieux fragilisés les outils dont ils ont besoin pour la réussite scolaire.

Mais derrière le grand échec que représente le décrochage, il y a un problème plus profond. Et c'est le fait que les Québécois n'ont jamais été passionnés par les enjeux de l'éducation. Et que le monde politique, qui regarde les sondages et qui sait que le thème n'est pas porteur, n'a pas essayé de l'imposer comme grande priorité.

Le Québec est au neuvième rang canadien pour son décrochage, quand on sait que le Canada dans son ensemble, au 16e rang mondial, n'a pas une performance reluisante. Si les Québécois étaient convaincus de l'importance de l'éducation, ils n'auraient jamais toléré ce qui est une honte nationale.

L'ASSURANCE EMPLOI

AUREZ-VOUS LE COURAGE, M. IGNATIEFF?

Ce sont les gouvernements libéraux qui ont beaucoup restreint l'accès des chômeurs aux prestations

PIERRE CÉRÉ

L'auteur est porte-parole du Conseil national des chômeurs (CNC).

Le chef du Parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, a fait depuis quelques semaines de nombreuses déclarations exprimant que l'assurance emploi était l'une de ses priorités.

Dans le contexte économique que nous connaissons, et face à un gouvernement conservateur manifestement fermé à toute amélioration réelle de l'accès à ce régime, l'expression du chef libéral pourrait-elle représenter une volonté de changement?

Le Parti libéral acceptera-t-il de participer à la solution de problèmes qu'il a lui-même contribué à créer? C'est en effet sous la houlette libérale des années 1990 et 2000 que la couverture du régime d'assurance emploi, soit le nombre de chômeurs protégés, a dramatiquement diminué, pour tomber en dessous de 50 %. Sous sa houlette aussi que la période de prestations et le taux accordé avaient sérieusement diminué. Sous sa houlette encore que la caisse d'assurance emploi s'est mise à faire des surplus astronomiques qui ont été détournés de leur objectif initial, soit de protéger les travailleurs en situation de chômage.

Nous avons, groupes de chômeurs, centrales syndicales, mouvements sociaux, fait entendre nos voix. Nous n'avons eu de cesse, depuis toutes ces années (1996), de dénoncer ces coupes et de réclamer un régime d'assurance emploi qui soit à la hauteur des besoins.

Nous avons aussi compris, il y a quelques années, qu'il nous fallait chercher un certain consensus, à tout le moins une majorité certaine. C'est pourquoi, après les élections de 2006, nous avons commencé à créer des liens avec certains députés libéraux fédéraux qui disaient soutenir nos revendications. Pendant un an, nous avons ainsi coordonné une coalition qui réunissait les centrales syndicales, mais aussi les trois partis politiques de l'opposition à Ottawa, afin de favoriser l'avancement d'un projet de loi visant à améliorer l'assurance emploi. Chaque fois que venait le temps de se compromettre sur la place publique, les libéraux, contrairement au Bloc québécois et au NPD, se défilaient. La chaise restait vide.

Depuis la mi-février, on nous dit de l'intérieur que le Parti libéral adopterait de nouvelles positions en matière d'assurance emploi, de façon à en faciliter l'accès pour les travailleurs en chômage. Pourtant, nous n'entendons de la part de Michael Ignatieff que des déclarations vagues, généreuses bien sûr, mais vagues surtout.

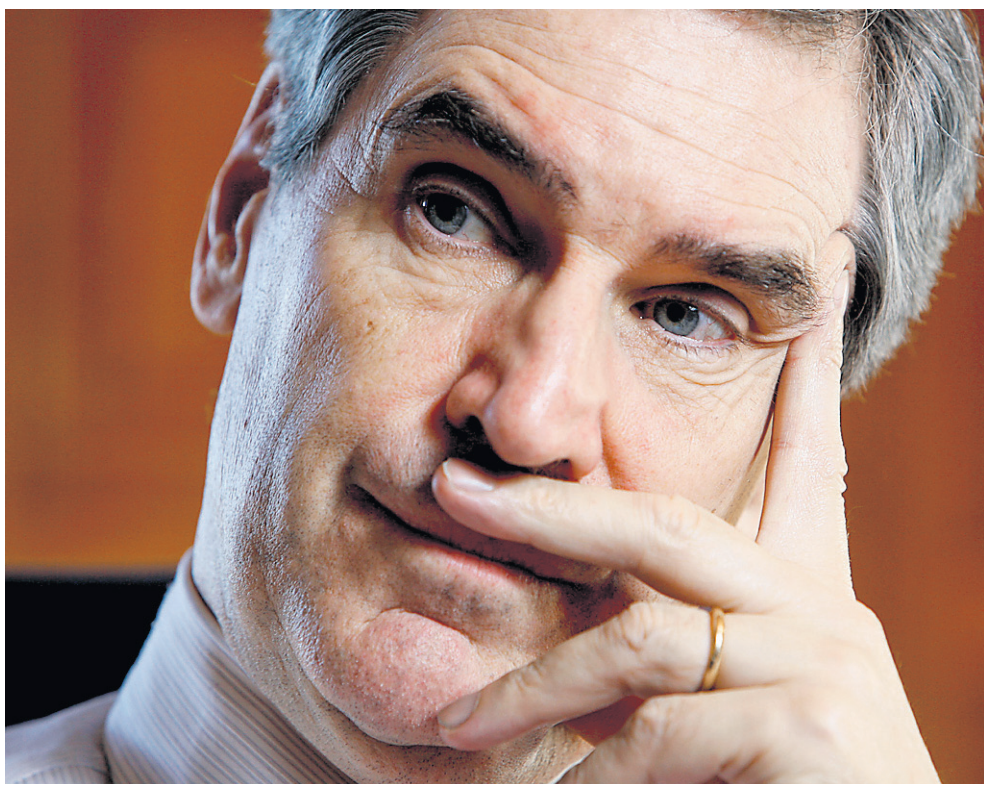

PHOTO SEAN KILPATRICK, BLOOMBERG NEWS

Dans le contexte économique actuel, et face à un gouvernement conservateur manifestement fermé à toute amélioration réelle de l'accès au régime d'assurance emploi, l'expression du chef libéral Michael Ignatieff pourrait-elle représenter une volonté de changement?

Et nous avons en mémoire tous ces appuis libéraux entre 1989 et 1993 pour s'opposer aux politiques conservatrices en matière d'assurance emploi à cette époque. Promesses brisées, promesses rompues.

Nous demandons au chef libéral de se compromettre publiquement avec des positions claires, précises, simples pour améliorer l'assurance emploi.

Par souci de justice et de vérité, nous demandons au chef libéral de se compromettre publiquement avec des positions claires, précises, simples pour améliorer l'assurance emploi.

M. Ignatieff, entendez-vous cette clameur qui se lève, cette clameur trop souvent faite de désespérance? Voyez-vous, comme nous, cette perte nette de 129 000 emplois en janvier dernier, et de 83 000 en février? Savez-vous que nombre de travailleurs qui perdent leur emploi n'auront pas droit aux prestations d'assurance emploi parce qu'ils n'ont pas d'heures de travail accumulées?

M. Ignatieff, nous n'avons qu'une partisanerie, celle du droit des travailleurs d'être protégés par un régime d'assurance emploi auquel ils ont cotisé, régime qui se suffit à lui-même, d'ailleurs, par les seules cotisations des travailleurs et des employeurs.

Depuis un peu plus de deux ans, nous avons tendu la main aux libéraux, avec l'idée, peut-être insensée, que vous sauriez faire preuve de courage, et réparer ce que vous avez brisé. Aurez-vous ce courage, M. Ignatieff? Pour le moment, nous maintenons notre main tendue. Mais l'histoire est là, elle nous parle, et cette main pourrait bien se refermer s'il nous fallait constater que les vagues déclarations ne sont que la représentation d'une stratégie visant à gagner du temps.

60 millions, une vraie farce!

Au lieu d'investir davantage dans la bureaucratie, redonnons cet argent aux prestataires

BIANCA BATTISTINI

L'auteure habite à Sherbrooke. Elle remplit un mandat de trois ans au conseil arbitral de l'assurance emploi.

Je lis dans *La Presse* que le taux de chômage a augmenté de 28 %, que cela prend environ 28 jours avant qu'une demande de prestations soit traitée et qu'un chômeur puisse obtenir ses prestations. C'est vrai dans le meilleur des mondes, et seulement si c'est un cas facile, surtout pas un congédiement, un départ volontaire avec raisons valables, ou une maladie qui ne serait pas approuvée par l'assurance emploi.

Au conseil arbitral de l'assurance emploi, j'étais heureuse de pouvoir aider des chômeurs à récupérer leurs prestations sabrées par ces fonctionnaires formés pour sabrer rapidement ou refuser des prestations afin de respecter le budget du fédéral.

Qu'on ne vienne plus me dire qu'un conseil arbitral est là pour protéger le prestataire et lui permettre de faire valoir son point de vue et de présenter de nouveaux faits pouvant l'aider: foutaises! Nous, représentants de la communauté, sommes formés pour les audiences, demeurons disponibles deux jours par mois pour ces audiences, et travaillons comme des forcenés pour aider les prestataires. Malgré cela, au moment du renouvellement de notre mandat pour trois autres années, on nous remercie, car justement nous sommes trop compétents et ceci empêche le ministère d'atteindre ses quotas de refus.

À cela, il faut ajouter la nomination de petits amis du parti au pouvoir qui arrivent de nulle part pour venir y faire un travail, supposément bilingue, alors qu'ils ne parlent pas un traître mot d'anglais.

Ces fonctionnaires payés à gros prix et qui changent de bureau aux deux mois, pour pouvoir monter dans l'échelle salariale, ont une belle sécurité. L'empathie, ils ne connaissent pas. Les dossiers que nous recevons d'eux, dans la moitié des cas, sont nuls, mal documentés: absence de documents importants, multiples fautes de français ou d'anglais, etc.

Quand je lis qu'un montant de 60 millions sera investi par la ministre Diane Finley pour former des ressources additionnelles, permettez-moi d'en rire! Non pas rire des prestataires, au contraire, mais rire du fait qu'on injecte encore dans la bureaucratie plutôt que d'investir chez les prestataires.

Des 500 prestataires que j'ai eus devant moi au conseil en trois ans, au moins 400 d'entre eux n'auraient jamais dû s'y retrouver, car ils auraient dû recevoir leurs prestations sans avoir à se battre devant notre conseil.

Si vous faites le calcul des coûts engendrés par ces batailles inutiles, tout cet argent pourrait servir à diminuer le temps d'attente pour un prestataire.

En ces temps difficiles, la ministre dit qu'elle engagera des fonctionnaires: saviez-vous qu'il faut au moins une année pour connaître cette loi par cœur? L'interprétation de cette loi qui n'a pas été changée depuis l'âge de mes grands-parents! Et il en coûte 8000 $ pour former un nouveau membre d'un conseil arbitral de l'assurance emploi. En ces temps difficiles, plutôt que de maintenir les gens en place, on change pour des petits amis du parti afin de les récompenser.

Mme la ministre, vous faites fausse route, vous et votre parti. Il faudrait commencer par changer vos méthodes de formation des fonctionnaires existants. Leur montrer à écrire. Leur

Mme la ministre, si vous ne revoyez pas l'assurance emploi en profondeur, et les conseils arbitraux, tout ceci va vous éclater au visage.

montrer que le fait d'aller un peu plus loin que le bout de leur nez éviterait à un prestataire de devoir attendre 45 jours de plus pour aller se défendre devant un conseil arbitral. Vos conseils arbitraux sont très mal gérés. En fait, pas gérés du tout. Et si on tente de proposer des modifications, des innovations, des suggestions, on nous montre la porte. Mme Finley, si vous ne revoyez pas l'assurance emploi en profondeur, et les conseils arbitraux en même temps, tout ceci va vous éclater au visage.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

MONDE

PHOTO TOBY MELVILLE, REUTERS

« Ce jour marque la naissance d'une voix progressiste puissante », a affirmé Brendan Barber, secrétaire général de la confédération syndicale britannique Trades Union Congress (TUC), lors du rassemblement anti-G20 d'hier à Londres.

Le G20 attendu de pied ferme

D'APRÈS AFP ET AP

LONDRES — Une marche au cœur de Londres à laquelle ont pris part quelque 35 000 manifestants, selon Scotland Yard, a donné le coup d'envoi hier à six jours de protestation dans la capitale britannique, où se réuniront jeudi les dirigeants du G20. La mobilisation était toutefois bien en deçà des espoirs des organisateurs: ils tablaient sur des centaines de milliers de participants, en prélude à ce sommet qui se penchera sur la réforme du système financier international et sur la possibilité d'une réponse coordonnée à la crise économique.

D'autres rassemblements ont eu lieu en Europe, réunissant au total quelque 16 000 personnes à Berlin et à Francfort, 6500 à Vienne, 400 à Paris ou encore 300 à Genève. Au nombre des slogans: « Les peuples avant les banquiers » ou « Nous ferons tout pour ne pas payer la crise du capitalisme ».

Du Chili, où il participait à un sommet de gouvernants de centre-gauche, le vice-président américain Joe Biden a appelé les manifestants anti-G20 à « donner une chance » aux gouvernements d'y formuler le cadre d'une croissance plus durable et partagée.

Baptisé « *Put people first* » (« Donnez la priorité aux gens »), le rassemblement britannique avait été préparé par une coalition de plus de 150 organisations ayant un intérêt commun: « L'emploi, la justice et le climat ».

Alors que le soleil perçait les nuages qui avaient déversé une bruine fraîche dans la matinée, le cortège clairsemé s'est élancé pour un défilé accompagné de chants et de fanfares jusqu'à Hyde Park, qui devait être rallié après 6,5 km de marche.

Des centaines de drapeaux, de banderoles et de panneaux dansaient au-dessus des manifestants, faisant apparaître la diversité des causes défendues par la coalition composée de syndicats, organisations caritatives, défenseurs de l'environnement, associations religieuses, groupes d'étudiants et militants pacifistes.

« *Yes we can* »

Petit florilège: « Nous ne paierons pas pour leur crise », « Gaza: fin du blocus », « Urgence climat » ou encore « La planète avant les bénéfices », « Planifiez en ayant la planète à l'esprit ». Le slogan de campagne « *Yes we can* » du président américain Barack Obama, qui sera présent au sommet, a été repris: « *Yes we can put people first* » (« Oui nous pouvons donner la priorité aux gens »).

Une délégation du syndicat français CGT, composée d'une centaine de militants, se trouvait notamment dans le cortège.

« Ce jour marque la naissance d'une voix progressiste puissante », a estimé Brendan Barber, secrétaire général de la confédération syndicale britannique Trades Union Congress (TUC). « Lorsque les dirigeants du G20 viendront à Londres, des voix pour le changement s'élèveront. Des voix qui veulent une régulation mondiale de la finance et une action contre les paradis fiscaux. Des voix pour un nouvel accord écologique. Des voix pour une relance économique qui puisse combattre le chômage et la pauvreté. »

Le sommet doit réunir les chefs d'État et de gouvernement des grands pays industrialisés et des principales économies émergentes.

Des membres de la coalition ont dénoncé le coût du sommet: de 19 à 20 millions de livres pour le pays hôte (environ 33 millions de dollars CAN).

La police a précisé dans l'après-midi qu'aucun incident n'avait été signalé au cours du défilé d'hier.

Des milliers de policiers ont été acheminés de la province anglaise vers Londres pour prêter main-forte à Scotland Yard qui craint en particulier des actions violentes dans la City, cœur de la finance britannique.

D'autres actions de protestation sont prévues mercredi et jeudi, tandis que des séminaires, des conférences et d'autres manifestations sont programmés au cours de la semaine.

DIVERGENCES?

Les États-Unis ont démenti hier la réalité de prétendus désaccords avec les dirigeants européens avant le sommet du G20. Selon les experts, des divergences existent de part et d'autre de l'Atlantique. M. Obama s'est efforcé avant le sommet de repousser l'idée que les États-Unis veulent plus de relance économique et moins de régulation financière pour faire face à la crise, alors que l'Europe veut moins de relance et plus de régulation. Denis McDonough, un haut conseiller de la Maison-Blanche, a affirmé aux journalistes qu'il n'avait vu aucun signe de « fossé » entre les alliés. « Il y a un accord solide et une coordination qui n'a jamais été considérée aussi proche dans aucun sommet similaire au cours des trois dernières décennies. » – AFP

LUTTE ANTITERRORISTE

Islamabad entre l'arbre et l'écorce

AGENCE FRANCE-PRESSE

ISLAMABAD — Le nouveau plan américain en Afghanistan, qui place le Pakistan au cœur de la lutte antiterroriste, risque d'amplifier la spirale de la violence et impose à cette fragile démocratie des défis qu'elle aura du mal à surmonter, soulignent des analystes.

Le président Barack Obama a affirmé vendredi que la nébuleuse Al-Qaeda était un « cancer » qui risque de détruire le Pakistan. Il a annoncé un triplement de l'assistance économique à ce pays pour l'aider à lutter contre le terrorisme, mais a prévenu que celle-ci était assortie d'une obligation de résultat.

« Le gouvernement pakistanais a une marge de manœuvre très réduite. Il va devoir composer avec l'ambitieux agenda américain et le ressentiment qui va probablement émerger de la lutte contre Al-Qaeda », souligne Imtiaz Gul, directeur du Centre for Research and Security Studies.

Plusieurs analystes considèrent que le Pakistan se retrouve ainsi « dans l'œil du cyclone », au moment où son jeune gouvernement civil, ébranlé par la montée de l'extrémisme, peine à imposer son autorité. « Ce discours constitue un énorme défi pour les dirigeants pakistanais, remarque l'analyste politique Tariq Fatimi.

« La violence va augmenter. Le terrorisme et l'insurrection (des talibans) vont accroître leur pression », prévoit le général à la retraite Talat Masood.

Or, le Pakistan, malgré le déploiement de plus de 100 000 soldats à la frontière afghane, s'est montré jusqu'à présent incapable d'enrayer une vague d'attentats, imputés aux talibans et aux combattants d'Al-Qaeda, qui a fait environ 1700 morts depuis juillet 2007, dont une cinquantaine avant-hier dans l'attaque suicide commise dans une mosquée.

Services de renseignement

En cause: le sous-équipement de l'armée, les luttes politiques qui affaiblissent une démocratie balbutiante, laissant le champ aux extrémistes, et les difficultés du gouvernement à contrôler les puissants services de renseignement.

Le chef d'état-major interarmes américain, l'amiral Michael Mullen, a affirmé vendredi que certains membres du renseignement pakistanais soutenaient les talibans et les membres d'Al-Qaeda réfugiés dans les zones tribales du Nord-Ouest, à la frontière avec l'Afghanistan. « C'est l'une des choses qui doivent changer », a-t-il dit.

Les États-Unis, qui ont noué une alliance stratégique avec le Pakistan au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, attendent désormais « de ce pays qu'il soit un partenaire beaucoup plus fort, et un engagement plus grand à combattre le terrorisme. Le Pakistan va devoir agir, sinon les États-Unis ne fourniront pas d'aide », estime Talat Masood.

Si l'aide financière est accueillie avec soulagement, le volet militaire de la lutte menée par les États-Unis est un sujet très sensible au Pakistan, où les attaques d'avions sans pilote (drones) sur les zones tribales passent mal dans l'opinion.

« Il n'y a aucune indication que les attaques menées par des drones vont cesser », remarque l'analyste Hasan Askari.

« Le ton du discours d'Obama indique clairement que les forces américaines vont poursuivre Al-Qaeda où qu'il se trouve et cela va alimenter un ressentiment grandissant. Ils vont élargir le théâtre de la lutte au-delà des zones tribales », prévient Imtiaz Gul.

Les observateurs s'interrogent sur la capacité du président Asif Ali Zardari, déjà très impopulaire, à convaincre des nécessités imposées par l'alliance avec Washington.

« Les États-Unis veulent une opération qui donne des résultats, selon le général à la retraite Naseer Ahmad. Le succès de la guerre contre le terrorisme n'est possible que si les problèmes intérieurs du Pakistan sont résolus. »

UN RAID TUE 26 INSURGÉS

Vingt-six insurgés ont été tués hier dans des bombardements de l'armée pakistanaise dans le nord-ouest du Pakistan, près de la frontière afghane, a annoncé le corps des paramilitaires chargé de la surveillance de la frontière. Les frappes, menées à l'aide d'hélicoptères de combat, selon un responsable des services de sécurité, ont eu lieu dans le Mohmand, un district tribal du nord-ouest du pays. Ce bilan n'a pu être confirmé de source indépendante, car le secteur a été totalement bouclé par les militaires. Le Mohmand est l'un des sept districts tribaux du nord-ouest du Pakistan, qui bordent la frontière avec l'Afghanistan, où les forces pakistanaises tentent de combattre des groupes de talibans et d'insurgés islamistes liés au réseau Al-Qaeda. – AFP

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS
Forum sur le climat

Le président américain Barack Obama a annoncé hier la création d'un « forum de l'énergie et du climat » accueillant 17 grandes économies mondiales qui se réunira à Washington fin avril avant un sommet en juillet en Italie, selon un communiqué de la Maison-Blanche. Ce forum aura pour but de « faciliter un dialogue franc entre les plus grands pays développés et en développement, d'aider à créer les conditions politiques nécessaires pour parvenir à un résultat au cours des négociations sur le changement climatique à l'ONU qui doit se réunir en décembre à Copenhague », a précisé la présidence américaine. – AFP

CANADA

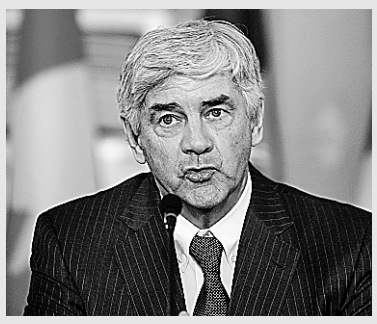

PHOTO ARCHIVES AP

Lawrence Cannon
Sécurité nucléaire

Ottawa a annoncé hier une aide de 4 millions de dollars à l'Agence internationale de l'énergie atomique pour renforcer la sécurité nucléaire en Russie, en Ukraine et dans d'autres pays de la région. « Le terrorisme nucléaire est une menace mondiale qui requiert une intervention mondiale », a déclaré dans un communiqué le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon. Il a précisé que malgré les progrès accomplis, « une quantité importante de matières nucléaires demeurent vulnérables » et que « le spectre menaçant du terrorisme nucléaire ne s'est pas estompé ». – AFP

BAGDAD
Affrontements

Les forces spéciales irakiennes, soutenues par des unités américaines, ont pénétré hier dans un quartier du centre de Bagdad où deux civils ont été tués dans de violents affrontements entre policiers irakiens et membres des milices luttant contre Al-Qaeda. C'est la première fois depuis plus d'un an que des affrontements aussi graves ont lieu dans Bagdad entre Irakiens. Des hélicoptères de l'armée américaine survolaient également le quartier, où des tirs nourris d'armes automatiques ont été entendus en début de soirée, ainsi que des tirs de grenades assourdissantes. – AFP

MADAGASCAR
Manif réprimée

Au moins 31 partisans du président malgache déchu Marc Ravalomanana ont été blessés dans la dispersion musclée de leur rassemblement hier à Antananarivo, où ils ont dénoncé pour la sixième journée consécutive la prise de pouvoir d'Andry Rajoelina. De 15 000 à 20 000 personnes, selon l'AFP, se sont rassemblées à la mi-journée « place de la démocratie », un jardin public baptisé ainsi à la mi-janvier par l'ex-opposant et actuel président de la Haute autorité de transition, Andry Rajoelina, lors du premier temps fort de son conflit ouvert avec le chef de l'État. – AFP

RÉP. TCHÈQUE
Résorber la crise

Les deux principaux partis politiques tchèques, la droite libérale (ODS) et l'opposition social-démocrate (CSSD), sont tombés d'accord pour résoudre la crise politique générée par la destitution du gouvernement Topolanek en pleine présidence de l'UE, en attendant des élections législatives anticipées en octobre, a annoncé l'agence CTK hier. Les sociaux-démocrates sont prêts à tolérer le gouvernement démissionnaire jusqu'aux élections européennes, prévues dans le pays les 5 et 6 juin, en contrepartie de quelques concessions, selon la CTK qui cite le chef du CSSD, Jiri Paroubek. – AFP

TIBET

Pékin expose sa version de l'histoire

En réponse au 50e anniversaire du soulèvement tibétain, commémoré en grande pompe il y a deux semaines par les fidèles du dalaï-lama, les autorités chinoises ont décidé de fêter hier le « jour de la libération de milliers de serfs » tibétains par le régime communiste. Leur version de l'histoire fait plus d'un sceptique, et pas seulement dans les rangs tibétains.

PHOTO ELIZABETH DALZIEL, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Censée commémorer la « libération pacifique » des « serfs » tibétains, l'exposition du musée pékinois a semblé vite semer le doute chez les visiteurs chinois.

TRISTAN DE BOURBON
COLLABORATION SPÉCIALE

PÉKIN — Toute la façade du palais culturel des minorités, à Pékin, a été recouverte de la photographie du palais du Potala, l'ancienne résidence principale des dalaï-lamas à Lhasa, devenu musée sous le régime chinois. Le visiteur doit comprendre qu'il met les pieds au Tibet pour y voir enfin la « vérité » de ses propres yeux.

L'entrée donne le ton de l'exposition, organisée par le Bureau de l'information pour souligner le « jour de la libération de milliers de serfs ». Cette fête, soulignée hier, a commémoré pour la première fois cette année la signature, le 28 mars 1959, du décret de dissolution du gouvernement tibétain.

Dans la première pièce, les visiteurs voient deux imposantes photos des deux derniers dirigeants chinois, Jiang Zemin et Hu Jintao, au milieu de Tibétains souriants, une écharpe blanche en soie ou en tulle autour du cou, comme le veut la tradition tibétaine d'accueil des hôtes de marque.

Un peu plus loin, des tampons et des écrits des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles supposés prouver l'intégration du Tibet à l'empire chinois. Des fouets et des menottes de bois ou de fer sont censés exposer les atrocités qu'ont fait subir aux civils les dirigeants religieux tibétains avant la libération.

Incrédulité

Mais ces objets exposés, tout comme la répétition à l'infini des mots « serf » et « libération pacifique », semblent vite semer le doute chez les visiteurs chinois, venus parfois individuellement mais souvent avec leur comité de quartier, leur entreprise ou leur école pour les plus jeunes. « Libération pacifique? Pour qui nous prennent-ils? » murmure un sexagénaire à son voisin, tout en haussant les épaules.

Dans les deux premières parties de l'exposition, les commentaires se font rares. Chacun, le front plissé, regarde les panneaux d'explication. Certains montrent du doigt les dizaines de représentations de serfs enchaînés, affamés et meurtris.

La troisième partie de l'exposition sur « les réformes démocratiques du Tibet » provoque des réactions bien plus franches, exprimées par des rires gênés ou de la colère. Devant les photos de fermiers tibétains souriants tenant à la main leur nouveau titre de propriété, ou d'une paysanne tenant des épis de blé et une faucille, difficile pour les Pékinois de ne pas faire le rapprochement avec la propagande déployée pendant la révolution culturelle sur le bonheur et le bien-être de la population chinoise, qui vivait pourtant alors l'une des périodes les plus sombres de son histoire.

« Avec mon expérience dans le cinéma, je peux te dire que tous ceux-là ne sont que des figurants », assure à voix basse un septuagénaire à sa femme. « Regarde, cela se voit. Ils pensent qu'on a tout oublié ou quoi? » « Chut, tais-toi, pas si fort, » lui assène-t-elle en regardant autour d'elle, inquiète.

Les plus jeunes semblent en revanche plus partagés. L'amoncellement de « preuves » sur les bienfaits de la « libération pacifique » du Tibet provoque la confusion. L'un d'entre eux finit par dire à ses camarades: « Ce serait quand même bien que le Tibet fasse de nouveau partie de la Chine! »

CAMPS DE VACANCES EN RAPPEL
1767560

École de football des Gaiters
21 au 26 juin
Gaiters Bishop's University
Visitez : www.ubishops.ca\gaiters\gfs
Camp de basketball de BISHOP'S
Du 2 au 6 août
ou du 9 au 13 août
Visitez: www.ubishops.ca/gaiters/BBCamp2009.pdf
1765583

École de hockey
dynamiques BRÉBEUF
OÙ CHAQUE PARTICIPANT APPREND À RÉALISER SON POTENTIEL!
• ATOME+ • PEE-WEE+
• 2 GROUPES DE 30 JOUEURS ET 2 GROUPES DE 4 GARDIENS
ÉTÉ 2009 27 au 31 juillet
3 au 7 août
10 au 14 août
Aréna du Collège Jean-de-Brébeuf
Yves Fleurent (514) 342-9342 (5365)
yves.fleurent@brebeuf.qc.ca
www.brebeuf.qc.ca/ecole-hockey
1750062

Camp spécialisé en photo
Pour les 10 - 15 ans (Du 25 juin au 21 août 2009)
Enfin un camp de jour qui plaît aux ados!
Une semaine de découvertes photographiques au coeur du Vieux-Montréal. Animation dynamique, local climatisé et accès facile à deux minutes du métro Places d'Armes
Sorties tous les jours - Maniement de l'appareil - Exploration créative
Studio professionnel - Salle informatique et retouche sur ordinateur
Impressions, exposition et vernissage. (Appareil photo inlcus)
INFORMATION ET INSCRIPTION EN LIGNE
WWW.ENTREQUATREYEUX.COM
514-567-3225
1765884A

Cet été, apprenez l'anglais à l'Académie Kells
Date : 6 au 24 juillet 2009
Endroit : 2290, boul. Cavendish (coin Maisonneuve O.)
Niveau : Première année complétée jusqu'à la 6e année
Programme : En matinée, des professeurs ayant la certification ESL aideront les élèves à perfectionner leurs aptitudes en lecture, écriture et expression orale.
En après-midi, les élèves mettront leur enseignement en pratique dans un contexte de loisirs : sports, arts et artisanat, sorties et plus encore.
académie kells
514 485-8565
kadmin@kells.ca
Enregistrez votre enfant avant le 15 mai et obtenez une réduction de 10 %.
1760493

CAMP LITTÉRAIRE DE LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE
ÉTÉ 2009
INSCRIVEZ VOTRE ENFANT!
AU PROGRAMME
o Lecture, animations littéraires et ateliers de création
o Rencontres avec des personnalités du milieu du livre jeunesse
o Découverte de la Grande Bibliothèque, de l'Espace Jeunes et de l'exposition *Virginia, messagère des étoiles*
Renseignements et formulaires d'inscription au comptoir de service de l'Espace Jeunes de la Grande Bibliothèque ou à jeunes.banq.qc.ca
Camps de jour d'une semaine pour les jeunes de 8 à 10 ans et de 11 à 13 ans, du 6 juillet au 14 août 2009
GRATUIT!
Date limite d'inscription : le 24 avril 2009
Les 20 jeunes de chaque groupe seront choisis par tirage au sort parmi les inscriptions reçues.
Grande Bibliothèque
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
475, boul. De Maisonneuve Est, Montréal
ESPACE JEUNES
Bibliothèque et Archives nationales Québec
1731649A

À VOS AFFAIRES

CONSO
RÊVES DE JEUNESSE PAGE A22

FAILLITE PERSONNELLE

N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD !

CAROLINE RODGERS
COLLABORATION SPÉCIALE

Quand des clients désespérés entrent dans les bureaux d'Option consommateurs pour une consultation budgétaire avec Karine Robillard, il est souvent trop tard. Ils sont déjà au bord de la faillite.

« La plupart des gens attendent trop longtemps avant de prendre des mesures pour s'en sortir, dit la conseillère budgétaire. Ils ont des problèmes d'argent depuis deux, trois ans, mais c'est un événement déclencheur qui les pousse enfin à agir. »

Par exemple, ils reçoivent un avis d'interruption de service d'Hydro-Québec ou une mise en demeure. On les menace de reprendre leur véhicule. Ils sont harcelés par une agence de recouvrement et n'en peuvent plus.

« On constate que certains sont passés maîtres dans l'art de payer une carte de crédit avec une autre », dit M^me^ Robillard.

Mais un tel système ne dire qu'un temps. « À un moment donné, ils ont atteint les limites de toutes leurs cartes et ce n'est plus possible d'aller chercher d'autre crédit, dit-elle. Ils se retrouvent avec des paiements minimums très élevés et n'arrivent plus. S'ils avaient demandé de l'aide avant, ils auraient évité bien des difficultés. »

Et les conséquences ne sont pas seulement financières. Le stress, l'anxiété, le manque de sommeil, la baisse de concentration au travail et les problèmes conjugaux accompagnent souvent les problèmes d'argent.

Un coup dur pour l'estime de soi

Personne n'est fier d'être acculé à la faillite. Depuis 20 ans qu'il pratique son métier, Pierre Fortin, syndic chez Jean Fortin et Associés, en a vu passer des centaines. « La plupart des gens disent que jamais ils n'auraient cru que ça pourrait leur arriver », dit-il.

La faillite est un constat d'échec difficile pour l'estime de soi. « La peur de perdre la face devant le conjoint et les enfants fait reculer les gens, dit Éric Lebel, syndic et associé de Raymond Chabot Grant Thornton. Mais la volonté de mettre fin au calvaire les amène chez nous. »

On n'est jamais à l'abri d'un coup dur. Des personnes aux revenus très variés se pointent chez le syndic. « En général, ce sont des gens âgés de 35 à 55 ans, car c'est une étape de la vie où les charges financières sont importantes, dit Éric Lebel. Certains ont fait des dépressions et subi un arrêt de travail. Au moment où ils sont tombés malades, ils n'avaient pas de coussin financier ni d'assurance-salaire. »

Les personnes fraîchement séparées sont aussi à risque car, en redevenant célibataires, elles doivent désormais payer seules le loyer et les autres factures. Et il y a bien sûr ceux qui perdent leur emploi, ou qui souffrent de problèmes de jeu ou de toxicomanie.

Toutefois, depuis quelques années, les candidats à la faillite sont de plus en plus nombreux à s'être endettés simplement pour consommer davantage, constate Pierre Fortin. « Depuis cinq ans, le crédit à la consommation a augmenté de 10 % par année tandis que les revenus ont augmenté de seulement 5 %. Le taux d'endettement a doublé depuis 1991. Pas étonnant que les faillites augmentent. »

Mais la faillite n'est pas la seule façon de s'en sortir. Avant d'en arriver là, d'autres possibilités existent, comme la consolidation de dettes ou la proposition de consommateur, qui méritent d'être évaluées. En effet, si la faillite permet d'effacer les dettes et de repartir du bon pied, c'est loin d'être la solution idéale.

ILLUSTRATION PHILIPPE TARDIF, LA PRESSE

IL EST DE RETOUR
Nouvelles et statistiques des circuits américain et européen de la PGA, de la LPGA, des Champions et de l'AGP du Québec
LE MAGAZINE DES GOLFEURS D'ICI
LES CONSEILS DE MARIE-JOSÉE ROULEAU et JÉRÔME BLAIS
À TOUS LES ABONNÉS
Obtenez 10 % de rabais
cyberpresse.ca/privileges
CLUB PRIVILÈGES
POUR S'ABONNER EN LIGNE
editionsgesca.ca
cliquez sur publications - AGP
EN KIOSQUE DÈS MAINTENANT
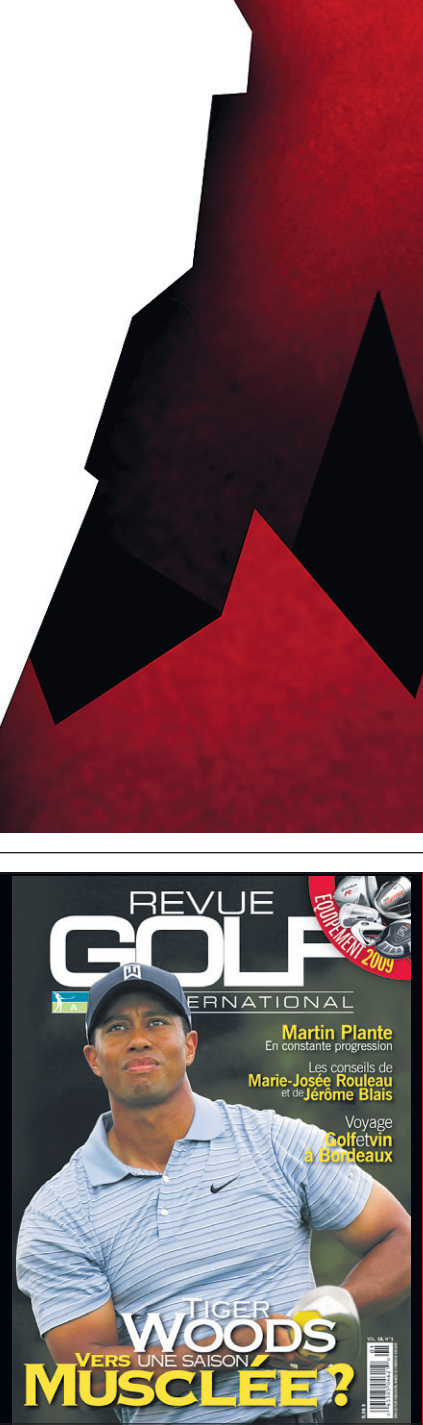

REVUE GOLF INTERNATIONAL
LES ÉDITIONS GESCA

QUELQUES SOLUTIONS POUR ÉVITER LE PLONGEON

CAROLINE RODGERS
COLLABORATION SPÉCIALE

Si vous êtes surendetté au point d'en faire des cauchemars et que vos créanciers vous courent après, vous songez peut-être à la faillite. Avant d'en arriver là, sachez que d'autres solutions existent, chacune comportant des avantages et des inconvénients.

Quelle que soit l'option choisie, la première étape pour redresser ses finances est la consultation budgétaire, qui permet de comprendre comment on en est arrivé là et d'ajuster ses dépenses.

Ces consultations sont gratuites à Option consommateurs et dans les Associations coopératives d'économie familiale (ACEF). On vous donnera également tous les renseignements nécessaires sur la faillite et sur les autres avenues pour vous aider à prendre une décision éclairée. Le syndic peut aussi remplir ce rôle.

La consolidation de dettes

La consolidation de dettes est la solution la plus recommandée car elle permet d'éviter que son dossier de crédit ne soit entaché. Il s'agit de faire à la banque un emprunt qui englobera toutes nos dettes.

Cela permet d'étaler le remboursement sur une plus longue période et d'obtenir un taux d'intérêt plus bas. Toutefois, il y a un risque.

« Même si, dans 99 % des cas, la banque exige que le client annule toutes ses cartes de crédit, rien n'empêche les compagnies émettrices de solliciter de nouveau l'individu, dit Pierre Fortin, syndic de faillite chez Jean Fortin et Associés. Ce sera alors tentant de retomber dans les mêmes comportements. »

De plus, les banques sont plutôt réticentes à accepter les consolidations. Il se peut que l'on vous refuse le prêt ou que l'on vous demande de trouver une caution. À moins que la somme empruntée soit inférieure à 5000$, Pierre Fortin ne recommande pas d'avoir recours aux membres de sa famille.

« Avant d'impliquer la parenté dans votre endettement, pensez-y bien, car si la banque a des doutes sur votre capacité de rembourser, peut-être que votre caution devrait en avoir elle aussi ! » dit-il.

La proposition de consommateur

La proposition de consommateur est faite par l'intermédiaire d'un syndic. Elle permet d'éviter la faillite et de conserver tous ses biens. Au lieu d'éliminer toutes vos dettes, vous offrez à vos créanciers de payer seulement un certain pourcentage de celles-ci en les étalant sur une période maximale de cinq ans, sans intérêts.

Toutefois, cela entachera votre dossier de crédit pendant la durée des remboursements, plus trois ans. Si vous remboursez en cinq ans, l'inscription demeurera donc dans votre dossier pendant huit ans au total.

« Cette solution avantage les gens qui sont capables de rembourser en peu de temps ou qui ont des biens saisissables qu'ils veulent éviter de perdre », explique Éric Lebel, syndic et associé de Raymond Chabot Grant Thornton.

La proposition de consommateur est aussi recommandée aux gens qui font une deuxième faillite puisque, en ce cas, l'inscription au dossier de crédit serait de 14 ans.

Par ailleurs, si vos revenus sont substantiels, vos créanciers pourraient s'opposer à votre faillite. La proposition de consommateur serait alors la seule option.

Le dépôt volontaire

Les intervenants consultés par *La Presse* sont unanimes : le dépôt volontaire est une option archaïque. Il consiste à s'inscrire au palais de justice en s'engageant à y déposer 30 % de son salaire brut, moins certaines déductions admissibles pour les personnes à charge, à chaque paye. Vous payez alors toutes vos dettes, mais avec un taux d'intérêt de 5 %.

« Cela permet d'éviter des saisies de revenus à la source, dit Karine Robillard, conseillère budgétaire à Option consommateurs. Mais cela ne vous met pas à l'abri des créanciers, qui peuvent continuer les mesures de recouvrement. »

De plus, le dépôt volontaire sera inscrit à votre dossier de crédit pendant six ans à partir de la date à laquelle vous aurez terminé vos paiements. « C'est très rare qu'on le conseille, dit Pierre Fortin, car il comporte tous les désavantages d'une faillite sans les avantages. Vous payez la dette, mais votre dossier de crédit est quand même entaché. »

Le dépôt volontaire est parfois conseillé comme mesure temporaire aux gens qui ont peur de voir leur salaire saisi et veulent se donner quelques mois de répit pour trouver une solution.

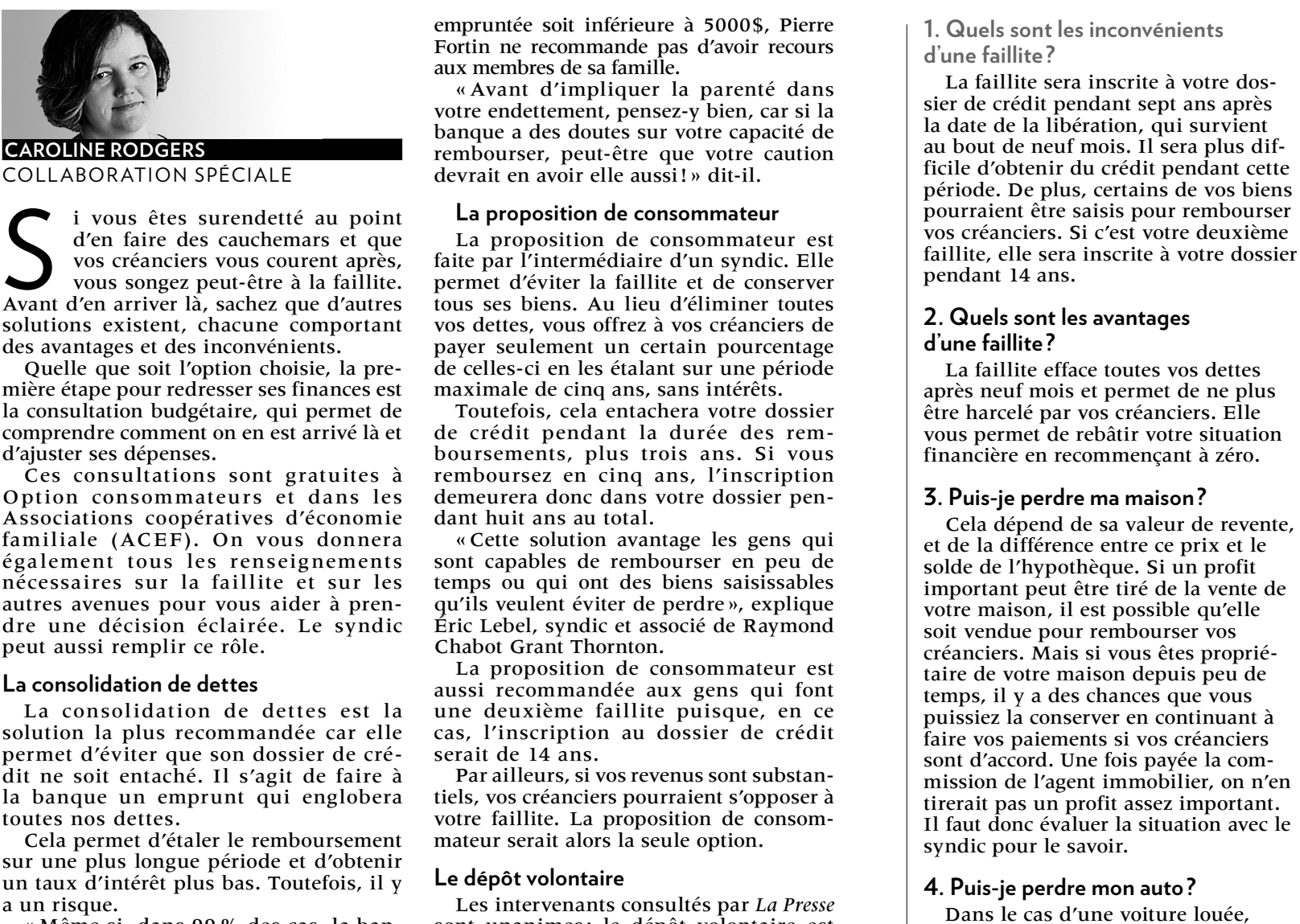

ILLUSTRATION PHILIPPE TARDIF, LA PRESSE

LA FAILLITE EN 10 QUESTIONS

1. Quels sont les inconvénients d'une faillite ?

La faillite sera inscrite à votre dossier de crédit pendant sept ans après la date de la libération, qui survient au bout de neuf mois. Il sera plus difficile d'obtenir du crédit pendant cette période. De plus, certains de vos biens pourraient être saisis pour rembourser vos créanciers. Si c'est votre deuxième faillite, elle sera inscrite à votre dossier pendant 14 ans.

2. Quels sont les avantages d'une faillite ?

La faillite efface toutes vos dettes après neuf mois et permet de ne plus être harcelé par vos créanciers. Elle vous permet de rebâtir votre situation financière en recommençant à zéro.

3. Puis-je perdre ma maison ?

Cela dépend de sa valeur de revente, et de la différence entre ce prix et le solde de l'hypothèque. Si un profit important peut être tiré de la vente de votre maison, il est possible qu'elle soit vendue pour rembourser vos créanciers. Mais si vous êtes propriétaire de votre maison depuis peu de temps, il y a des chances que vous puissiez la conserver en continuant à faire vos paiements si vos créanciers sont d'accord. Une fois payée la commission de l'agent immobilier, on n'en tirerait pas un profit assez important. Il faut donc évaluer la situation avec le syndic pour le savoir.

4. Puis-je perdre mon auto ?

Dans le cas d'une voiture louée, 99 % des compagnies de location vous permettront de conserver le véhicule si vous faites les paiements, selon Éric Lebel, syndic et associé de Raymond Chabot Grant Thornton. Mais certaines le reprendront. Il faut donc leur poser la question avant de déclarer faillite. Dans le cas d'une voiture achetée et payée, le syndic se basera sur sa valeur et vous offrira de la racheter. Si la valeur de la voiture est modeste, soit environ 2000$ ou moins, il se peut que le syndic vous permette d'étaler les paiements pendant les neufs mois de la faillite.

5. Mes meubles peuvent-ils être saisis ?

Selon la loi, vous avez droit à 6000$ de meubles ne pouvant pas être saisis. Mais dans les faits, selon les syndics consultés, il est très rare que l'on saisisse les meubles, car les revendre est difficile. Cela arrive à l'occasion lorsqu'il s'agit d'antiquités ou de meubles de grande valeur.

6. Peut-on saisir mes REER ?

Depuis que la loi sur la faillite a été amendée l'an dernier, les REER ne sont plus saisissables, à l'exception de ceux auxquels vous avez contribué pendant les 12 mois précédant la date de la faillite.

7. Devrai-je donner une partie de mon salaire ?

Il est possible que vous soyez obligé de faire un versement mensuel pendant les neufs mois de la faillite, si vos revenus mensuels nets excèdent la limite déterminée par les normes du surintendant des faillites. Pour un célibataire, le coût de vie est évalué à 1836$ par mois. Le revenu excédant cette somme est ensuite divisé par deux pour déterminer la somme à payer.

Par exemple, pour un célibataire qui gagne 2836$ net par mois, le revenu excédentaire est de 1000$. Il devra donc payer 500$ par mois pendant neuf mois pour le bénéfice des créanciers. Pour un couple, le coût de vie permis est de 2286$ par mois, et pour une famille de quatre, il est de 3413$. Selon les statistiques, 85 % des faillis n'ont pas de revenus excédentaires et ne font pas de paiements mensuels.

8. Si mon conjoint fait faillite, dois-je payer pour lui ?

Non. Le calcul des versements mensuels, s'il y a lieu, sera établi au prorata de l'apport du failli au revenu familial. Par ailleurs, le conjoint du failli n'est aucunement tenu de révéler son salaire au syndic, car il s'agit d'une information d'ordre privé.

9. Comment rétablir mon crédit après une faillite ?

Seul le temps permettra d'effacer complètement la mauvaise note sur votre dossier de crédit. Toutefois, selon Éric Lebel, il est possible dans certains cas de réemprunter après environ trois ans. Les chances sont de votre côté si vous avez un emploi et des revenus stables, que vous avez habité à la même adresse pendant cette période et que vous n'avez fait aucun chèque sans provision. Le fait d'avoir accumulé de l'épargne peut également vous aider à convaincre le banquier.

Par ailleurs, selon M. Lebel, certaines institutions financières donnent aux faillis qui gagnent au moins 30 000$ par année la possibilité de rétablir leur crédit en leur prêtant 5000$, qui sont conservés par la banque sous forme de dépôt à terme au nom du client. Celui-ci fait ses paiements et, une fois le prêt entièrement remboursé, on lui remet l'argent.

10. Puis-je inclure mon prêt étudiant dans une faillite ?

Si vous avez terminé vos études depuis moins de sept ans, vous ne pouvez pas inclure votre prêt étudiant dans la faillite et vous devrez quand même le rembourser.

— Caroline Rodgers

SOUS LA LOUPE

Planifier la retraite... pendant la retraite

MARC TISON

Habituellement, on prépare une planification de retraite quelques années à l'avance, question de voir venir.

Claire et Michel veulent la planifier alors qu'ils y sont déjà bien engagés. Mieux vaut tard que trop tard.

Claire a 63 ans. Elle a pris sa retraite il y a plus de 10 ans. Son seul revenu est la rente de la RRQ de 4250$ par année. « Je n'envisage pas un retour au travail, ma santé ne me permet pas une telle éventualité », explique-t-elle. Elle a cependant accumulé 135 000$ dans son REER, qu'elle n'a pas encore commencé à ponctionner.

Son conjoint, Michel, âgé de 59 ans, est à la retraite depuis quatre ans. Il touche une rente de 65 300$ par année de la caisse de retraite de son ex-employeur.

Ce revenu combiné de 69 600$ leur permet de maintenir des dépenses de quelque 52 000$ par année.

Ils y ajoutent chaque année un voyage de 6000$ à 8000$, payé avec des retraits du REER de Michel. Or, et c'est là une des sources de leurs préoccupations, ce REER est épuisé depuis deux mois.

« Pourrons-nous maintenir notre train de vie actuel, et si oui, jusqu'à quel âge respectif? demandent les deux conjoints. Et combien pourrons-nous accorder aux voyages dans le futur? »

Le couple possède une maison dont la valeur oscille entre 280 000$ et 300 000$. Elle est grevée d'une marge hypothécaire de 36 000$. Michel et Claire ont également contracté une dette de 14 000$ auprès d'un membre de la famille.

L'emprunt personnel ne doit pas être remboursé à court terme. Mais le versement des seuls intérêts de la marge de crédit pèse de 2100$ par année sur le budget du couple.

Michel se demande s'il serait opportun de puiser dans le REER de Claire pour la résorber.

Scénarios de retraite... en temps réel

La planificatrice financière Hélène Bronsard, vice-présidente de Raymond Chabot Gestion privée, a d'abord démêlé l'écheveau des divers ajustements que subira la rente de retraite de Michel, à mesure que les rentes gouvernementales (RRQ et PSV) apparaîtront. Quand Michel atteindra 60 ans, les revenus du couple grimperont à 73 800$. À 65 ans, ils se fixeront à 74 900$.

« Le fractionnement fiscal de la rente de retraite entre les deux conjoints, en vigueur depuis 2007, donne un souffle de liquidité passablement important au budget, observe Hélène Bronsard. On estime l'économie d'impôt à près de 7000$ annuellement. »

L'ennui, c'est que le couple ne rembourse présentement aucun capital sur ses dettes. Pour en analyser les conséquences, notre planificatrice a dressé quelques scénarios.

Le premier est la perpétuation de la situation actuelle, où seuls les intérêts sur la marge de crédit sont payés. Le coût de vie est fixé à 60 000$ en dollars actuels, pour inclure le voyage annuel que le couple veut conserver. Pour soutenir une indexation de 2 % par année tout en équilibrant le budget, les projections de la planificatrice révèlent que le REER de Claire s'épuisera en 20 ans. Michel et Claire auront alors 79 et 83 ans. « Demeurent la maison, et les rentes viagères... et la dette », souligne Hélène Bronsard.

Le couple prévoit que les dettes seront payées avec l'assurance vie de 75 000$ que chaque conjoint détient. « La décision de ne rembourser que les intérêts sur la dette comporte l'avantage de maximiser les fonds disponibles pour profiter de la vie mais comporte aussi certains risques », souligne notre conseillère. Si les taux d'intérêts grimpent, il s'ensuivra un effet en cascade: le paiement de ces intérêts gonflera le budget, ce qui raccourcira la durée du REER de Claire.

Or, en cas de décès, cette situation ne toucherait pas les deux conjoints de la même façon. Si Michel meurt après 65 ans, Claire ne touchera plus que 60 % de la rente de retraite de son conjoint, alors que si elle décède la première, le revenu de Michel serait nettement moins touché. « La situation financière de Claire sera beaucoup plus contraignante », indique Hélène Bronsard. En somme, Claire se trouverait dans une position moins délicate si elle n'avait pas à affecter une part importante de la prestation de décès au remboursement de la dette, ou à payer des intérêts sur la marge de crédit dans le cas où elle choisirait de ne pas la rembourser.

C'est pourquoi la planificatrice a construit un deuxième scénario, dans lequel la marge de crédit de 36 000$ se trouvera acquittée au moment où Michel atteindra 65 ans. Dans cette hypothèse, en supposant un taux d'intérêt de 6 %, le budget familial grimperait à 65 000$ pendant six ans. Ensuite, le couple retrouverait son train de vie actuel, moins les intérêts sur la dette, dorénavant remboursée, dans un budget de 57 900$. Ce programme met le REER de Claire à sec en 19 ans, alors qu'elle aura 82 ans.

Mais pour sa part, Michel prévoit que les deux conjoints demeureront dans leur maison jusqu'à ce qu'ils atteignent respectivement 81 et 85 ans. La vente de la maison procurera alors un apport de capital frais. Il assigne donc au REER de Claire la durée correspondante de 22 ans. « Pour atteindre cet objectif, le coût de vie de 57 900$, à partir de 65 ans, doit être ramené à 56 000$ », a calculé la planificatrice, dans un troisième scénario. « Et là, tout va bien. »

Le couple devra alors rogner quelque peu sur le voyage annuel, en réduire la fréquence ou restreindre d'autres dépenses. Mais rien de dramatique.

LES CHIFFRES

Michel, 59 ans	Claire, 63 ans
Retraité	Retraitée
Rente de retraite indexée: **60 400$**	Rente de la RRQ: **4250$**
Rente de raccordement: **4900$**	REER: **135 000$**
REER: épuisé	Propriété: valeur de **300 000$**
	Marge de crédit hypothécaire: **36 000$**
	Emprunt personnel: **14 000$**

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

« Il faut que les deux conjoints soient d'accord avec la stratégie, de telle sorte que Claire soit protégée. »

HÉLÈNE BRONSARD
vice-présidente chez Raymond Chabot Gestion Privée et planificatrice agréée.

Écrivez-nous! Vous aimeriez qu'un planificateur financier examine votre situation? Investissement, immobilier, retraite, héritage, impôt, crédit, budget... Quelle que soit la nature de vos questions, écrivez-nous! Les dossiers retenus seront analysés par un spécialiste, dans le cadre de la chronique « Sous la loupe ».

Voici notre adresse: À vos affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 ou notre courriel: **avosaffaires@lapresseaffaires.com**

La Norvège prête à aider le FMI

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — La Norvège est prête à apporter au Fonds monétaire international (FMI) un financement supplémentaire pouvant aller jusqu'à 4,5 milliards de dollars, ont annoncé hier les deux parties.

Le ministère des Finances norvégien a fait part de ses intentions à l'institution de Washington dans une lettre adressée vendredi à son directeur général, Dominique Strauss-Kahn. « Nous envisageons une aide pouvant aller jusqu'à 30 milliards de couronnes norvégiennes » soit environ 4,5 milliards de dollars, indique un communiqué mis en ligne hier sur le site du Ministère, à quelques jours du sommet du G20 qui aura lieu le 2 avril à Londres pour tenter de redéfinir le système financier mondial.

« La crise internationale profonde actuelle plaide pour que le FMI dispose de capacités de prêt appropriées. Il est naturel que la Norvège, qui a des réserves internationales considérables, contribue à cet objectif », ajoute le texte.

Oslo relève que le soutien financier du FMI est essentiel pour les pays particulièrement frappés par la crise, par exemple des pays proches de la Norvège tels que la Lettonie et l'Islande. Dans un communiqué publié à Washington, M. Strauss-Kahn s'est réjoui de l'annonce de la Norvège devant « permettre que le Fonds soit capable de répondre aux besoins d'emprunt de ses pays membres qui peuvent se présenter dans la crise actuelle ».

Pour lui, ce soutien supplémentaire « contribuerait à renforcer la réponse multilatérale à la crise économique ». La volonté manifestée par la Norvège s'ajoute aux efforts « de l'Union européenne et du gouvernement japonais en vue de la stabilisation du système financier mondial en cette période de tension sans précédent », ajoute le chef du FMI, qui dit avoir hâte de discuter avec les autorités d'Oslo pour permettre de concrétiser leurs intentions.

Le FMI a signé en février avec le Japon un accord en vertu duquel Tokyo lui prêtera jusqu'à 100 milliards de dollars, soit le plus grand financement supplémentaire jamais apporté par un membre du Fonds.

DILBERT

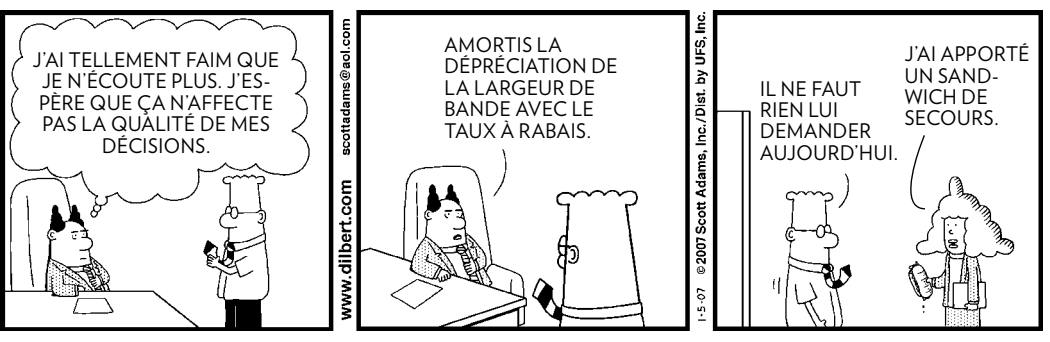

ÉCRIVEZ-NOUS!

Le cahier *À vos affaires* du dimanche traite de vos préoccupations en matière de consommation, de finances personnelles et de formation. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et commentaires.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse Affaires*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 **lpa@lapresseaffaires.com**

SUDOKU

					3			5
			8				3	
5		4					6	
	9			8				6
			3			9	2	
		2			9		1	
4								
		5			8	1		2
6			4		5			

Niveau de difficulté : TRÈS DIFFICILE 1321

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

6	9	3	4	2	8	1	5	7
5	4	1	7	9	3	2	8	6
8	7	2	6	1	5	3	9	4
3	5	7	9	6	4	8	2	1
1	8	9	5	7	2	4	6	3
4	2	6	8	3	1	5	7	9
9	3	5	1	8	7	6	4	2
2	6	8	3	4	9	7	1	5
7	1	4	2	5	6	9	3	8

Par Fabien Savary 1320

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

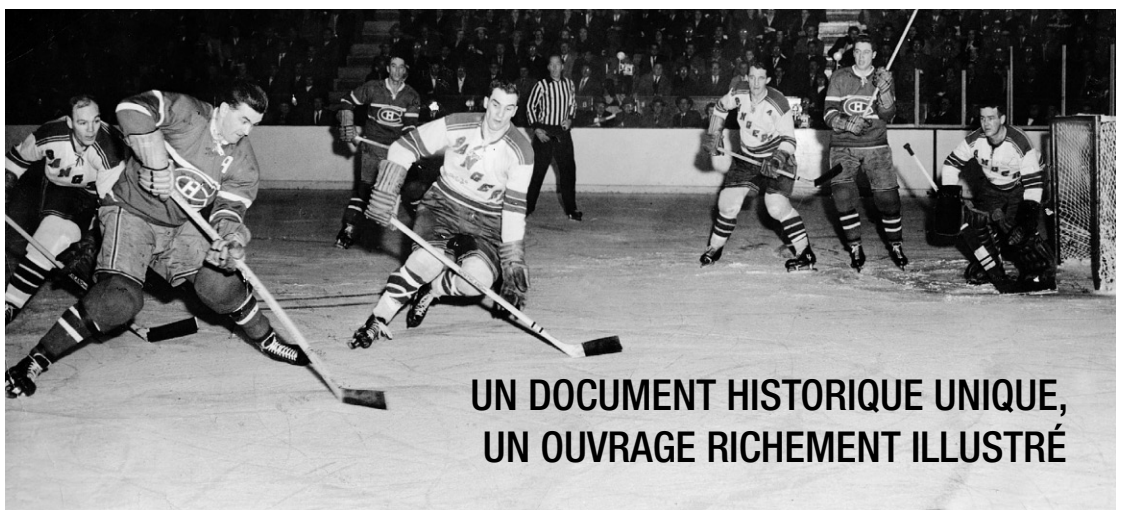

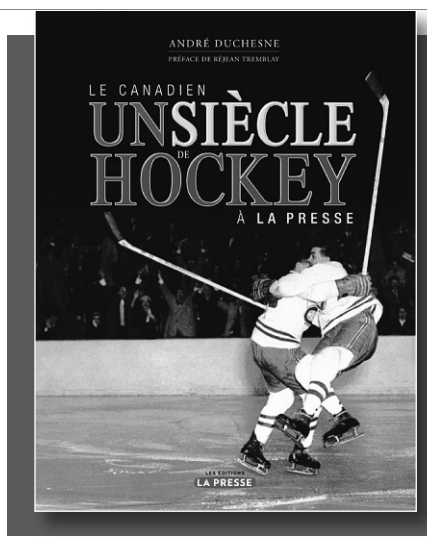

LE CANADIEN
UN SIÈCLE DE HOCKEY
À LA PRESSE

Les Éditions LA PRESSE

Offert en librairie et sur librairie.cyberpresse.ca

Applications iPhone : le palmarès

ALAIN MCKENNA
COLLABORATION SPÉCIALE

Avec tout près de 25 000 applications offertes, l'App Store pour iPhone qu'Apple a mis en ligne en juin dernier est une petite révolution en soi dans l'univers informatique. Chose qu'il peine à améliorer cependant : une bonne façon de s'y retrouver! Pour le débutant qui cherche un point de départ ou pour l'utilisateur intensif qui n'a pas encore eu le temps de faire le tour, voici un palmarès des applications pour iPhone préférées (moins les jeux) de votre humble chroniqueur.

1. MESSAGERIE

TWEETIE
Le client Twitter par excellence aux yeux de plusieurs, Tweetie permet désormais de publier ses courts billets sur Ping.fm, qui les reproduit sur Twitter, Facebook, Friendfeed, Identi.ca et tous les autres. Pensez SMS moins les frais. Il peut aussi trier les tweets et faire des recherches rapides. 3 $.

FIREMAIL
Un reproche fait au iPhone est l'incapacité de rédiger des courriels avec le spacieux clavier à l'horizontale. Firemail est une des applications visant à corriger cela. Pas très intrusive, Firemail fonctionne en parallèle avec Mail. On y rédige le message et l'application le reproduit dans un courriel, que ce soit un nouveau message ou une réponse.

2. PROXIMITÉ

KLICK
L'iPhone est doté d'une amusante fonction de géomarquage qui est encore sous-exploitée. Klick vise à corriger cette lacune. D'un côté, l'application envoie les images prises avec l'iPhone sur Flickr, avec coordonnées géographiques intactes. De l'autre, elle montre une carte des environs qui affiche les photos géomarquées d'autres utilisateurs Flickr. Appelons ça du tourisme collaboratif...

LOCLY
Locly utilise le système de repérage de l'iPhone pour savoir où on se trouve et pour recommander des restos, des bars, des musées, des galeries de photos Flickr et des amis Twitter qui se trouvent à proximité. Qu'on soit nouveau dans le coin ou pas, ça vaut le détour... ou ça nous en épargne un!

3. RÉFÉRENCE

WIKIPANION
Dans la catégorie « M. Je-sais-tout », Wikipedia est une option non négligeable. Wikipanion formate le contenu de l'imposante encyclopédie en ligne afin qu'il soit lisible sur l'écran d'un iPhone. La recherche est rapide et déclinable en plusieurs langues – pratique quand une définition existe en anglais, mais pas en français. Et c'est gratuit.

ANTIDOTE MOBILE
Antidote mobile combine les plus importants outils langagiers québécois et les emmagasine dans la mémoire de l'iPhone. Pas besoin de connexion au réseau pour le fouiller. Sa fonction de recherche plaira aux amateurs de mots croisés, de Génies en herbe et à toutes les autres tronches qui ne se lassent jamais d'avoir le dernier mot. 10 $.

4. MUSIQUE, VIDÉO, ETC.

LAST.FM
Pas besoin d'acheter de la musique sur iTunes pour élargir ses horizons musicaux. Last.fm construit des listes de lecture en fonction de ses artistes préférés et en recommande d'autres qu'on ne connaît pas nécessairement. Le DJ de poche par excellence, à défaut de pouvoir utiliser Pandora au Canada...

JOOST
En attendant la télé en direct du Sling Player, la télé sur l'iPhone passe par Joost, le fameux système de télé conçu par les créateurs de Skype et qui peine toujours à décoller, du moins au Canada. Ça n'empêche pas Joost pour iPhone d'être une petite mine de contenu télévisuel en tout genre, encore que la langue de Molière n'y soit pas très bien représentée...

5. MOBILITÉ

FRING
Plusieurs vous parleront de Truphone comme d'un excellent logiciel de téléphonie par internet (VoIP), mais Fring va un peu plus loin : compatible avec Skype et le service SIP de votre choix (comme Gizmo5), il est doublé d'une messagerie instantanée multiple (GTalk, MSN, Yahoo!, etc.). Seul point faible: Truphone offre un dollar en minutes d'appel à chaque nouvel abonné, pas Fring. Tous deux sont gratuits.

TRAFFIC CA
Les automobilistes québécois n'ont pas de chance. Les Américains et les Torontois, eux, si. Ils peuvent avoir accès en temps réel à l'état de la circulation à même un système GPS compatible. Comme Google Maps. Pour compenser, on peut se rabattre sur une application comme Traffic CA, qui nous envoie une saisie d'image prise par chacune des caméras de surveillance de Transport Canada. Un bouchon sur la 40? On le sait dans la minute. 1 $.

6. POUR BIDOUILLEURS DU DIMANCHE

Alors, il est piraté, cet iPhone? Si le choix moral comme tel derrière cette décision peut poser problème, les applications offertes du côté obscur de l'iPhone, elles, font lourdement pencher la balance en faveur de cette alternative...

CYCORDER
Cycorder est un outil de saisie vidéo gratuit qui fait tomber une autre limite de l'iPhone: celle de ne prendre que des photos. Il emmagasine les fichiers Quicktime (. mov) qui aboutissent quelque part dans un sous-répertoire et il faut les télécharger manuellement vers son poste de travail, mais le jeu en vaut la chandelle : les vidéos sont d'une qualité surprenante.

PDANET
Le Blackberry est tout un outil de bureau, même à distance : on le relie à son PC et on surfe sur la Toile à partir de la connexion sans fil de l'appareil. PDANet offre cette fonction sur l'iPhone. Qu'on soit sous couverture 3 G (HSPA) ou Edge, on peut accéder à internet sur son ordinateur. Ça dépanne drôlement. En prime, le transfert de données n'est pas identifié par l'opérateur comme étant différent des autres.

CLIPPY
Le copier-coller tant espéré. On sélectionne un extrait de texte dans une page web, dans un courriel ou ailleurs, on fait surgir une petite fenêtre de commande, on copie et on colle ailleurs. Pratique pour reproduire d'une application à une autre des extraits de texte fastidieux, comme d'interminables adresses de pages web, par exemple.

USTREAM.TV (BROADCAST)
Le site de diffusion vidéo Ustream offre son application en deux versions : celle sur l'App Store se limite à pouvoir regarder les flux vidéo en ligne. Celle sous Cydia, sorte d'App Store illégitime, permet de diffuser en direct du téléphone. On attend encore un match Canadiens-Maple Leafs en direct de la section 104...

— AVIS D'AUDIENCE SUR LE CARACTÈRE ÉQUITABLE QUI AURA LIEU LE VENDREDI 24 AVRIL 2009 ET QUI PORTERA SUR L'EXAMEN DU RÈGLEMENT PROPOSÉ DU RECOURS COLLECTIF CONCERNANT LE TAUX DE CHANGE APPLIQUÉ SUR LES CARTES VISA TD —

Le présent avis vise à informer les membres du groupe des droits que leur confère le règlement proposé

Le recours collectif, intenté en Ontario contre La Banque Toronto-Dominion (« TD »), allègue que TD a imposé à ses titulaires de carte VISA TD des frais non divulgués, divulgués inadéquatement ou non autorisés dans le cadre d'avances de fonds ou d'opérations de crédit effectuées sur leurs comptes VISA TD en monnaie étrangère au cours des « périodes visées par le recours », soit avant le 1er septembre 2001 pour les cartes VISA TD des particuliers et avant le 1er juin 2003 pour les cartes VISA TD des entreprises.

Le 14 novembre 2007, le tribunal a autorisé le recours collectif et a ordonné aux personnes qui ne souhaitaient pas en faire partie de se retirer au plus tard le 28 août 2008.

Les « membres du groupe » désignent toutes les personnes qui étaient titulaires d'une carte VISA TD (ou Chargex) de particulier avant le 1er septembre 2001 ou d'une carte VISA TD (ou Chargex) d'entreprise avant le 1er juin 2003, qui ont obtenu des avances de fonds ou effectué des opérations de crédit en monnaie étrangère au cours des « périodes visées par le recours » et qui ne se sont pas retirées du recours au plus tard le 28 août 2008.

Un règlement a été conclu dans le cadre de ce recours collectif, sous réserve de l'approbation du tribunal. Le règlement constitue un compromis sur les demandes contestées. TD ne reconnaît aucune action fautive ni responsabilité.

MODALITÉS DU RÈGLEMENT PROPOSÉ

Il est demandé au tribunal d'approuver le règlement du recours collectif selon les modalités suivantes :

TD versera 55 millions de dollars en guise de règlement complet et définitif de toutes les réclamations que les membres du groupe avaient déposées contre elle.

Sous la supervision du tribunal, la somme du règlement de 55 millions de dollars sera répartie et versée de la façon suivante :

a) jusqu'à 11 millions de dollars directement aux membres du groupe, y compris le groupe aux fins de distribution;

b) environ 14 millions de dollars à des organismes de bienfaisance en vue de promouvoir l'éducation financière auprès des jeunes, des personnes défavorisées et des minorités au Canada, selon les conditions et la façon approuvées par le tribunal au moyen d'une ordonnance;

c) environ 14 millions de dollars à des écoles de droit spécialisées en common law au Canada en vue de promouvoir le comportement professionnel et éthique des avocats dans le but de protéger le public, selon les conditions et la façon approuvées par le tribunal au moyen d'une ordonnance;

d) jusqu'à 11 millions de dollars, plus la TPS et les frais, aux avocats pour les services qu'ils ont fournis aux membres du groupe;

e) environ 60 000 $ en guise de frais d'administration;

f) environ 4,3 millions de dollars au Fonds d'aide aux recours collectifs de la Fondation du droit de l'Ontario au nom des membres du groupe;

ou de toute autre façon et à toute autre fin ordonnées par le tribunal.

LE GROUPE AUX FINS DE DISTRIBUTION

Le représentant des demandeurs propose que le « groupe aux fins de distribution » soit composé des quelque 1 122 000 titulaires de cartes VISA TD dont les cartes ont été émises au cours des périodes visées par le recours, dont le compte est en règle en date du 1er juin 2009 et qui ont effectué une opération au cours des trois mois précédant le 1er juin 2009.

Le représentant des demandeurs propose également que, à la date de distribution, TD porte aux comptes des titulaires de cartes VISA TD suivants les crédits qui suivent :

a) 11,23 $ à chacun des quelque 403 000 titulaires de cartes VISA TD faisant partie du groupe aux fins de distribution qui ont effectué au moins une opération en monnaie étrangère au cours de la période allant du 1er janvier 1998 à la fin des périodes visées par le recours, comme il est indiqué dans les dossiers électroniques existants de TD;

b) 8,66 $ à chacun des quelque 719 000 autres titulaires de carte VISA TD faisant partie du groupe aux fins de distribution.

L'AUDIENCE SUR LE CARACTÈRE ÉQUITABLE DU VENDREDI 24 AVRIL 2009 PORTANT SUR L'EXAMEN DU RÈGLEMENT PROPOSÉ

Le tribunal décidera s'il approuve ou non le règlement proposé de 55 millions de dollars, la composition du groupe aux fins de distribution et le montant et l'affectation de la ou des sommes et il établira le montant des honoraires, des débours et des taxes à payer aux avocats des demandeurs dans le cadre d'une audience sur le caractère équitable qui aura lieu **le vendredi 24 avril 2009 à 10 h** au palais de justice situé au 361 University Avenue, à Toronto, en Ontario.

Les membres du groupe qui s'opposent au règlement proposé peuvent se présenter à l'audience en personne ou désigner un représentant pour s'y présenter à leur place. **Les membres du groupe qui ne s'opposent pas au règlement proposé n'ont pas besoin de se présenter à l'audience ni de prendre, pour l'instant, quelque autre mesure que ce soit pour indiquer qu'ils souhaitent participer au règlement proposé.**

Le tribunal tiendra compte de l'ensemble des objections au règlement proposé présentées par les membres du groupe et demande que toutes les objections soient présentées par écrit, envoyées par courrier affranchi, par service de messagerie, par courrier électronique ou par télécopieur et reçues au plus tard le 20 avril 2009 à :

Sarkis Isaac
Howie & Partners
3063 Walker Road
Windsor (Ontario) N8W 3R4
Téléphone : 519 250-8663
Télécopieur : 519 250-1929
Courriel : sisaac@howieandpartners.com

Il serait souhaitable que les objections écrites comprennent les renseignements suivants :

a) le nom de la personne ou de l'entreprise qui figure sur le relevé de compte VISA TD, son adresse, son numéro de téléphone et les quatre derniers chiffres de chaque carte VISA TD qu'elle détient;

b) un court énoncé sur la nature de l'objection et les raisons qui la motivent;

c) l'intention de la personne ou d'un représentant de se présenter ou non à l'audience en personne ou d'être représentée par un avocat, et, dans ce dernier cas, le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, le numéro de télécopieur et l'adresse de courriel de l'avocat.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Le présent règlement ne libère pas TD de toute réclamation présentée contre elle dans le cadre d'une poursuite intentée à Montréal à la Cour supérieure du Québec dont le numéro de dossier est le 500-06-000197-034 et intitulée *Marcotte c. Banque de Montréal.*

On peut obtenir des renseignements sur le règlement en français et en anglais par téléphone en appelant sans frais au Canada et aux États-Unis au 1 800 9TD-VISA (1 800 983-8472) ou, pour les malentendants, sans frais au 1 866 704-3194 (téléimprimeur), du lundi au dimanche de 7 h à minuit (heure de l'Est)

OU

sur le site Web www.tdvisaclassaction.com (en anglais seulement)

OU

en communiquant avec l'un des cabinets d'avocats agissant pour le compte des membres du groupe :

Sutts, Strosberg LLP, avocats
251 Goyeau Street, Suite 600
Windsor (Ontario) N9A 6V4
Téléphone : 1 866 374-7644
Télécopieur : 1 866 316-5308
Courriel : tdvisaclassaction@strosbergco.com

Les membres du groupe qui jugent souhaitable ou nécessaire d'obtenir les conseils de leurs propres avocats peuvent le faire à leurs frais.

INTERPRÉTATION

Le présent avis est un résumé de quelques-unes des modalités du règlement proposé. En cas de conflit entre les dispositions du présent avis et les modalités du règlement, les modalités du règlement auront préséance. Vous pouvez consulter (en anglais seulement) les modalités du règlement au www.tdvisaclassaction.com.

Le présent avis est approuvé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario.

Les questions sur le contenu du présent avis ne doivent pas être soumises au tribunal puisque sa structure administrative n'est pas conçue pour traiter ce genre de requête.

1761564A

1761565

Ameublement de bureau recyclé

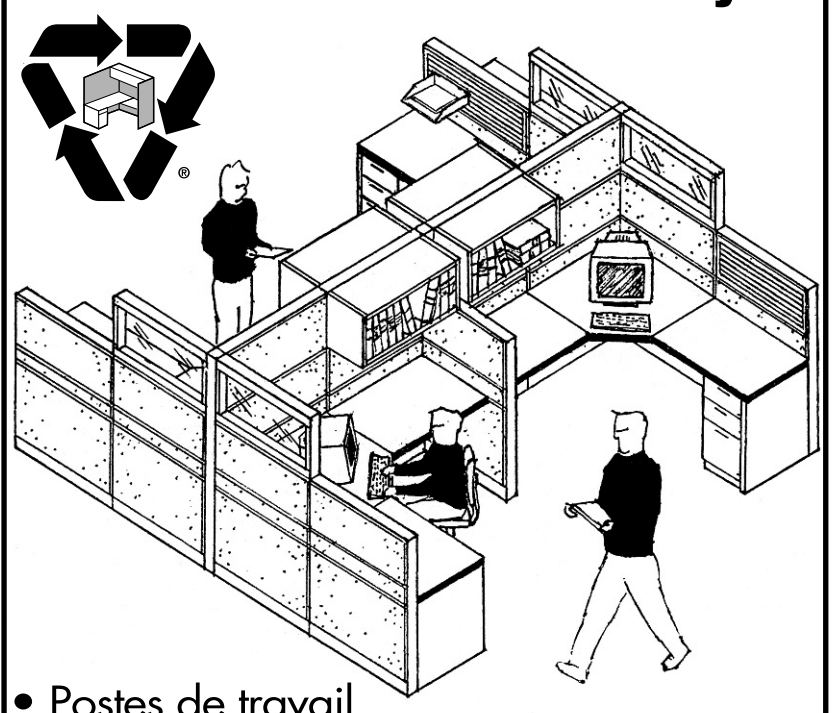

• Postes de travail
• Économisez 40% et plus

Teknion • Steelcase • Artopex • Boulevard • Etc.

514 937-1117

www.reseaub.com

3541404

1769917

À VOS AFFAIRES

CONSO

EN VRAC

FRANÇOIS PERREAULT, COLLABORATION SPÉCIALE

NE TOUCHEZ PAS À MON SANDWICH

Le designer new-yorkais Sherwood Forklee vient de lancer un sac à sandwich… antivol. Transparent et de même format que le sac Ziploc, il est destiné aux travailleurs las de se faire voler leur dîner. Il comporte de chaque côté des taches verdâtres de peinture qui laissent croire que le pain qu'il renferme est moisi.

LES QUÉBÉCOIS RÉDUISENT LEURS DÉPENSES

Selon un sondage d'Impact Recherche, 46 % des Québécois ont déjà réduit en 2009 leurs dépenses de consommation et 40 % ont annulé un achat envisagé. Ainsi, 56 % et 50 % ont respectivement réduit ou éliminé des dépenses en restauration haut de gamme et rapide, 51 % dans les loisirs, 44 % dans l'équipement électronique et 35 % dans l'alcool.

LES AMÉRICAINS RETARDENT LEURS ACHATS

D'après une enquête CNN/Opinion Research menée à la mi-mars, 62 % des Américains ont retardé un achat important (meubles, électroménagers) depuis six mois. C'est 10 % de plus que lors d'une enquête identique en décembre. Le tiers d'entre eux ont aussi réduit les dépenses de nourriture et de médicaments, et 6 sur 10 l'ont fait pour les vêtements.

LES BONS COMPTES FONT LES BONS AMIS

Ce que les infopublicités vous cachent

STÉPHANIE GRAMMOND

LE PRODUIT
Une infopublicité sur le système de cuisson GT Xpress 101.

LE HIC
Le fournisseur impose des frais cachés qui ne sont pas remboursables.

« Les frais de port et de manutention sont extrêmement élevés. Sans compter le taux de change des devises. » – André Turbide

AU BOUT DU COMPTE
Quand les frais ne sont pas divulgués, les consommateurs peuvent demander le remboursement de toutes les sommes payées en vertu d'un contrat à distance, y compris des « sommes payées à un tiers ». Cela inclut les frais de livraison. Si le commerçant refuse, le client peut exiger que l'émetteur de sa carte de crédit procède à une rétrofacturation.

Les infopublicités mettent l'eau à la bouche des téléspectateurs, mais elles leur laissent parfois un goût amer.

Certaines infopubs vantent carrément de faux produits miracle, comme un bracelet qui guérit tous les maux, une ceinture qui fait maigrir sans effort ou une thérapie pour prévenir le cancer. Le Bureau de la concurrence les traque et les met à l'amende.

D'autres infopubs font la promotion de produits légitimes à un prix alléchant. Mais elles passent sous silence des frais qui multiplient le coût réel du produit. Et bonne chance pour le remboursement!

Voici un bel exemple: André Turbide regarde les infopublicités durant l'après-midi à TQS. En juin dernier, le GT Xpress 101 retient son attention. Il s'agit d'un poêlon électrique pour préparer des omelettes et des recettes rapides. « Pendant 30 minutes, une gentille dame prépare des mets incroyables que l'animateur déguste en exagérant pas mal. Ça a l'air facile, tellement bon… et pas cher », raconte M. Turbide.

Les téléspectateurs peuvent acheter l'appareil pour 39,90$ et obtenir un deuxième poêlon gratuitement. En plus, la société offre « quatre cadeaux gratuits », soit des livres de recettes et des ustensiles.

M. Turbide commande le poêlon à partir du site web de la société américaine. On y précise que des frais de livraison de 29,90$ s'ajoutent à la facture de 69,80$. Plus bas, un petit astérisque mentionne qu'un supplément de 5,95$ s'applique aux commandes venues du Canada. Mais ce n'est que le début des mauvaises surprises. Pour récupérer le colis au bureau de poste, M. Turbide doit payer des frais de dédouanement de 30,41$.

En ouvrant la boîte, il réalise qu'on lui a facturé 39,90$US pour les deux poêlons, plus 9,95$ pour un livre de recettes et 19,90$ pour un autre accessoire. Total: 69,75$. À cela s'ajoutent des frais de livraison de 50,70$. Grand total: 120,45$. Une fois convertie en dollars canadiens par l'émetteur de sa carte de crédit, la somme gonfle à 132,82$.

« Je ne marche pas dans la combine », dit M. Turbide. Après un coup de fil au fournisseur, en Ohio, il renvoie le colis afin d'être remboursé. Il doit payer 20$ de frais postaux.

En septembre, il reçoit deux autres petits livres de recettes au prix de 9,95$, sans compter les frais de livraison de 9,90$. En dollars canadiens, le prix s'élève à 22,58$. Il en reçoit deux autres en octobre, moyennant 27,08$. M. Turbide renvoie les livres de recettes, ce qui lui coûte 4$ en frais postaux.

Au final, l'aventure s'élève à 236$. C'est six fois plus que les 39,90$ annoncés dans l'infopublicité!

Même si elle affirme rembourser ses clients dans les 30 jours, la compagnie ne lui a remis que 111$. En outre, l'Agence des services transfrontaliers du Canada lui a rendu 20$.

Finalement, M. Turbide a déboursé 105$ pour deux poêlons qu'il n'a jamais utilisés.

Que faire? Il pourrait exiger que l'émetteur de sa carte de crédit annule la transaction, en vertu des nouveaux règlements de la Loi sur la protection du consommateur sur les contrats à distance. C'est ce qu'on appelle une « rétrofacturation ».

La loi prévoit que le consommateur peut annuler le contrat, notamment si le commerçant ne lui a pas divulgué tous les frais avant la transaction. Le commerçant doit alors lui rembourser « toutes les sommes payées en vertu de ce contrat et de tout contrat accessoire, y compris les sommes payées à un tiers », précise l'article 54.13. Cela inclut les frais de manutention et les frais postaux, estime Élise Thériault, avocate à Option consommateurs.

Forte de cet argument, elle vient d'aider une dame qui avait commandé une vadrouille H_2O. L'appareil lui avait coûté 156,35$, ce qui comprenait des frais de livraison de 49,90$. Mécontente de son achat, la dame avait payé environ 30$ de frais d'expédition pour renvoyer son appareil. Sur le coup, la société torontoise a refusé de rembourser les frais de livraison, mais elle a finalement accepté d'en éponger la majeure partie.

Vous êtes tombé dans un piège? Vous souhaitez dénoncer des pratiques commerciales douteuses? Faites-nous part de vos problèmes de consommation. Écrivez-nous en fournissant vos coordonnées. Notre adresse:

À VOS AFFAIRES
La Presse / Rédaction, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 1K9
Notre courriel: avosaffaires@lapresseaffaires.com
a/s Stéphanie Grammond, Journaliste, La Presse Affaires, 514 285-7070

PRODUIT EN QUESTION

Nécessaires, les additifs dans l'essence?

FRANÇOIS PERREAULT
COLLABORATION SPÉCIALE

En février, Bardahl a lancé en Europe les additifs Consommez moins, censés « rendre la voiture plus silencieuse et le moteur plus propre ». Mieux encore, le fabricant soutient qu'ils permettent d'économiser jusqu'à 12 % de carburant. Ce produit n'est pas encore en vente ici. Cela dit, d'autres additifs le sont.

« Aucun des additifs que nous avons testés au fil des ans n'a procuré d'économie d'essence, même marginale », réplique Philippe St-Pierre, porte-parole de CAA-Québec, qui précise que les bons comportements génèrent davantage d'économies. « L'emploi d'un chauffe-moteur l'hiver ménage la batterie, l'alternateur et le démarreur; cela se traduit par des économies, principalement sur les courtes distances. Éliminer les départs brusques et les arrêts fréquents, enlever le poids mort (porte-bagages, support à vélo) ont également un impact significatif. »

De même, vérifier fréquemment la pression des pneus s'avère nécessaire, même en cette période-ci. « Toute tranche de 6° au-dessous de 0°C fait perdre 500g de pression à chaque pneu. Une baisse de 4kg haussera donc la consommation d'essence de 1 %. »

Le spécialiste indique de plus que l'effet des additifs sur l'entretien du moteur est désormais minime. « Toutes les essences des grandes pétrolières en contiennent maintenant, avec des propriétés de nettoyage à injecteurs, d'antigel, etc. Ajouter quelques millilitres supplémentaires n'est alors pertinent que pour les vieilles voitures aux soupapes très sales. Là encore, on ne parlera pas d'économie d'essence, mais d'un rétablissement à ce que devrait être la consommation. »

L'AFFAIRE EST DANS LE SAC

→ Casque modulaire CKX Tranz, pour Kimpex.

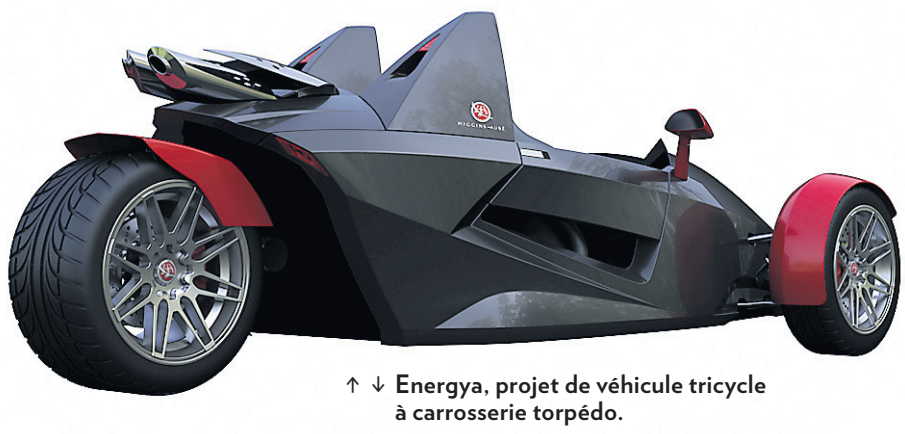

↑ ↓ Energya, projet de véhicule tricycle à carrosserie torpédo.

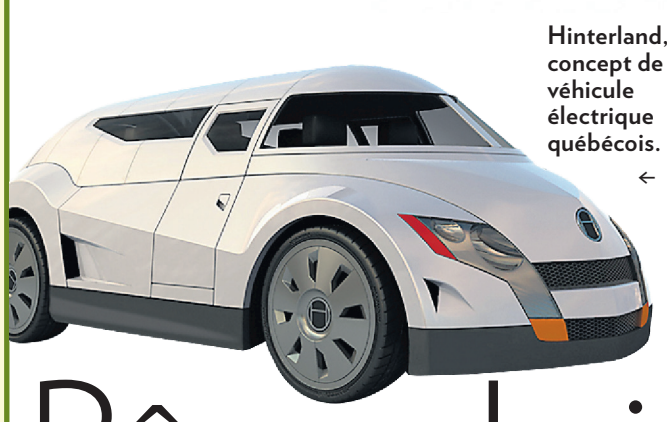

Hinterland, concept de véhicule électrique québécois. ←

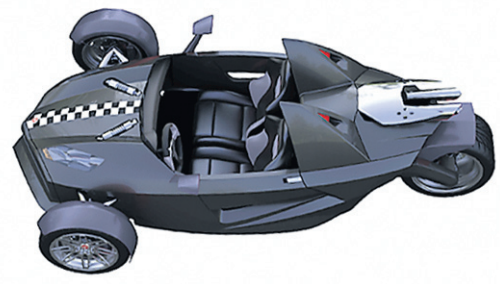

Rêves de jeunesse

MARC TISON

La sombre chose a trois roues, deux places, un moteur. Et deux âmes, celles de deux petits garçons qui, tout jeunes, dessinaient des véhicules, réalistes ou de science-fiction. Danny Higgins est devenu ingénieur. Martin Aubé a choisi la voie du design industriel. « Je dessine depuis que je suis petit, et je voulais gagner ma vie comme ça », confie-t-il.

Après avoir tous deux travaillé durant de nombreuses années pour Bombardier, ils se sont réunis à nouveau, il y a deux ans, autour d'un projet de véhicule à trois roues dont Danny Higgins avait commencé à concevoir la mécanique. « On s'ennuyait de faire des produits amusants qui nous passionnent », explique-t-il.

À raison de huit à 15 heures de travail – non rémunéré – par semaine, ils ont conçu un véhicule à carrosserie torpédo, sans toit et aux roues avant dégagées. À l'arrière, une large roue centrale sera animée par un moteur de moto ou hybride. Ce véhicule à trois roues a le grand avantage d'être assimilé à une moto plutôt qu'à une voiture: la loi met moins de bâtons réglementaires dans les roues de ses créateurs.

Au Québec, dans ce segment, la référence est le T-Rex, mis au point dans les années 90. « Du point de vue des tendances, il fallait que notre véhicule soit vraiment à la page, et même un peu plus, indique Martin Aubé, par comparaison. Nous avons opté pour le style facettes, ou *edge design*. »

La plus grande difficulté a consisté à respecter une règle apprise chez Bombardier, à laquelle dérogeait le T-Rex avec ses larges ouvertures latérales. « Un objet est toujours plus homogène quand une ligne visuelle se trace de l'avant à l'arrière », énonce le designer. « J'ai forcé la note pour qu'il y ait un portillon de côté qui offre cette continuité de ligne. De là sont issues la facilité d'accès et la protection latérale. »

Les deux créateurs, réunis la raison sociale Higgins-Aubé, ont donné à l'Institut du transport avancé du Québec le mandat d'évaluer les coûts de développement de l'Energya. Mais l'un et l'autre ont une vie professionnelle indépendante. Danny Higgins est agent de brevets, ce qui lui a permis de protéger le design du véhicule à prix raisonnable. Martin Aubé a fondé il y a quatre ans sa propre firme de design, l'Unité créative, spécialisée dans les produits récréatifs. Presque aussitôt, il s'est attaqué à un autre de ses rêves, celui de « créer et fabriquer en série une auto québécoise en utilisant nos forces: l'aéronautique, l'aluminium, l'électricité ». Le Hinterland, un véhicule électrique robuste à la personnalité très forte, est construit autour d'un habitacle cylindrique qui rappelle le fuselage d'un avion. Sa forme est en partie dictée par la nécessité d'y loger les piles, mais aussi par la volonté de créer un véhicule fonctionnel indémodable… et inoubliable.

Bien sûr, il travaille également à des produits qui trouvent la voie du marché, comme les casques de moto et de motoneige qu'il conçoit pour l'entreprise québécoise Kimpex. Après son intervention, les ventes du casque modulaire CKX Tranz, au style inspiré des avions furtifs, ont quintuplé, révèle… son collègue Danny Higgins. « Martin est très modeste », dit-il.

Le designer n'a pas délaissé le crayon et le papier – encore le meilleur moyen de faire surgir les idées. « Je suis fier de dire que je dessine toujours, à 45 ans. »